

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE AOUT 2012

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Mise en œuvre de la feuille de route : CENIT, élections, amnistie	1
▶ Les suites de la mutinerie du 1 ^{er} RFI.....	6
▶ Controverses, prises de position, tentatives de médiation, synode de la FJKM	6
Les difficultés du gouvernement d'union nationale.....	6
Les relations entre la classe politique et les forces armées	7
Opposition	8
Tentatives et projets de médiation malgache.....	8
Le synode FJKM et ses implications politiques	9
Nouvelles perspectives de médiation pour la société civile	11
▶ Echec du second face à face Rajoelina-Ravalomanana sous l'égide de la SADC	11
▶ Les nouvelles orientations de la SADC, le Sommet de la Troïka et des chefs d'Etat	13
▶ Les suites du retour avorté de Lalao Ravalomanana.....	16
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	17
▶ Procès a connotation politique, détenus « politiques ».....	17
▶ Poursuites de Marc Ravalomanana en Afrique du Sud	18
▶ Pauvreté, vulnérabilité, santé, condition carcérale	20
▶ Médias, liberté d'expression, affaire Free FM.....	21
▶ Insécurité, suites de l'affaire Remenabila, phénomène <i>dahalo</i> , enquêtes.....	23
▶ Gouvernance	27
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	28
▶ Conflits sociaux.....	28
▶ Ressources minières, exploitations illicites, processus EITI, patrimoine national.....	29
▶ Trafics de bois précieux.....	32
▶ Situation économique, coopération, accords commerciaux, divers.....	35

LA CRISE POLITIQUE

▶ Mise en œuvre de la feuille de route : CENIT, élections, amnistie

Elections : calendrier, candidatures

02/08 - La CENIT présente la calendrier électoral officiel. Elections présidentielles : 1er tour le 08 mai 2013. 2ème tour le 3 juillet 2013 jumelé avec les législatives. Elections communales (conseillers municipaux et maires) : 3 octobre 2013¹. Les élections régionales ne figurent pas dans ce premier calendrier. Elles auront lieu probablement en 2014, si le nouveau pouvoir en place veut bien les organiser. Béatrice Atallah estime qu'il était « *temps que la Grande Île ne soit plus mise au ban des nations, maintenant qu'elle a son calendrier électoral après plus de trois ans de crise* ». « *J'appelle la communauté internationale à lever les sanctions budgétaires* », a-t-elle déclaré, rappelant que plusieurs étapes ont été franchies avant d'en arriver à cette officialisation. En effet, la création de la CENIT est le fruit de la signature de la feuille de route. Des experts internationaux sont arrivés le 18 juin pour examiner l'organisation de l'élection. Ils ont recommandé la tenue de scrutins jumelés en mai-juin 2013, contrairement au calendrier partiel déjà avancé par la CENIT en mai sur la possibilité de tenir les élections cette année, comme le souhaitait le président de la Transition, qui tenait à organiser au moins une élection locale (législative ou communale). La présidente de la CENIT souligne néanmoins que la tenue des scrutins est conditionnée par

¹ Ecouter l'interview de Jean-Eric Rakotoarisoa, professeur de droit, vice-président de l'université d'Antananarivo, membre du SeFaFi sur RFI : <http://www.rfi.fr/emission/20120802-jean-eric-rakotoarisoa-professeur-droit-vice-president-universite-antananarivo-mem>

le déblocage des fonds nécessaires à leur organisation et par la promulgation à temps des législations régissant les différents types de scrutins. Sur ce dernier point, il est à noter que l'article 14 de la feuille de route stipule que «le président de la Transition, le premier ministre de consensus et les membres du gouvernement sont tenus de démissionner de leurs fonctions 60 jours avant la date du scrutin, s'ils décident de se porter candidats aux élections législatives et présidentielles. Toutefois, afin de pallier toute éventualité de vide juridique, une loi sera adoptée par le Parlement de la Transition pour définir les conditions de mise en œuvre y afférentes».

« Je soutiens Mme Atallah dans sa demande de levée des sanctions. La politique c'est une chose, mais les 20 millions de Malgaches, c'en est une autre. Nous avons toujours soutenu les programmes d'aide à la population », a déclaré pour sa part la coordinatrice résidente des Nations Unies, Fatma Samoura. Le représentant de l'UA aux Comores, Mourad Taiati, s'est dit favorable « au calendrier proposé et annoncé » par la CENIT, mais juge qu'« il est (encore) inapproprié de parler de la réintégration de Madagascar dans l'UA ». Pour le général Siaka Sangaré, expert électoral de l'OIF, ce calendrier est un bon début. « Un calendrier, c'est d'abord un repère, considère-t-il. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit certainement de dates forcément immuables mais c'est un repère » Le secrétaire général de la COI a affiché sa satisfaction, comme tous les diplomates présents à la cérémonie. Le premier ministre qualifie cette journée d'« d'historique ». Mais il ne faut pas oublier que l'environnement politique, c'est avant tout la résolution de la crise de personnes entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. La SADC leur a imposé un nouvel ultimatum : le 17 août, soit la date du prochain sommet de l'UA. Une seconde rencontre entre les deux hommes est prévue mais aucune date n'a encore été avancée. Tant qu'un accord n'aura pas été trouvé, le calendrier électoral reste donc hypothétique. « Nous avons travaillé sur le volet technique, et il va de soit que sans un climat d'apaisement politique rien ne saurait être », a souligné la représentante de l'ONU. Selon certaines sources, l'objectif des rencontres entre le président de la Transition et l'ex-chef de l'État ne viserait ni plus ni moins qu'à les contraindre à s'abstenir de participer au scrutin. Andry Rajoelina continue de faire mystère de sa participation aux présidentielles, du moins officiellement. De son côté, Marc Ravalomanana a clamé à maintes reprises sa décision de s'y présenter. *L'Express* note que ce calendrier conforte Marc Ravalomanana qui réclamait la tenue des présidentielles avant les législatives. Le jumelage présidentielles-législatives qui avait été annoncé ne sera que partiellement réalisé et il pourrait même ne pas l'être dans l'hypothèse de l'élection du président de la République dès le 1^{er} tour. Ce choix des législatives comme clé de voûte du processus de sortie de crise n'est pas, à proprement parler, une nouveauté. En effet, les deux accords mort-nés de Dakar avaient déjà prévu un tel schéma afin de faire sauter le verrou de la crise post-électorale de 2001-2002. L'idée était d'organiser des élections législatives anticipées afin de départager les deux belligérants de l'époque, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana.

La France se félicite du succès des discussions visant à arrêter les dates des élections présidentielles, législatives et municipales. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères déclare : « Ces dates ont été validées aussi bien par la communauté internationale (ONU et UA) que par le peuple malgache, représenté par la CENIT. La France soutient ce processus électoral, notamment par le biais d'une contribution d'1,2 million d'euros, versée aux organisations chargées de la préparation des scrutins : la SADC, la COI, l'OIF, l'UA ainsi que l'ONG Interpeace. La France appelle l'ensemble de la communauté internationale à s'investir pleinement aux côtés de la CENIT afin de garantir l'organisation d'élections transparentes, dans le respect des normes internationales ».

03/08 - Le groupe des « experts électoraux nationaux » conteste le calendrier officiel publié par la CENIT et la communauté internationale. De l'avis de ce groupe représenté par Madeleine Ramaholimihaso, fondatrice du CNOE, Bruno Rakotoarisoa, membre du CNOE, et Hery Rakotomanana, ancien président de la CENI, première du nom, 10 mois, c'est beaucoup trop long par rapport à la situation de pauvreté extrême dans laquelle est plongée la population. Il évoque les statistiques de la Banque mondiale qui évalue le taux de pauvreté à 77 % et les attentes très fortes de la population en faveur d'élections rapides. Dans son argumentation, le comité des experts nationaux avance que des obstacles pourraient survenir sur une période aussi longue, tels que « des émeutes ». Il estime qu'organiser des législatives en novembre 2012 ne pourrait qu'engendrer le retour de la confiance des investisseurs et des bailleurs et redonnerait vie à l'économie et donc à l'emploi. Le groupe ne renonce pas à convaincre les entités impliquées dans l'organisation de ces élections. La proposition consisterait à anticiper les législatives, sans remettre en cause les dates de la présidentielle arrêtées par la CENIT. *Tribune* juge ce combat perdu d'avance. Le KMF/CNOE a d'ailleurs proposé que le calendrier électoral définitif soit transformé en loi, pour prévenir toute tentative de remise en cause. Il appelle les deux principaux protagonistes et leurs partisans à ne pas constituer des obstacles à ce calendrier. Dans le même temps, Andry Rajoelina, animé par la même volonté d'organiser au moins les législatives cette année, a promulgué les deux textes relatifs aux présidentielles et aux législatives auparavant adoptés par le Parlement de la Transition². La CENIT a fait de cette promulgation une des principales conditions pour l'effectivité du calendrier électoral définitif. Des experts nationaux doutent de la faisabilité des élections suivant le calendrier de la CENIT. « Aucun détail sur les différentes étapes n'est connu » affirment-ils.

² Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/23/14/448497/78032007.pdf> et <http://storage.canalblog.com/52/80/448497/78031771.pdf>

Selon *Midi*, les Nations Unies optent pour la formule « Ni...ni... » aux présidentielles. Après la mission d'évaluation électorale effectuée par ses experts, deux rapports ont été envoyés à New-York. Le rapport dit technique traite des besoins électoraux ; le second contient des propositions politiques qui permettraient d'éviter d'autres crises post-électorales. Des indiscretions ont permis de savoir que dans ce rapport politique, les Nations Unies soutiennent la formule « Ni...ni... » : Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, les deux principaux protagonistes de la crise, ne devraient pas se présenter aux futures présidentielles. Cette question de candidature aurait bloqué le tête à tête des Seychelles. Outre ce sujet, le retour au pays de l'ancien président aurait constitué le second obstacle à la conclusion d'un accord. Retour immédiat et « *sans condition* » selon l'article 20 de la feuille de route ou retour après toutes les élections devant terminer la crise ? Andry Rajoelina se serait battu pour la seconde option.

04/08 - Le parti TGV, au pouvoir, discute de la possibilité pour Andry Rajoelina de se porter candidat à la présidentielle. La candidature du président de la Transition sera tranchée lors du congrès national qui devrait se tenir début septembre. Cette déclaration intervient quelques jours après l'officialisation du calendrier électoral définitif par la CENIT, cérémonie en marge de laquelle le bruit a couru que des tractations étaient en cours avec la communauté internationale pour dissuader les deux protagonistes de se présenter, en vue d'accélérer la sortie de crise. Une hypothèse ouvertement exprimée par le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac. Le parti TGV entend ne pas se faire dicter sa décision par la médiation internationale : il appartiendra aux membres de faire le choix de leur candidat, rappelle-t-il. Quant à Andry Rajoelina, il n'a toujours pas fait connaître officiellement sa décision. Selon *La Gazette*, la majorité des membres influents de la communauté internationale défend le principe de non-candidature des deux protagonistes au scrutin présidentiel pour satisfaire l'hostilité des Etats-Unis à une candidature d'Andry Rajoelina. Le pays de Barack Obama aurait manifesté à plusieurs reprises, lors des réunions du GIC, son opposition à la candidature d'Andry Rajoelina, à moins que Marc Ravalomanana puisse aussi concourir

05/08 - La COI évoque des risques de violences politiques en marge des élections prévues en mai 2013. Selon le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, le climat de tension est imputable aux deux protagonistes qui dominent la scène politique. Il rejoint l'avis des experts onusiens qui ont proposé qu'Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ne se présentent pas à la présidentielle. Une telle option serait susceptible, selon eux, de réduire considérablement les risques de violence politique. Pour le SG de la COI, une période d'apaisement politique est indispensable à Madagascar pour que le processus électoral puisse se dérouler dans les conditions idéales. « *La mise en retrait temporaire de ces deux protagonistes pourra y contribuer* », avance-t-il.

13/08 - Le secrétaire général de la COI s'exprime sur l'option du « Ni... ni »³. Jean-Claude de l'Estrac affirme qu'il ne s'agit que d'une « *proposition* » évoquée par les experts électoraux des Nations Unies contenue dans leur rapport de mai 2012. Une « *option* » à étudier « *dans l'intérêt d'élections pacifiques* », qu'il a fait sienne à titre personnel. Il réfute énergiquement le reproche qui lui a été fait de vouloir favoriser ainsi l'émergence de la candidature de son ami, le PDS d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy⁴

06/08 - Andry Rajoelina procède à la pose de la première pierre du futur Temple de Rugby promis lors de la campagne référendaire. Il s'agira d'un grand complexe sportif aux normes internationales exclusivement dédié au ballon ovale. 10.000 places seront disposés en gradins et tribunes couvertes. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Colas Madagascar. Achèvement prévu en décembre 2012. Aucune information n'a été fournie sur le montant de la construction ni sur l'origine des financements, remarquent *Tribune et L'Express*. Lors de son discours, Andry Rajoelina a déclaré, entre autres, que ce stade n'est pas construit pour lui ou sa famille. « *Ce stade est dédié à nous, à vous générations malgaches actuelle et à venir* », rappelant les déclarations de Marc Ravalomanana sur ce même lieu d'Andohatapenaka en 2008 : « *s'il a d'autres terrains à remblayer, je les remblayerai* ». Ce terrain était une immense plaine rizicole, avant que Marc Ravalomanana, ne le remblaye aux frais de l'Etat pour y construire l'usine de provende de son groupe Tiko, rappelle *Madagate*. Le terrain remblayé par l'ancien président, avait provoqué un tollé et avait fait l'objet d'un procès, perdu par ce dernier durant la Transition. « *Je suis sûr que nous nous souvenons de l'histoire. On avait dit que s'il y avait encore du terrain à remblayer je le remblayerais. Pour nous, s'il y a des choses à faire pour s'occuper du peuple, nous le ferons* », a déclaré Andry Rajoelina. L'ancien maire d'Antananarivo entend ainsi rappeler l'un de ses principaux différends avec Marc Ravalomanana, précurseur de la crise politique. Le rappel intervient à quelques jours du second tête à tête entre les deux protagonistes de la crise et au moment où le débat s'amplifie sur la question de la candidature de ceux-ci à la future présidentielle.

16/08 - Elections : les bailleurs étudient le financement. Une réunion, dénommée « *basket found* », doit établir les possibilités, principalement financières, de chacun des partenaires de Madagascar pour l'organisation et la tenue des présidentielles, législatives et communales. Une approche qui, selon *L'Express*, constituerait une grande

³ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/75/72/448497/78267871.pdf>

⁴ A noter que *L'Express de Madagascar* appartient au groupe mauricien La Sentinelle, éditeur de *L'Express de Maurice* (qui reprend ses articles) et à Edgard Razafindravahy, actuel président de la délégation spéciale (PDS) de la mairie de la capitale.

première dans les annales des élections en Afrique. « *Des experts des Nations Unies sont en train de finaliser le budget correspondant au calendrier officiel dernièrement annoncé, pour pouvoir mobiliser les partenaires internationaux et nationaux* », a informé la CENIT. Simon Pierre Nanitelamio, « *conseiller technique principal* » des Nations Unies, devrait est l'une des pierres angulaires de la mission. Une délégation de l'UE séjourne également à Madagascar. Elle est chargée d'« *identifier les besoins spécifiques de la CENIT et d'apporter son soutien* ». Une enveloppe d'un montant de 3 millions d'euros serait en voie de décaissement. Lors de sa visite à Bruxelles, Omer Beriziky avait laissé entendre qu'une aide de « 17 millions d'euros pourraient être débloquée rapidement ».

22/08 - 71 millions de dollars pour les élections. L'enveloppe chiffrée par la CENIT et le Système des Nations Unies couvre les opérations de recensement jusqu'à la tenue proprement dite de la présidentielle, des législatives et des communales. Exagéré, ce montant ne l'est pas, d'après Fatma Samoura. « *Même si on trouve que ce budget est assez élevé, il reste dans la limite de ce que font les autres pays en matière électorale* », a-t-elle indiqué, prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire qui a dépensé par le passé 340 millions d'euros pour des scrutins. Le plus urgent, dans tout cela, est de commencer au plus tôt le recensement qui nécessitera près de 15 millions d'euros. L'ONU a jusque-là consenti 1 million de dollars puis en allouera 2 millions en 2013. D'autres partenaires apporteront leur contribution, entre autres la France, la Norvège et même les Etats-Unis, à condition que le processus soit réellement démocratique. Le gouvernement doit débloquer 5 milliards Ar⁵, après les 2 milliards déjà octroyés.

De retour dans institutions de la Transition, la mouvance Ravalomanana conteste la légitimité des lois sur la présidentielle et les législatives. La prochaine rentrée parlementaire risque d'être mouvementée. Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente du CST et membre influent des « *Zanak'i Dada* », a déclaré que « *les textes relatifs aux élections ont été adoptés de manière unilatérale* ». Il faut les réexaminer. « *Les lois ont été votées de manière médiocre. Il y a des ambiguïtés à revoir et des dispositions qui ne correspondent pas à la Constitution que la communauté internationale n'a pas reconnue* », affirme-t-elle. Les membres du TGV rétorquent que « *si les parlementaires issus de la mouvance Ravalomanana veulent réintégrer les deux chambres, ils n'ont qu'à poursuivre les travaux déjà accomplis par leurs pairs. Les absents ne peuvent plus apporter des modifications ou revenir sur ce qui a été déjà examiné à maintes reprises par les autres* ». Les opposants doivent assumer les conséquences de leur retrait. D'après le parti TGV, la loi adoptée ne peut revenir au parlement que si la HCC observe un cas de « *non-conformité de cette loi par rapport à la Constitution ou si le président réclame sa relecture* ». L'objet de la discorde entre les deux camps concerne en particulier la loi sur la présidentielle. Votée sans amendement, elle écarte l'ancien président de la future élection. Les conditions d'éligibilité, qui prescrivent formellement que les individus condamnés définitivement et non amnistiés ne sont ni éligibles ni électeurs, constituent le point d'achoppement majeur. Une situation qui risque de mettre en péril la tenue des échéances électorales.

30/08 - Lois déjà adoptées : des amendements oui, une refonte totale non. Les exigences des parlementaires de la mouvance Ravalomanana, selon lesquelles il faudrait réviser les 5 lois adoptées au sein du Congrès et du CST durant leur absence (CENIT, amnistie, organisation des présidentielles et des législatives, code d'éthique et de bonne conduite), continuent d'agiter le monde politique. Les techniciens laissent entrevoir une possibilité limitée, à l'occasion de la prochaine session parlementaire, en octobre. Les débats risquent d'être tendus car il y va notamment de la possibilité pour l'ancien président de concourir à la présidentielle.

23/08 - Le calendrier électoral entériné par le conseil des ministres. Par un décret, il a officialisé le calendrier électoral publié par la CENIT et qui a été élaboré de concert avec les Nations Unies et la communauté internationale. Toutes les formations politiques signataires de la feuille de route avaient fait part de leur accord.

31/08 - Le montant des rémunérations des membres de la CENIT en question. *Sobika* révèle que le montant des indemnités qui devraient être allouées mensuellement à chacun de ses membres, et ce pour la durée de leur mandat (10 mois), s'élève à 6.5 millions Ar. Le but serait d'assurer leur indépendance matérielle et de les mettre à l'abri des besoins financiers pour qu'ils puissent se concentrer entièrement à leur tâche. Au vu par exemple des enveloppes allouées aux frais de carburant et de téléphone, « *l'on serait tenté de penser que, abstraction faite des huit heures quotidiennes de sommeil, les bénéficiaires n'auront donc nullement besoin de bureau puisqu'ils passeront leurs journées au volant tout en restant constamment pendus au téléphone* », ironise le site, qui ajoute : « *Visiblement on a voulu placer la barre assez haut afin de dissuader les éventuelles velléités d' « acheter » ces personnages-clés dans le processus de sortie de crise* ». Et de s'interroger : « *S'il en est ainsi de la CENIT, qu'en sera-t-il de la CES, une Chambre indépendante créée au sein de la HCC dont la mission est de loin plus délicate puisqu'il s'agit de trancher sur les contentieux électoraux, inévitables lors de ces prochaines consultations populaires ? Plus que pour les membres de la CENIT en effet, l'indépendance des juges qui seront appelés à siéger au sein de cette Cour éphémère sera mise à rude épreuve puisque c'est de leur décision, finalement, que dépendront les issues des différents scrutins. Au-delà, il faut d'ores et déjà anticiper que cette boulimie de la CENIT ne peut*

⁵ Soit 1,8 millions d'euros

que faire jurisprudence et gageons que les futurs membres des différentes Institutions de la IV^{ème} République ne manqueront pas de s'y référer le moment venu ».

Amnistie, réconciliation, CRM

07/08 - Amnistie : des magistrats élus à la commission spéciale. L'avant-projet d'ordonnance sur la mise en place de la commission ad hoc ou « *commission spéciale* » au sein de la Cour suprême accorde la part belle aux magistrats. Il prévoit la présence de 6 magistrats titulaires, dont le président de la Cour de cassation qui en est le président. 4 autres magistrats de premier grade au sein de la Cour de cassation et 2 magistrats de premier grade au Parquet général, dont un titulaire et un suppléant, élus en assemblée générale de ladite Cour par leurs pairs, complètent le tableau. La commission spéciale est chargée de se prononcer sur l'amnistie large et de plein droit des faits et des peines sur la période 2002 à 2009. Elle devrait statuer sur les demandes d'amnistie selon la loi d'amnistie votée en avril. Sa décision n'est susceptible d'aucun recours. Pour ce qui est de l'amnistie sur requête, la commission spéciale reçoit et traite les demandes instruites par le Conseil de Réconciliation (CRM) au fur et à mesure de leur transmission. « *Les propositions du Filankevitry ny fampihavanana malagasy ne lient pas la commission spéciale* », précise l'avant-projet. Le texte de loi ne prévoyait pas que la commission spéciale ait à statuer sur les demandes d'amnistie sur requête. L'ordonnance fixant les attributions, la composition et le fonctionnement de la Commission ad hoc, dénommée « *Commission spéciale au sein de la Cour Suprême, en charge de l'application des dispositions de la Loi portant amnistie* », a été prise en conseil des ministres du 22/08. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a déclaré : « *vue l'importance de la publication de la liste des amnistiés dans le processus de sortie de crise, je dirais que la commission ad hoc sera opérationnelle au plus tard dans un mois* ».

« **Selon les principes généraux du droit, une instance qui instruit un dossier ne juge pas celui-ci** », s'est justifiée Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. Un juriste, spécialiste de droit pénal n'est pas du même avis que la Garde des Sceaux. « *La séparation de poursuite et du jugement n'est pas valable en matière d'amnistie* », rétorque-t-il, soulevant l'exception de la procédure en matière d'amnistie. « *Cela se vérifie sur le processus Vérité et Réconciliation nationale en Afrique du Sud dont nous nous inspirons* », souligne-t-il. Le pénaliste anticipe l'application des textes à la suite de la décision de l'exécutif. « *C'est la loi la plus récente qui prévaut et qui est applicable. Les dispositions prévues par la loi d'amnistie seront donc abrogées d'une manière tacite* », constate-t-il. « *Dans ce cas, on se pose des questions sur la valeur des lois votées par le parlement qui seront effacées par une ordonnance plus tard* », conclut-il. La loi d'amnistie a été promulguée au mois de mai. Mais le gouvernement n'avait pas déposé de projet de loi sur la commission spéciale durant les sessions extraordinaires et la session ordinaire qui a pris fin au mois de juin. Cette fois-ci, il procède par voie d'ordonnance. « *Nous sommes dans une période d'intersession parlementaire. C'est pourquoi nous avons procédé par voie d'ordonnance. C'est tout. Il n'y a pas d'autres raisons à cela* », soutient la ministre de la Justice, en réplique aux critiques de la mouvance Ravalomanana qui se dit exclue de l'élaboration des textes (mais elle avait boycotté les travaux parlementaires).

Conseil de la Réconciliation Malagasy : course à la présidence ouverte, 45 sièges à pourvoir. Le poste de président du CRM sera pourvu par recours à une procédure d'appel à candidature ouverte aux personnalités reconnues au plan national membre ou non de cette institution. La loi portant création, missions, attributions, composition et modalités de fonctionnement du « *Filankevitry ny Fampihavanana Malagasy* » (FFM) ou « *Conseil de la Réconciliation Malagasy* » (CRM) a été promulguée. Les 44 autres membres sont choisis par la société civile, à raison de 2 membres par région. *La Gazette* note que ces personnalités devront être capables d'établir « *la vérité sur les violations graves des droits de l'homme en relation avec les conflits politiques* ». Pour pouvoir postuler à la présidence, il faut être de nationalité malagasy et avoir 40 ans révolus, ne pas participer à une institution de la IV^{ème} République ni à aucune activité politique et n'avoir jamais été condamné pour crime ou délit. Même si l'appel à candidature n'est pas encore lancé, il y a des candidats potentiels reconnus pour leur compétence et leur expérience. Zafy Albert a toujours prôné la réconciliation nationale. Il a d'ailleurs été l'initiateur du Comité de la Réconciliation Nationale (CRN). L'ancien vice-président de la CIJ, Raymond Ranjeva, n'a cessé de proposer des solutions pour la sortie de crise. Honoré Rakotomanana, l'ancien président de la HCC, par ses diverses interventions, apporte des points de vue éclairés sur la crise. Velompanahy Aristide, même s'il se fait discret, pourrait également être un prétendant non négligeable. La candidature de Lalao Randriamampionona, très active au sein de la société civile, n'est pas non plus à écarter.

21/08 - Aucun membre du CRM n'a encore été désigné. « *Le choix de chaque membre est assez difficile, sachant que tout le monde veut également y participer* » a confié Velompanahy Aristide, membre du Conseil.

27/08 - Amnistie : une justice instrumentalisée ? Le secrétaire général du SMM, Razafindrakoto Andriantojo, dénonce la procédure mise en place pour l'octroi de l'amnistie. Dans un premier temps, il appartient à la commission ad hoc composée de 6 magistrats de la Cour Suprême, élus par leurs pairs, d'arrêter la liste de ceux qui bénéficieront de l'amnistie. Ceux qui ne figureront pas sur cette liste pourront adresser un recours auprès du CRM. Celui-ci, composé de notables issus des différentes régions, statueront sur l'amnistie sur requête, conformément à la

législation. Ceux qui n'auront pas eu gain de cause auprès du CRM pourront encore faire recours auprès du Conseil d'Etat, qui sera le dernier recours de ceux qui auront été exclus de la liste de la commission ad hoc. Une procédure qui peut durer des mois voire des années. Le SMM craint que les politiques n'aient le dernier mot.

► Les suites de la mutinerie du 1^{er} RFI

04/08 - Les mutins du 22 juillet devant la justice. Les 7 hommes liés à la mutinerie du 1^{er} RFI ont été déférés au parquet. 2 militaires et 4 civils ont été placés sous mandat de dépôt, le 5^{ème} civil a été placé en liberté provisoire. Outre la mutinerie, la justice a retenu les chefs d'inculpation d'« atteinte à la sûreté de l'Etat », « meurtre », « association de malfaiteurs », passibles de la prison à vie. Le dossier des prévenus compterait plus de 500 pages. Au total, ils seraient environ 170 à se retrouver compromis dans ce coup de force. Bien des zones d'ombres persistent autour de cette mutinerie qui a fait 3 morts et 6 blessés, estime *RFI*. Selon certaines sources, les civils seraient d'anciens militaires reconvertis en hommes de main, l'un d'eux au moins aurait déjà été arrêté dans des affaires de kidnapping. De leur côté, un militaire et un civil sont encore hospitalisés, dans l'attente d'être déférés. La police serait toujours à la recherche d'au moins 2 militaires et des commanditaires. Les deux chroniqueurs de *Free-FM*, Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razarapiera, qui ont diffusé la déclaration des mutins, seraient également recherchés. Les 6 individus placés en détention préventive passeront de nouveau en instruction le 27 août.

Deux théories cohabitent sur les motivations des soldats mutins. Selon la première, il s'agirait d'un conflit interne aux militaires qui visait la démission du ministre des Forces armées, accusé de favoritisme. Dans la seconde hypothèse l'opération visait à empêcher Andry Rajoelina de partir négocier avec Marc Ravalomanana aux Seychelles. Certaines sources affirment que les ordres seraient venus de proches du président de la Transition, qui voudraient le décrédibiliser et l'écarter du pouvoir.

06/08 - Un prévenu, ex-militaire prénommé Théophile, est décédé à l'hôpital militaire de Soavinandriana alors que 6 autres suspects, dont un caporal, un sergent du bataillon de la primature et 4 autres ex-militaires, ont été placés en détention préventive à la maison de force de Tsiarafahy. Après les auditions, seul un civil a bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Au total, 11 prévenus devaient être livrés à la justice. Grièvement blessés par balles lorsque les forces gouvernementales ont délogé les mutins, l'ancien militaire Théophile et l'adjudant-chef Esoarana ont manqué à l'appel, au même titre que 2 hauts gradés, toujours en cavale. L'état des 2 premiers était critique lorsqu'ils ont été évacués à l'hôpital à bord de véhicules de l'armée, dans l'après-midi de la mutinerie. Les enquêtes ont été entamées la nuit même mais l'audition de Théophile n'a jamais été possible. Sombtant dans un coma profond, celui-ci a été placé en soins intensifs. À 3 reprises, la gendarmerie s'est déplacée à l'hôpital pour effectuer des enquêtes auprès de ses proches mais ceux-ci avaient déserté les lieux. Ainsi, ce seraient les auditions des autres mutins qui auraient permis de l'identifier. Les enquêtes préliminaires auraient révélé sa participation directe à la mutinerie.

08/08 - Le général Noël Rakotonandrasana interrogé. L'ancien ministre de la défense de la HAT, actuellement en détention dans le cadre de l'affaire BANI, soupçonné d'être compromis dans la mutinerie du 1^{er} RFI, est passé en instruction.

23/08 - Un sergent du Régiment des transmissions et des services (RTS), soupçonné d'avoir participé à la mutinerie, écroué à Tsiarafahy après avoir été présenté devant le doyen des juges. Plusieurs témoins, dont des jeunes recrues, avaient affirmé dans leur déposition qu'il avait activement participé à cette action. L'intéressé avait réussi à prendre la fuite mais retourné à sa caserne voici quelques jours, ses supérieurs l'ont remis aux enquêteurs. Ce sous-officier est donc le quatrième militaire à avoir été placé sous mandat de dépôt dans le cadre de cette affaire. Un autre sous-officier, le sergent Jean-Bruno R., est encore recherché. Un avis de recherche a été lancé fin juillet.

► Controverses, prises de position, tentatives de médiation, synode de la FJKM

Les difficultés du gouvernement d'union nationale

01/08 - Les membres du gouvernement issus de la mouvance Ravalomanana diffèrent leur participation au conseil de gouvernement et au conseil des ministres. L'exécutif n'a pas encore décidé de l'application de la mesure annoncée pour pallier à ces absences. Les ministres concernés ont rencontré Omer Beriziky avant la tenue du conseil, expliquant leur position par l'incident lié au retour manqué de Lalao Ravalomanana et de sa bru. La situation est donc en « stand by ». Des ministres intérimaires pourraient être nommés à la place de ceux de la mouvance Ravalomanana, absents des conseils depuis le 2 mai.

09/08 - Les ministres TGV du gouvernement boudent le conseil du gouvernement pour protester contre la position du premier ministre Omer Beriziky dans certains dossiers. Le bras de fer à la tête de l'exécutif reprend de plus bel. Les ministres pro-régime évoquent ses tergiversations à contresigner la décision du conseil des

ministres de suspendre les membres pro-Ravalomanana du gouvernement. Ils soulèvent également le cas de Joseph Randriamiharisoa, ancien ministre de l'Environnement et des forêts. Ce dernier a été limogé en avril mais aucune passation n'a eu lieu avec Omer Beriziky qui devrait assurer son intérim à la tête du département ministériel [en fait, cette passation s'est déroulée en catimini tout récemment et l'ancien ministre a enfin libéré son bureau]. Autre reproche adressé au premier ministre : sa remise en cause du refoulement de Lalao Ravalomanana, lors de son retour manqué du 27 juillet. « Certains ministres issus de l'UDR-C [plate-forme qui soutient l'homme fort de la Transition] adhèrent également à cette décision », confie un membre du gouvernement.

10/08 - Andry Rajoelina épingle Omer Beriziky. Le président critique sa gestion du gouvernement dans l'affaire des ministres de la mouvance Ravalomanana qui boycottent les conseils du gouvernement et les conseils des ministres. « Une décision avait été prise. Il faut que chacun y adhère pour éviter le blocage des affaires nationales », souligne-t-il, reprochant au gouvernement de ne pas avoir encore entamé la procédure de suspension des intéressés. Le chef du gouvernement continue de prôner le dialogue pour tenter de résoudre le problème.

16/08 - Les ministres des mouvances Ravalomanana et Rajoelina boycottent le conseil du gouvernement tenu à Antsiranana. Les proches du premier ministre fustigent l'attitude de ces derniers. « Il n'y a ni sabotage ni débandade dans le gouvernement. La majorité de ses membres respectent le gouvernement d'union nationale. Seuls les deux extrêmes ont été absents de la réunion. Ces derniers ne travaillent pas pour l'apaisement », a lâché Manassé Esoavelomandroso, président du Leader Fanilo et conseiller spécial d'Omer Beriziky. « Ce qui s'est passé est une négation du principe de consensualité », dénonce-t-il. « L'attelage ne tiendra jamais la route si on veut toujours privilégier les rapports des forces (...) Le premier ministre essaye de privilégier le dialogue, sans jamais imposer quoi que ce soit », a-t-il souligné. Les proches du président de la Transition reprochent à Omer Beriziky de ne pas avoir réagi à la demande d'Andry Rajoelina de nommer des ministres intérimaires pour remplacer les ministres de la mouvance Ravalomanana qui boycottent les travaux du gouvernement. Ils lui reprochent en outre de ne pas s'être prononcé contre la levée de l'interdiction d'exportation de bois de rose formulée par les opérateurs « malgré les décisions et les textes internationaux contraires à une telle option ». Au final, la moitié (18 sur 35) des ministres ont fait le déplacement. Le gouvernement dit d'« union nationale » est mal en point. Un remaniement paraît incontournable à nombre d'observateurs.

20/08 - La mouvance Ravalomanana confirme que suite au Sommet de la SADC ses ministres vont réintégrer les institutions de la Transition, notamment les réunions gouvernementales. Quant aux parlementaires, ils répondront présents lors des prochaines sessions tandis que le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, assurera pleinement ses fonctions, a déclaré Me Hanitra Razafimanantsoa. Pour *Midi*, la décision de la mouvance Ravalomanana vient torpiller le projet du pouvoir consistant à mettre en place un nouveau gouvernement. Selon certaines rumeurs Omer Beriziky aurait pu être remercié. Maharante Jean De Dieu, magistrat, qui a fait partie de la délégation d'Andry Rajoelina lors des deux rencontres aux Seychelles, aurait été pressenti comme nouveau chef de gouvernement. Ce retrait qui aura duré près de 4 mois était motivé au départ par le « non respect de l'application de la feuille de route ». Diverses raisons s'y sont ajoutées, entre autres, les poursuites engagées en l'encontre du groupe Tiko, l'entreprise de l'ancien président, accusée de ne pas avoir acquittée ses taxes et impôts.

27/08 - Les pro-Rajoelina mettent la pression sur le ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo. Selon la *LOI*, le ministre ne fait pas mystère de vouloir se présenter à la présidentielle de 2013. Il a fait savoir aux médiateurs de la SADC qu'il n'est pas favorable à la candidature d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana. La méfiance des pro-Rajoelina à son égard s'exacerbe. Depuis le mois de juin, Pierrot Rajaonarivelo n'a plus le pouvoir de nommer de nouveaux diplomates sur des postes à l'étranger.

Les relations entre la classe politique et les forces armées

02/08 - Appel aux politiciens de cesser d'utiliser les forces armées à des fins politiques. Le Conseil militaire de défense nationale (CMDN) présidé par le général Ranto Rabarisoa a rencontré les entités politiques signataires de la feuille de route pour les exhorter à ne pas rechercher d'appuis au sein des forces armées. « Les politiciens sont depuis 10 ans à l'origine de la brouille ou de la révolte et de l'indiscipline dans les rangs des forces armées. Les promesses et l'offre d'argent ont fait en sorte que les éléments des forces armées sont politisés et partagés en des camps politiques opposés, effaçant ou supplantant alors la neutralité des forces armées pour la patrie », déclare-t-il. « Depuis 2002, il existe un relâchement au sein des forces armées pour ce qui est de la vie militaire. Celui-ci touche le respect de la discipline et de l'éthique », explique le général Ranto Rabarisoa. Il concède que, malgré les « assises militaires de 2009 », des « failles » sont encore constatées au sein de l'armée, n'épargnant pas, par ricochet, les autorités militaires. La classe politique admet la critique mais elle suggère que l'armée renforce sa cohésion et améliore la condition sociale de ses membres, afin d'éviter les tentations. Il faut reconnaître, a souligné le général Ranto Rabarisoa, que la politisation des forces armées est néfaste car ce sont les éléments des forces de l'ordre qui sont aujourd'hui les plus nombreux en prison, par rapport aux hommes politiques. Les mouvances Zafy et Ravalomanana n'ont pas participé à cette rencontre. Pour *Tribune*, la politisation des forces armées date

de la période de la « révolution socialiste » et de l'instauration de quotas ethniques dans le recrutement d'élèves officiers, qui ont engendré des dérives au détriment des normes classiques de promotion. La démarche de l'instance mise en place en 2009 intervient près d'une semaine après le coup de force au 1^{er} RFI à Ivato, le 22 juillet. Le CMDN affirme vouloir agir selon le texte qui le régit en tant qu' « interface » entre les autorités politiques et les autorités militaires, « garant de la neutralité politique des forces armées ».

Des opposants au régime de Transition, notamment d'anciens parlementaires de l'ère Ravalomanana, critiquent les déclarations du CMDN. Ils font observer que le CMDN n'est pas un organe reconnu par la feuille de route.

Commentaire de *L'Express*⁶ : « Les militaires, à en croire le CMDN, en ont marre d'être instrumentalisés par les politiciens. Ils accusent même les hommes politiques d'être à l'origine du malaise au sein des forces armées. C'est surprenant comme déclaration. On a toujours pensé que c'était plutôt l'inverse. Du moins depuis 3 ans. On veut bien croire le CMDN et son désir de vouloir agir selon le texte qui garantit la neutralité politique des forces armées, mais quand on voit que le gouvernement comporte parmi ses membres des officiers et que les chefs militaires n'hésitent pas à prendre position sur une question tout à fait politique, comme le retour de l'ancien président, cela reste un mirage. Si le CMDN a cru devoir sonner le tocsin, c'est qu'on est peut-être arrivé à un stade où on se demande si l'armée est encore utile au pays ».

14/08 - De plus en plus de politiciens pointent du doigt les militaires et les accusent de faire obstacle à la mise en œuvre de la feuille de route et, partant, du climat d'apaisement. « Les militaires sont responsables des maux qui minent ce pays », a déclaré Jean-Marcel Miandrisoa de la mouvance Zafy, en réaction à la rencontre SADC/forces armées. Celles-ci sont qualifiées « d'instrument du pouvoir ». « Le régime n'hésite pas à recourir à l'intervention des militaires pour protéger ses propres intérêts », affirme-t-il.

Opposition

10/08 - Le front des opposants se relance. La plateforme politique « Front de l'opposition », mise sur pied afin de rassembler toutes les forces vives de l'opposition, a déposé une requête pour anticonstitutionnalité de la feuille de route auprès de la HCC. Elle annonce parallèlement des actions de sensibilisation dans les quartiers de la capitale et de l'agglomération. Lalatiana Ravolomanana, l'une des initiatrices de la plateforme, entend se rapprocher des syndicats grévistes, notamment du Sempama et de la cellule de crise interministérielle. La finalité reste de « mettre en place une nouvelle Transition acceptée par les Malgaches ».

24/08 - Fetison Rakoto Andrianirina prend la tête du PSD. Le parti de l'ancien président Tsiranana faisait cause commune avec la mouvance Ravalomanana depuis le début de la crise mais sa présidente, Ruffine Tsiranana, ministre de la Décentralisation, a tenu à renforcer cette alliance en cédant la place à Fetison Rakoto Andrianirina. Elle devient présidente d'honneur. L'ancien chef de délégation de la mouvance Ravalomanana s'était réfugié pendant un certain temps dans le mutisme avant de lancer son projet de la « Paix des braves », durant l'été 2011.

27/08 - Marc Ravalomanana : appel à l'apaisement. L'ancien chef de l'Etat est intervenu en direct par téléphone au Magro de Behoririka, depuis l'Afrique du Sud. Il a appelé ses partisans à agir dans le sens de l'apaisement : « Ce n'est plus le moment de se rejeter les responsabilités mais de regarder vers le futur. Il faut cesser les propos et gestes provocateurs. Tout le monde doit œuvrer pour instaurer une véritable atmosphère d'apaisement », s'est-il prononcé. Il a également fait part de sa confiance en la réussite des prochaines élections qui seront véritablement libres, grâce au concours de la communauté internationale. Il a enfin sollicité le pardon de ses compatriotes : « C'est devant Dieu que je vous demande de me pardonner pour ce que j'ai fait, si j'ai fait des choses qui ne vous ont pas plu », a-t-il déclaré dans sa première intervention depuis sa réélection au bureau de la FJKM. « Oui, j'ai entendu que l'ancien président a demandé pardon. La question est : pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour le faire ? » ? a réagi Lanto Rakotomavo, vice-présidente du CST et membre du parti TGV. « Si cela l'arrange vis-à-vis de sa religion et de sa foi, je n'y vois aucun mal, mais je maintiens toujours qu'il ne faut pas mélanger la religion avec la politique », s'est-elle insurgée. Et d'ajouter que la demande de pardon ne saurait effacer les poursuites judiciaires et les peines prononcées contre Marc Ravalomanana. Les décisions de la Justice n'ont rien à voir avec les questions de foi, a-t-elle conclu.

Tentatives et projets de médiation malgacho-malgache

11/08 - Le FFKM promet de dévoiler prochainement les contours techniques de son programme de médiation. Une rencontre est annoncée entre le FFKM et la SADC. Le contexte politique, marqué l'échec supposé de la médiation internationale, à travers les rencontres des deux protagonistes aux Seychelles, redonne du crédit aux tentatives de médiation de la société civile. « Une série de rencontres à huis-clos avec les 12 entités majeures de

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/61/76/448497/78025327.pdf> et <http://storage.canalblog.com/52/80/448497/78031771.pdf>

la crise, incluant les politiques, les forces armées, la société civile mais également la presse, devant déboucher sur un nouvel accord politique » devrait constituer le point d'orgue du programme, selon le pasteur Gilbert Randrianirina, secrétaire général du FFKM, qui précise cependant que « cette médiation n'a pas à proprement parlé de relation de cause à effet avec l'échec de celle de la Troïka ». Des acteurs et groupements politiques ont lancé des appels voilés au FFKM en faveur de son retour dans la médiation. Lalatiana Ravalomanana, l'une des initiatrices du Front de l'opposition, a affirmé que « le FFKM, en tant que force vive de la Nation, devrait prendre les choses en main ». Andry Rajoelina a mentionné à son retour des Seychelles que le FFKM sera dans la « short list » des prochains interlocuteurs de Marius Fransman, chef de la mission de la Troïka. Parmi les soutiens de cette initiative du FFKM, on trouve également le premier ministre, Omer Beriziky. La SADC et le FFKM n'ont pas cessé d'entretenir des contacts, avoués ou non, allant dans le sens d'une éventuelle coopération. La feuille de route a prévu la mise en place d'un Comité malgache de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de ce document. Ce comité, composé des représentants des Ray amandreny Mijoro, du CNOSC et du FINOANA a été récemment institué par décret. Le FFKM a refusé d'en faire partie mais a annoncé à plusieurs reprises qu'il ferait ses propres propositions. On les attend toujours...

14/08 - Le Comité de suivi et de contrôle (CSC) de l'application de la feuille de route prépare le dialogue malgacho-malgache. Dirigée par son président Péri Rasolondraibe, une délégation a rencontré le président du CST, le général Dolin Rasolosoia. Une rencontre qui entre dans le cadre des consultations engagées de toutes les forces politiques et forces vives concernées par le processus de résolution de la crise. La préparation d'une nouvelle médiation malgacho-malgache est désormais à l'ordre du jour, suite au changement de fusil d'épaule de la SADC après l'échec des rencontres des Seychelles. Pour l'heure, ces contacts sont l'œuvre de Péri Rasolondraibe, Rakotonirina Charles, Rakotondravelo Jean-Victorien et Velompanahy Aristide représentant respectivement la CNOSC, les Raiamandreny mijoro et le Finona. Le FFKM, que la SADC aurait sollicité pour piloter cette médiation malgacho-malgache, fait pour l'instant cavalier seul.

Le synode FJKM et ses implications politiques

14/08 - Synode FJKM sur fond politique. Cette entité majeure du FFKM tient son rendez-vous quadriennal à Manakara. Un évènement qui, plus que jamais, revêt une importance politique, bien que ses dirigeants fassent tout pour tenter de limiter la portée de la politique dans ses affaires internes. La présidence et la vice-présidence, doivent être accordées respectivement à un pasteur et à un laïc. Cette année, l'enjeu réside dans la liste de candidature, annoncée à tort ou à raison, comme acquis aux principaux camps politiques actuels, ainsi que sur la possibilité ou non pour Marc Ravalomanana, vice-président sortant, de se succéder à lui-même. À J-1 du rendez-vous, une pré-liste s'est établie, allant du pasteur Nestor Razafindramanitra au président sortant, Lala Rasendrahassina. Le président du Finona, considéré comme le poulain d'Andry Rajoelina, est annoncé parmi les mieux placés pour succéder à son rival direct, le pasteur Lala Rasendrahassina, depuis longtemps étiqueté comme le candidat de Marc Ravalomanana, depuis son accession au poste de numéro un de la FJKM en 2009. Le pasteur Marinasy sous-entend l'impossibilité pour Marc Ravalomanana de se voir élire, notamment à cause de son absence parmi les 80 membres du comité central. Une version corroborée par le règlement qui stipule que « le candidat à la vice-présidence doit impérativement résider sur le sol malgache et assister personnellement au scrutin ». Parmi une liste de pressentis non exhaustive figure notamment Andriamparany Radavidson, un ancien proche de Marc Ravalomanana et candidat virtuel à la présidentielle. En août 2008, Radavidson, ancien ministre des Finances, président de la section laïc (SLK), avait été évincé par Marc Ravalomanana de la course à la vice-présidence. L'ancien chef de l'Etat était parvenu à installer ses hommes de confiance dans les instances de la FJKM. Ils sont tous actuellement en exil. Selon *Tribune*, « il se murmure avec insistance que des valises d'argent font partie des bagages » de certains délégués. Et les travaux de couloir seraient intenses. Parmi les outsiders, Davida Rajaona, qui avait occupé le poste de directeur général du FID après avoir été Chief of Staff de la présidence sous le régime Ravalomanana et avant d'être placé sous mandat de dépôt pour des affaires de détournement, puis relaxé au bénéfice du doute⁷. Un statut de victime de Marc Ravalomanana qui pourrait jouer à sa faveur en lui épargnant l'étiquette de politicien à la solde de l'ex-président, observe *La Gazette*. Autre candidature possible : celle du Pr Emmanuel D. Tehindrazanarivelo, frère de l'ancien vice-premier ministre, en charge de la Santé publique, théologien de renom, fort d'une expérience en Europe et aux Etats-Unis.

17/08 - Synode de l'Eglise réformée : Marc Ravalomanana adresse une lettre d'excuse. L'ancien président de la République et vice-président de la FJKM a adressé une lettre d'excuse aux participants du XVIIème grand synode qui se déroule à Manakara. En 2008, à Mahajanga, pour le synode précédent, il avait fait le déplacement pour appuyer la candidature de ses proches, dont Hajanirina Razafinjatovo, ancien ministre des Finances et prési-

⁷ Selon la *LOI*, Davida Rajaona avait portant quelques atouts. PDG de l'IEP de Madagascar depuis avril 2011, financée par la FJKM, il a des alliés dans la hiérarchie ecclésiastique protestante. Ses fonctions lui donnent l'occasion de rencontrer de nombreuses personnalités étrangères et de voyager. L'IEP est en train de devenir un concurrent du CEDS de Pascal Chaigneau et de son beau-frère Solofo Rasoarahono. Il a dans son corps enseignant un membre influant du parti français UMP. Il est le cousin du vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo, lequel pourrait bien être le challenger d'Andry Rajoelina à la présidentielle de 2013.

dent du STK (mouvement de la jeunesse chrétienne), Ivohasina Razafimahefa, ancien ministre de l'Economie et président du SLK (mouvement des hommes chrétiens), ou encore de l'ancien ministre Benjamin Radavidson Andriamparany.

22/08 - Le pasteur Rasendrasahina, proche de l'ancien président, et Marc Ravalomanana reconduits respectivement comme président et vice-président de la FJKM⁸⁹. C'est un coup dur pour les dirigeants de la Transition car la proximité entre la mouvance Ravalomanana et l'Eglise FJKM se confirme. Chaque camp avait mobilisé les grands moyens pour s'emparer des commandes et d'importantes manœuvres avaient été entamées pour écarter le président sortant. Marc Ravalomanana retrouve ainsi son poste de vice-président laïc. Il l'a emporté largement face à ses adversaires, entamant son 3^{ème} mandat de vice-président. Un des anciens collaborateurs fait son entrée au bureau national en tant que conseiller. Le pasteur Lala Rasendrasahina, quant à lui, entame son 4^{ème} mandat de président. Les participants n'ont pas tenu compte du fait que le président en exil ne pouvait participer physiquement au synode : l'ancien président s'en était excusé tout en renouvelant sa candidature. Dans le cadre de l'élection des 40 représentants des laïcs au sein du collège des grands électeurs, Davida Rajaona est arrivé en seconde position loin derrière Marc Ravalomanana, suivi de l'ancien ambassadeur de Madagascar à Genève, Rajemison Rakotomaharo et de l'ancien ministre des Finances, Radavidson Andriamparany. Pour l'élection des 40 représentants des pasteurs au sein du collège des grands électeurs, le pasteur Nestor Razafindramanitra, considéré comme le poulain du pouvoir, a terminé 98^{ème}. Il n'a pas postulé au poste de président, arguant du fait qu'il a déjà de lourdes responsabilités dans la vie de la Nation, au sein de l'organisation de la société civile « *Finona* ». Pour *La Gazette*, ce désistement, comme celui de Davida Rajaona, pourrait avoir un lien avec l'échec de l'adoption d'une résolution interdisant à tout responsable de l'Eglise de faire de la politique.

Pour *La Gazette*, Marc Ravalomanana va continuer à instrumentaliser la FJKM à des fins politiques et verrouiller l'Eglise Réformée afin de disposer d'une base politique, à défaut d'un parti politique solide, le TIM étant disloqué. Pour la FJKM, le fait de reconduire Marc Ravalomanana manifeste l'espoir des pasteurs et des laïcs à un retour de celui qui a choyé l'Eglise durant son mandat à la tête du pays (2002 à 2009). La FJKM a en effet obtenu de nombreuses subventions des bailleurs de fonds. Nombreux sont les temples qui ont été construits par Marc Ravalomanana sur financements publics. La reconduction du tandem Rasendrasahina-Ravalomanana pourrait compromettre l'initiative du FFKM de reprendre la médiation de sortie de crise. Le FFKM, dont la FJKM est membre à part entière, ne peut en effet être juge et partie. La partialité du FFKM ne permettra pas à celui-ci d'aboutir au rapprochement des protagonistes de la crise. La reconduction du président déchu à la tête de l'Eglise Réformée servira d'argument à celui-ci pour appuyer les motifs de son retour au pays. Cette liaison dangereuse entre la FJKM et Marc Ravalomanana, coûtera cher à l'Eglise réformée, conclut le quotidien, qui rappelle que la FJKM représente près de 5 millions de fidèles, sur une population de 20 millions d'habitants.

Commentaire de *Tribune* : « *Pour une surprise, c'en fut une car plus d'uns ont pensé que c'en est fini de l'ère Rasendrasahina mais surtout de Marc Ravalomanana, et que les pasteurs et autres dirigeants laïcs FJKM de tous les synodes de l'île auraient tiré les leçons de la crise et des conséquences de ce qu'une partie de l'opinion qualifie d'emprise de l'argent sur l'église. En tout cas, les urnes ont donné tort à ceux qui ont cette perception ; les participants à ce grand synode ont admis qu'un candidat absent peut postuler à une chaire car cela n'empêche pas le bureau central de travailler. Doit-on avouer avec les détracteurs de Marc Ravalomanana et du pasteur Lala Rasendrasahina que cette fois encore l'argent a eu raison des consciences de plusieurs centaines de participants et que tous les grands électeurs ont été corrompus par le pasteur Lala Rasendrasahina qui serait la main agissante de l'ancien président en exil ? Encore faut-il prouver de manière concrète qu'il y eut corruption* ».

Pour *Midi*, « *à supposer que la moitié seulement des fidèles soit en âge de voter le 8 mai 2013, et en défalquant les 5% qui n'ont pas voté en sa faveur à Manakara, l'ancien président partirait, dans la course à la magistrature suprême, avec un potentiel d'environ de millions de voix* ». Le quotidien évoque le « *réveil politico-spirituel des 5 millions de fidèles répartis dans 6.000 temples FJKM* ». **Un événement qui pourraient faire du vainqueur de Manakara le vainqueur de la présidentielle, le 3 juillet 2013.** « *Si l'exilé d'Afrique du Sud a été condamné par contumace sur l'affaire 7 février, il a été réélu par contumace à Manakara* », ose-t-il le parallèle.

25/08 - La réélection de Marc Ravalomanana fêtée par ses supporters. La reconduction du pasteur Lala Rasendrasahina et de Marc Ravalomanana aux postes de président et vice-président laïc la FJKM a été accueillie avec ferveur par les « *Zanak'i Dada* » au Magro de Behoririka. Les intervenants ont fait remarquer que l'ancien président tient encore une place importante dans le cœur de la population.

30/08 - La crédibilité du FFKM est en jeu, selon Jean-Louis Rakotoambo et sa formation, le Teza. Pour lui, le FFKM ne doit plus revendiquer un rôle dans le domaine politique. « *le Conseil a plus d'une fois versé dans des actes partisans, notamment avec la FJKM qui penche pour Marc Ravalomanana et les catholiques qui entretiennent quelque proximité avec Andry Rajoelina* », estime-t-il. L'intervenant propose que le Conseil intervienne uni-

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/10/45/448497/78513844.pdf>

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/42/61/448497/78561876.pdf>

quement dans l'organisation des scrutins, notamment au niveau de la confection des listes ou encore l'observation électorale, mission qu'il peut remplir du fait de son excellente implantation locale.

30/08 - Les évêques anglicans de la région océan Indien expriment leurs vives préoccupations sur la dégradation de la situation politique et sociale dans la Grande Île¹⁰. A l'issue du synode de Fianarantsoa, Mgr Ian Ernest, évêque du Diocèse de Maurice interpelle les politiciens et appelle à la mobilisation des gens de bonne volonté pour aider Madagascar à sortir de la crise. Il se dit convaincu que « *l'Église peut susciter une plateforme de dialogue et une collaboration active* » pour le désamorçage de la crise, tout en mettant en garde contre tout risque de proximité avec les politiciens et d'insister ainsi sur « *l'indépendance de l'Église* » dans sa démarche. « *La Grande Île ressemble exactement à un bateau sans capitaine et nous sommes vraiment préoccupés par ce qui se passe à Madagascar. (...) Les Malgaches sont désemparés, vivent au jour le jour, et sont dans l'incertitude quant à l'avenir. Cela crée des situations déshumanisantes. Nous notons qu'une forme de léthargie et de fatigue apparente s'est infiltrée graduellement au sein de la société malgache et commence même à infecter les diverses communautés chrétiennes. Le plus grave, c'est l'étendue de la corruption et du trafic d'influence qui sont devenus pratiques courantes et donnent lieu à des rapports de force qui vont jusqu'à la violence entre les différents acteurs de la République* » déclare-t-il.

Nouvelles perspectives de médiation pour la société civile

18/08 - Collectifs et Organisations de la Société civile : pour une conférence nationale sous l'égide de la SADC. Dans une lettre envoyée aux chefs d'Etat¹¹ des pays membres de la SADC qui tiennent leur Sommet à Maputo, la société civile, regroupée sous la dénomination de « *Collectifs et Organisations de la Société civile Malgache* », propose « *la tenue d'une Conférence nationale de toutes les forces vives de la Nation, organisée par la société civile en collaboration avec le bureau de liaison de la SADC à Madagascar* ». Une telle Conférence permettrait, entre autres, de corriger d'un commun accord les différentes violations commises dans l'application de la feuille de route et de solutionner les dysfonctionnements observés par rapport aux résolutions de Sandton, lesquelles ont posé les principes de base et le cadre de référence d'une solution inclusive, consensuelle et pacifique de la crise politique. L'une des meilleures façons d'y parvenir serait d'harmoniser le suivi national effectué par le Comité de Suivi et de Contrôle (CSC) qui vient d'être mis en place et le suivi international dont la SADC est le chef de file. Autrement dit, une collaboration étroite est impérative entre la SADC et les organisations de la société civile malgaches, dont le CSC et le Conseil National pour la Réconciliation (CNR) en cours de constitution. La société civile propose aux médiateurs de travailler plus étroitement avec elle, afin d'être mieux au fait des réalités du terrain.

► Echec du second face à face Rajoelina-Ravalomanana sous l'égide de la SADC

06/08 - Annonce de la seconde rencontre entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Pour la seconde fois en 3 semaines, les regards se tournent vers les Seychelles. L'ancien président va y rencontrer le 8 août le président de la Transition. Ce deuxième round, à huis clos, doit aboutir à la fin de la crise politique, mais aussi personnelle, entre les deux hommes. Marc Ravalomanana a déjà quitté l'Afrique du Sud. Les organisateurs quant à eux seraient déjà sur place. Andry Rajoelina a fait savoir dans un communiqué qu'il quittera Antananarivo pour Mahé, lieu de la rencontre, le 7 août. Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial et Jean De Dieu Maharante, vice-président du CST, font partie de la délégation qui accompagnera Andry Rajoelina. Marius Fransman, chef des médiateurs de la SADC, est attendu à Madagascar au lendemain de cette deuxième rencontre des Seychelles, le 9 août.

08/08 - Les négociations s'annoncent compliquées. Andry Rajoelina évoque la perspective d'organiser des élections, même à défaut d'accord. La nouvelle rencontre aux Seychelles accouchera-t-elle d'un accord ? Rien n'est moins sûr à entendre les déclarations des protagonistes. Plus que jamais, les positions semblent antagonistes. A son départ, le président de la Transition a livré son point de vue sur les éventuelles candidatures des 2 protagonistes et sur le retour au pays de Marc Ravalomanana, points qui devraient normalement être au centre de la rencontre. « *Soyons clairs : au jour d'aujourd'hui, l'ancien président n'a pas le droit et ne remplit pas les critères exigés pour être candidat à la prochaine présidentielle. Pour ce qui est de son retour, il y a bien l'article 20 de la feuille de route mais il y a également l'article 45* », a-t-il tranché. A noter que pour sa part l'ancien président n'a cessé de revendiquer son droit de revenir au pays et de marteler son intention de s'aligner au départ de la présidentielle. Ce faisant, d'après ses partisans, « *il n'acceptera jamais le scénario d'un ni...ni* »^{12 13} que semble privilé-

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://s4.storage.canalblog.com/34/76/448497/78721561.pdf>

¹¹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/21/93/448497/78373509.pdf>

¹² Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/46/08/448497/78144643.pdf>

gier la communauté internationale. Andry Rajoelina laisse entendre que la perspective d'un accord n'est pas acquise : « *On va aux Seychelles pour voir s'il y a des compromis en vue de la sortie de crise, s'il n'y a pas de compromis, cela ne nous empêchera pas de tenir les élections* », annonce-t-il. « *Et s'il y a des points à améliorer, notamment au niveau de ce calendrier, par exemple en avançant les dates de tenue des élections, cela ne devrait poser aucun problème* », poursuit-il, laissant à nouveau entrevoir l'organisation d'élections fin 2012, sans l'accord de la communauté internationale et de la CENIT qui s'y est ralliée. Les poursuites engagées à l'encontre de Marc Ravalomanana en Afrique du Sud peuvent constituer un moyen de pression mis à profit par la communauté internationale pour exclure l'ancien président de la compétition électorale et, dans un souci d'équité, d'avoir la même exigence à l'encontre de son adversaire.

« **Rencontre des Seychelles : le pessimisme prévaut** », titre *La Gazette*. « *Si un mince espoir a subsisté sur l'issue des débats, la conférence de presse d'Andry Rajoelina, à son départ d'Ivato a enlevé toute illusion. (...) Dans l'affaire, les plus solides valeurs malgaches comme le « Fihavanana » et l'esprit de consensus sont bafouées. Ces pourparlers qui se suivent mais qui aboutissent invariablement à un échec font d'ailleurs honte devant la communauté internationale. En fait, si Andry Rajoelina se montre aussi intransigeant sur la question de l'éligibilité de son vis-à-vis, c'est parce qu'il craint notamment qu'un retour au pouvoir de Marc Ravalomanana ne soit placé sous le signe de la revanche : enquêtes et emprisonnement pour les dirigeants de la transition. Cela s'est vu dans notre histoire et est appelé ironiquement l'« alternance dans les prisons. L'adepte connu de cette méthode effectivement est Marc Ravalomanana ».*

09/08 - Nouvel échec des discussions après un face-à-face éclair¹⁴. Après des heures de réunion entre les membres des délégations des deux camps, puis une demi-heure de face-à-face entre les deux protagonistes, en présence du président seychellois James Michel et du président sud-africain Jacob Zuma, aucun consensus n'a été trouvé. Andry Rajoelina, annonçant ce nouvel échec à la presse à Victoria, capitale seychelloise, a laissé entendre que d'autres discussions auront lieu dans quelques jours, mais n'a pas donné plus de précisions. Autant dans le camp de l'ancien président que dans les rangs des médiateurs et du pays hôte, le ton est à la discrétion. « *Nous avons convenu de ne faire aucune déclaration* », a indiqué un membre de la mouvance Ravalomanana présent aux Seychelles. Si aucun accord n'est trouvé avant le début du sommet de Maputo, le 17 août, la SADC menace d'exclure du processus de réconciliation celui qui sera jugé responsable du blocage. L'organisation régionale annonce une prochaine consultation des parties prenantes et signataires de la feuille de route sur les résultats de la rencontre. Cette mission a été confiée à Marius Fransman, le chef des médiateurs de la SADC, qui est attendu à Madagascar. Signe des tensions persistantes entre les deux hommes, MM. Ravalomanana et Rajoelina avaient tous deux tenu des propos très durs à la veille des discussions. *Tribune* écrit : « *Nombreux ont été les observateurs qui s'interrogeaient sur la nécessité de cette rencontre alors que l'atmosphère a toujours été orageuse au dessus des deux camps. Les sourires hypocrites et les poignées de main assassines font redouter, selon les remarques de simples citoyens, une intervention directe de la SADC et de la COI pour imposer les vues de la communauté internationale* ».

09/08 - Andry Rajoelina : il faut éviter « coûte que coûte » le retour de Marc Ravalomanana. Accueilli notamment par le premier ministre Omer Beriziky à son retour des Seychelles, le président de la Transition a expliqué que le calendrier électoral fixé par la CENIT sera maintenu : « *comme je l'ai déjà affirmé lors de mon départ pour ce second round (...), les résultats de cette entrevue n'influent en aucun cas [sur] la date des élections. En d'autres termes, quelle que soit l'issue de cette rencontre, la tenue des élections présidentielles le 8 mai 2013 ne devrait plus changer. (...) Dans un souci de trouver une entente visant à instaurer un climat d'apaisement durable à Madagascar, nous avons proposé un bon nombre de solutions pour qu'il n'y ait plus d'affrontements et des morts dans le pays. Mais apparemment, l'homme n'a pas du tout changé et il ne changera jamais. En 2002, quand l'ancien Président est monté au pouvoir, il y avait des affrontements ayant fait des morts, dans tout Madagascar, tout comme ce qui s'est passé lorsqu'il a quitté le pouvoir en 2009. Cette fois-ci, il veut, coûte que coûte, revenir au pouvoir. Mais nous, on dit, on ne le laissera jamais revenir au pouvoir. (...) Toutes les conditions requises pour l'organisation des consultations populaires sont actuellement remplies. Ainsi, la SADC n'a pas le droit de nous faire des pressions sortant du cadre de la feuille de route* ». Au sujet de sa propre candidature à la présidentielle, Andry Rajoelina déclare : « *Que ce soit clair : aucune disposition n'interdit ou n'oblige ma candidature aux élections. Toutefois, au moment opportun, je pourrai prendre les décisions adéquates qui dépendent surtout de l'apaisement et de l'avenir du peuple malgache et celui de la Nation. Si la non présentation de ma candidature peut sauver le pays, je peux me mettre à l'écart. Dans le cas contraire, on verra la suite* ».

Pour Le Courrier, « Il faut admettre que la SADC a complètement échoué dans cette médiation, et tant que les grandes puissances comme la France et les Etats-Unis ne s'arrêtent pas de soutenir l'un ou l'autre de ces protagonistes, la crise perdurera. Que les Etats-Unis arrêtent de tirer sur Andry Rajoelina et que la France n'adopte pas un double langage et tout rentrera dans l'ordre. Madagascar est en train de vivre des heures noires comme du temps de Laurent Gbagbo [en Côte d'Ivoire] où tous les acteurs englués dans un régime de consensus et inclu-

¹³ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/84/65/448497/78683468.pdf>

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/00/33/448497/78176094.pdf> et <http://storage.canalblog.com/60/61/448497/78176638.pdf>

sif ont tous goûté au fromage et, finalement, ne veulent nullement que les élections se fassent. Le plaisir de rester à tous les niveaux du pouvoir est tel que tous les signataires de la feuille de route feront tout pour que la transition dure. En premier lieu Marc Ravalomanana et ses partisans qui ne veulent pas d'une solution à cette impasse avant qu'ils ne soient sûrs de gagner les futures élections. (...) Il y a évidemment Andry Rajoelina et tous ses partis satellites qui ne pensent qu'à renforcer leurs pouvoirs et continuer tous leurs trafics en tous genres pour se faire un trésor de guerre en vue des différentes échéances électorales. (...) La SADC peut-elle appliquer des sanctions à l'un des deux rivaux ou au deux comme elle l'avait annoncé ? Les observateurs semblent sceptiques. (...) La seule issue possible est que le PM Beriziky prenne le taureau par les cornes. Il est le seul habilité, en tant que garant de la feuille de route, à mener à bien cette transition. On attend de sa part cette volonté de gouverner et de s'imposer face à tous ces ministres hétéroclites, quitte à les changer ».

« Madagascar entre dans une crise préélectorale », titre Madonline.

10/08 - La Troïka cherche la parade pour trouver une issue présentable à la crise au Sommet de la SADC des 17 et 18 août, au Mozambique. « La réunion s'est tenue dans un environnement paisible et serein. Les discussions ont été cordiales et les participants ont montré un bon leadership et une bonne détermination pour l'application intégrale de la feuille de route (...). Toutes les parties ont été satisfaites du progrès qui a été fait dans la recherche d'une solution politique durable à Madagascar », affirme le communiqué très « langue de bois » résumant la rencontre d'une trentaine de minutes entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana¹⁵. À moins que celui-ci fasse référence à l'« accord » sur le maintien du calendrier électoral, indépendamment des discussions politiques. Tananews fustige ce texte officiel en ces termes : « tout va bien, le ciel est bleu, les oiseaux chantent ». L'organe de coopération de la SADC promet de poursuivre dans cette dynamique de « progrès ». « À cet égard, il a été décidé de consulter toutes les parties prenantes et signataires de la feuille de route, afin de s'enquérir de leur point de vue concernant les résultats de la réunion (...) en vue de faire un rapport au Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement à Maputo », explique le communiqué.

► Les nouvelles orientations de la SADC, le Sommet de la Troïka et des chefs d'Etat

11/08 - Après l'échec des rencontres aux Seychelles, la Troïka de retour à Madagascar. Le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la coopération, Marius Fransman, dirige la délégation qui doit rencontrer tous les signataires de la feuille de route. « Nous venons ici pour nous entretenir avec les parties prenantes et pour leur raconter ce qui s'est passé là-bas [aux Seychelles] », a-t-il déclaré à son arrivée. « Nous nous sommes rendus compte qu'ils ne sont pas les seuls à Madagascar et que personne ne doit tenir en otage l'avenir du pays », a souligné Marius Fransman, qui donne l'impression d'un changement de stratégie concernant le dossier malgache. Outre les entités signataires de la feuille de route, la délégation devrait également rencontrer les organisations de la société civile, les Eglises, les responsables des forces de sécurité ainsi que les magistrats. Ces derniers devraient notamment apporter leur point de vue sur le statut de Marc Ravalomanana qui a été condamné par la cour criminelle d'Antananarivo à des travaux forcés à perpétuité pour les événements du 7 février 2009. Le ministre des Affaires étrangères des Seychelles, Jean-Paul Adam, lui aussi, est venu se joindre à cette mission cruciale. La menace de sanctions continue de peser sur l'un des deux ou les deux protagonistes, lors du sommet de la SADC des 17 et 18 août mais rares sont ceux qui les croient possibles et efficaces. Les médias s'interrogent sur les conclusions de cette seconde rencontre aux Seychelles, présentées comme un échec. N'y aurait-il pas eu des accords secrets de conclus ? L'opinion demeure dans l'expectative. Marius Fransman a surpris ses interlocuteurs lorsqu'il a déclaré souhaiter rencontrer les membres de la CENIT afin d'apporter « des recommandations, sans bouleverser le calendrier électoral » publié avec l'aval de la communauté internationale. Le vice-ministre sud-africain a manifesté sa réticence à prolonger le mandat d'un parlement non élu. La SADC semblerait vouloir avancer les législatives par rapport à la date prévue par le calendrier déjà établi. Il se murmure également que des amendements pourraient être apportées à la feuille de route.

13/08 - Changement de fusil d'épaule ? Les responsables de la Troïka ont-ils pris conscience du fait que la crise ne se résume pas au seul président de la Transition et à l'ancien président en exil ? Ils se déclarent favorables à un sommet des représentants de toutes les forces vives. La Troïka a approuvé l'idée d'un dialogue malgacho-malgache à l'issue de sa seconde journée de consultations qui a permis aux forces vives d'exprimer leur point de vue sur trois sujets : le calendrier électoral, le retour de Marc Ravalomanana et la candidature aux présidentielles de ce dernier et de son rival. La plupart des entités consultées acceptent le calendrier électoral publié par la CENIT. Mais les avis divergent sur le retour de Marc Ravalomanana et la question de la candidature des deux principaux protagonistes. Les entités ayant des candidats pressentis à la course à la magistrature suprême militent pour le « ni Ravalomanana ni Rajoelina ». Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, a également été consultée concernant les procédures judiciaires et pénales impliquant l'ancien chef de l'État. Dans un communiqué, la SADC estime que « les parties ont été d'accord sur environ 95% des questions perti-

¹⁵ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/87/89/448497/78203307.jpg>

nentes dans la feuille de route ». Mais des questions d'une importance cruciale restent cependant en suspens, et ne peuvent pas être ignorées.

L'idée de **conférence nationale** a été notamment défendue par les sensibilités politiques n'ayant pas adhéré à la feuille de route. Ce changement de cap de la SADC, analysé par certains comme un aveu d'échec, a été annoncé par Max Fabien Andrianirina, rapporteur général du comité de pilotage du dialogue malgache-malgache. *RFI* indique que la SADC se conforme ainsi à la manière de faire à Madagascar, qui possède la culture du *Fihavanana*, culture du consensus à tout prix acceptée par toutes les parties. *Le Courrier* note que ce changement d'orientation constitue une victoire pour Didier Ratsiraka, qui verra peut-être son projet de conférence nationale se réaliser. *Sobika* écrit que « *le dossier malgache semble avoir eu raison de la persévérance de Marius Fransman, le bouillant représentant du Président sud-africain au sein de la Troïka de la SADC* ».

L'autre fait marquant de cette mission de la SADC qui s'est achevée, c'est **l'entrevue avec le commandement militaire malgache, qui a duré 5 heures au lieu des 2 initialement prévues**. Elle se serait heurté au refus catégorique des chefs militaires d'envisager le retour de Marc Ravalomanana ; elle leur aurait demandé d'instaurer l'apaisement et de garantir la tenue des élections dans la stabilité. *Tananews* rappelle que l'armée est divisée depuis le début de la crise mais que le commandement est actuellement détenu par des militaires proches du chef de la transition. Ils s'opposent farouchement au retour au pays de Marc Ravalomanana et à l'application des articles afférents de la feuille de route.

La Gazette exprime son mécontentement vis-à-vis de Marius Fransman qui, lors du culte auquel il a participé à dans une église anglicane de la capitale, aurait invité les fidèles à prier pour le retour de Marc Ravalomanana : « *La déclaration de Marius Fransman est une nouvelle fois la preuve de la partialité de l'Afrique du Sud dans la résolution de la crise malgache* », juge-t-il. Avant de rejoindre l'Afrique du Sud, le vice-ministre sud-africain a lancé un nouveau débat autour du **statut des anciens chefs d'Etat**, prévu dans la feuille de route. Associant Marc Ravalomanana au statut des anciens présidents, Marius Fransman envisagerait ainsi de lui octroyer une porte de sortie honorable. Ce statut offrirait aux anciens dirigeants un cadre juridique qui les protégerait d'éventuelles poursuites judiciaires et leur accorderait une sécurité financière. En contrepartie de cette immunité, ce cadre juridique les contraindrait à renoncer à leurs activités politiques, et donc à se présenter aux élections.

A l'issue de sa rencontre avec la délégation, la présidente de la CENIT, Atallah Béatrice, a affirmé qu'il n'y aura pas de changement dans le calendrier électoral, allant ainsi à l'encontre de certains commentateurs qui laissaient entendre que la SADC suggérerait à la CENIT d'avancer les législatives et de les placer avant les présidentielles. Le communiqué laconique - en anglais et non traduit - de la Troïka rappelle toutefois que « **les résultats des réunions des Seychelles ainsi que les séances de consultation avec les parties prenantes feront partie du rapport à soumettre au sommet ordinaire de la SADC à Maputo** ». La conférence nationale envisagée devrait se tenir dans un délai de 2 à 3 mois.

La grande question maintenant est de savoir comment les Malgaches vont s'organiser pour monter cette conférence nationale souveraine¹⁶. Quelles entités seront invitées pour assurer une représentativité nationale aux délégués ? Quelles personnalités vont se charger de l'arbitrage des débats ? De quelle manière vont être dégagées les résolutions de ces réunions, par le vote ou par consensus ? Depuis 2009, le régime de Transition a organisé diverses assises « *nationales* » dont les motions ont ensuite été vivement contestées. Leur représentativité a été mise en doute, ainsi que le processus d'arbitrage, qualifié de partial. La première tâche de la conférence nationale, sera de se doter d'une méthode de travail qui la mette au dessus de tout soupçon, écrit *La Gazette*. **La Troïka a donné l'impression d'envoyer un appel du pied à la FFKM.**

16/08 - Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana « invités » au Sommet de la Troïka de la SADC qui se tient la veille du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Le président de la Transition est accompagné de son conseiller spécial, Norbert Lala Ratsirahonana, du président du Conseil Militaire pour la Défense Nationale (CMDN), le général Ranto Rabarisoa, du secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie, le général Randrianazary, du commandant de la circonscription régionale de la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana, ainsi que de la directrice des relations internationales à la présidence, Annick Rajaona. *RFI* met l'accent sur la présence des militaires dans l'entourage immédiat d'Andry Rajoelina. Une présence qui renvoie forcément à un autre détail : ces généraux ainsi que les ministres des Forces armées, de la Sécurité intérieure et le chef de la police ont été consultés pendant plus de 5 heures par la SADC lors de leur récente mission dans la capitale malgache. Pour *L'Express*, la Troïka semble se lancer dans une ultime tentative pour recueillir les arguments des parties malgaches avant de trancher. « *Les deux principaux protagonistes seront jugés sur pièce* », écrit-il. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana se retrouvent ainsi de nouveau à Maputo 3 ans après leur première rencontre dans la capitale mozambicaine.

19/08 - Sommet de la SADC: le troisième round des négociations sur Madagascar accouche d'une souris. Le communiqué final, très laconique, se limite à indiquer que le médiateur de l'organisation est invité à « *intensifier le dialogue avec les principaux partis politiques malgaches afin de (...) prendre les mesures nécessaires pour*

¹⁶ Voir aussi Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/14/42/448497/78259365.pdf>

mettre en œuvre entièrement et urgemment la feuille de route et créer un environnement favorable pour des élections libres et démocratiques ». L'organisation n'a guère avancé sur ce dossier, pas plus que sur les autres qui étaient à son ordre du jour. La menace de sanction qui pesait sur celui ou ceux qui auraient été jugés responsables du blocage de la feuille de route n'a pas été mise à exécution, pas même évoquée, semble-t-il.

Andry Rajoelina a déclaré : « *En ce qui concerne le retour de l'ancien président, car c'est le sujet du blocage de la résolution de la crise à Madagascar, il a été conclu que l'ancien président ne rentrera pas tout de suite au pays (...), il a été décidé qu'il faut que ce retour soit concerté et régularisé avec les autorités compétentes. L'évaluation devrait se passer dans les 30 à 60 jours. (...) Une sérieuse collaboration entre les forces de l'ordre malgache et les responsables de la sécurité au niveau de l'organe de la SADC s'impose. S'il y a des troubles pendant les 30 à 60 jours, on verra. (...) Ce qui prime pour moi, c'est d'instaurer une paix durable à Madagascar. Et je pourrais ne pas me présenter si c'est pour l'intérêt supérieur de la Nation*, a-t-il précisé. « *Aux Seychelles, j'ai proposé de ne pas me présenter aux élections si l'ancien président accepte de rentrer après les élections, mais il n'a pas voulu* », a-t-il déclaré. « *La SADC n'est pas en mesure d'interdire une candidature* », a rétorqué l'ancien président. Le ministre seychellois des Affaires étrangères Jean-Paul Adam, a expliqué à l'AFP que l'équipe de médiation de la SADC avait préconisé que ni M. Ravalomanana, ni M. Rajoelina ne soient candidats à la prochaine présidentielle. « *L'idée que les deux ne se présentent pas a été attentivement considérée par le Sommet* », a-t-il précisé. « *La SADC ne peut pas décider qui se présente dans une élection démocratique* », a corrigé le secrétaire exécutif de l'organisation régionale, Tomaz Salomao, qui a noté que la question du retour de Marc Ravalomanana est « *inconditionnelle* », tout en ajoutant : « *ils doivent mettre l'intérêt de Madagascar en premier, pas le leur* ». Selon certains commentateurs, la SADC organiserait les conditions et les modalités de retour de Marc Ravalomanana avec les chefs militaires qui ont fait le déplacement à Maputo la veille du Sommet des chefs d'Etat. Un pas aurait donc été fait dans la voie de l'apaisement, selon RFI. S'agissant des événements du 7 février 2009, le président déchu a fait savoir qu'il était « *d'accord pour l'ouverture d'une enquête dans n'importe quel pays* ». il a enfin annoncé « *la fin de la suspension des membres de (sa) mouvance au sein de la Transition* ».

Un commentateur note que si la SADC n'a pris aucune sanction, à l'heure où elle envisage d'écarter Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana des élections, il y a lieu de se demander si, ce faisant, elle ne sanctionne pas finalement les deux protagonistes.

21/08 - Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana interprètent différemment les conclusions du Sommet de la SADC. Les divergences portent sur la candidature ou non des deux protagonistes à l'élection présidentielle et le retour de l'ancien président. Marc Ravalomanana a déclaré par téléphone à ses partisans que la SADC est favorable à 3 points relatifs à la sortie de crise, décrits dans la feuille de route. Ces points essentiels indiquent qu'il peut rentrer au pays, que chacun est libre de se présenter aux élections et que le calendrier électoral présenté par la CENIT est approuvé par les deux parties. De son côté, Andry Rajoelina, qui a tenu une conférence de presse pour rendre compte de sa mission en terre mozambicaine et des recommandations de la Troïka, a émis une autre version. Concernant la question des candidatures, la Troïka a recueilli l'avis de chacun et a pris note des souhaits de leurs souhaits, mais la décision finale appartient aux premiers concernés, a-t-il précisé. « *Au moment opportun, je ferai officiellement une déclaration à la Nation par rapport à ma position sur ma candidature* », a déclaré Andry Rajoelina. Il a affirmé avoir proposé son retrait de la course à la magistrature suprême si cette décision est susceptible d'apaiser, mais surtout si Marc Ravalomanana accepte, de son côté, de ne revenir au pays qu'après les élections. « *Mais Ravalomanana a rejeté cette proposition* », a-t-il affirmé. Quant au retour de l'ancien président, le communiqué de la présidence indique qu'une sérieuse collaboration entre les forces de l'ordre malgache et les responsables de la sécurité au niveau de la SADC s'impose. Les phases d'évaluation en vue de ce retour seront tenues dans les 30 à 60 jours. « *Les planifications et concertations seront adoptées dans le seul but de préserver la paix, d'assurer et de garantir la stabilité et la sécurité à Madagascar* », a précisé Andry Rajoelina. « *Autrement dit, ce sont les militaires qui décident* », conclut Midi. « *La question sur la candidature de Ravalomanana n'est plus au menu des pourparlers, mais son retour reste à discuter par tous les responsables concernés et ce ne sera ni demain, ni après-demain, ni dans une semaine et encore moins dans un mois, comme l'ont clairement spécifié les résolutions prises par le Sommet de la SADC* », a rajouté le président de la Transition. Andry Rajoelina a indiqué enfin que le calendrier électoral fixé par la CENIT et les experts des Nations Unies a été avalisé par la SADC. Marc Ravalomanana ne s'est pas prononcé devant la presse mozambicaine sur les déclarations faites par Andry Rajoelina au sujet de son retour.. « *On ne peut pas fixer des dates sur ce retour. On ne peut pas dire que c'est dans 30 ou 60 jours. Cela relève de la tactique de la Troïka* ». Au sujet de la présence fort remarquée des généraux malgaches à Maputo, l'ancien président a tenu à mettre les points sur les « *i* » : « *Ils étaient trois à être présents à Maputo. On leur a posé la question de savoir pourquoi ils s'opposent à mon retour. Des chefs d'Etat de la SADC ont également posé la question [de savoir] si la majorité des militaires épouse cette position. J'ai dit carrément que ce ne sont pas aux militaires de décider de mon retour. C'est déjà prévu dans la feuille de route, il faut l'appliquer. En tout cas, les militaires ne doivent pas faire de la politique* ». Midi rappelle que 9 recommandations auraient été formulées par la SADC à en croire Andry Rajoelina, mais que pour l'instant seules 3 d'entre elles ont été divulguées en commentées.

Selon le président du CMDN, le général Ranto Rabarisoa, la mission des forces armées en terre africaine fait suite aux discussions de près de 5 heures avec la mission Fransman lors de son dernier séjour dans la capitale. Les responsables militaires avaient une mission précise qui relevait de la sécurité et qui était bien dis-

tincte de la mission politique du président de la Transition. Il s'agissait d'expliquer que la sécurité du pays est en danger depuis le départ de l'ancien président et que celle-ci ne peut que se détériorer encore s'il rentre d'exil. Pour *Tribune*, ces déclarations officielles ne sont guère crédibles. Cette insécurité politique mise en avant est une création de l'esprit destinée à masquer l'incapacité des forces armées à préserver l'ordre dans le pays, à preuve l'affaire Remenabila, les « *Foroches* » qui terrorisent Antsiranana et les actes de brigandages en villes comme dans les campagnes. Les militaires en rejettent ainsi la responsabilité sur Marc Ravalomanana.

« **Les forces de l'ordre ne peuvent pas être pour la culture d'impunité** », a déclaré le secrétaire d'Etat en charge de la gendarmerie, le général Randrianazary, qui a précisé que la signature d'un accord politique ne devrait pas effacer le crime commis par Marc Ravalomanana. « *C'est comme si les forces de l'ordre avaient travaillé en pure perte* », a-t-il souligné.

Commentaire de Sobika : « **Encore des mots, toujours des mots et rien que des mots.** *Le déclic pour la sortie de crise, qu'on espérait venir du 32ème Sommet de la SADC n'a finalement pas eu lieu. Marius Fransman avait pourtant annoncé peu avant la tenue des deux rencontres aux Seychelles entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana que « la crise malgache va bientôt connaître une issue décisive » et ce, avec à la clé la menace de « désaveu » de celui qui continue à s'ériger en blocage à la recherche d'une issue à l'impasse dans laquelle est engouffrée la Grande Ile. Les 22 millions de Malgaches ont été tenus dans l'ignorance totale du déroulement des négociations et n'étaient donc pas en mesure de juger d'eux-mêmes lequel des deux protagonistes initiaux de la crise continue à être le « problème de ce pays », pour reprendre l'expression d'un certain Didier Ratsiraka. Le communiqué final de la SADC, par ailleurs, ne leur apprendra pas plus tant il pêche par sa banalité. Les déclarations des deux personnalités libérées de leur obligation de silence, comme il fallait s'y attendre, sont divergentes, voire contradictoires en ce qui concerne justement le principal point d'achoppement des discussions, à savoir leurs candidatures ou non à la prochaine élection présidentielle. Néanmoins, l'on saura qu'une solution parfaitement viable a été au centre des discussions, non seulement pour avoir été sérieusement envisagée ces derniers temps par les médiateurs étrangers mais également et surtout, en ayant été proposée par l'un des concernés. L'on a appris qu'un deal, s'alignant en tous points sur le fameux « ni...ni » a été mis sur la table des négociations par Andry Rajoelina. Concrètement, l'actuel président de la Transition avait mis dans la balance son retrait de la course à la magistrature suprême en échange d'une décision dans le même sens de son prédécesseur démissionnaire. Il apparaît cependant que cette issue - qui rejoint pourtant le souhait d'une partie de plus en plus importante de l'opinion publique tant nationale qu'internationale - a été rejetée par Marc Ravalomanana, celui-ci, avant même de quitter le sol mozambicain, s'étant empressé d'annoncer à ses partisans sa ferme intention de se jeter dans la bataille électorale de mai 2013. Au vu de ce constat, si la SADC était allée au bout de sa logique, elle n'aurait aucun mal à identifier ce qui constitue le dernier obstacle à la sortie de crise et conformément à ses précédentes déclarations, aurait dû sanctionner le « coupable ». Il n'en fut rien cependant. Les menaces sont restées au stade des mots, toujours des mots et rien que des mots... ».*

21/08 - Retour de Marc Ravalomanana impératif avant le 7 octobre sous peine de disqualification pour la présidentielle, prévient Midi. Selon Andry Rajoelina, la SADC s'accorde un délai de 30 à 60 jours pour évaluer les conditions de retour de l'ancien président (soit au plus tard le 19 octobre). Or, si l'on se réfère au calendrier publié par la CENIT, qui fixe le 1^{er} tour de la présidentielle au 8 mai 2013, et au décret relatif à l'élection du premier président de la IV^{ème} République qui stipule que tout candidat doit résider sur le territoire depuis au moins 6 mois avant le jour de la date limite pour le dépôt des candidatures, Marc Ravalomanana n'a que jusqu'au 7 octobre pour rentrer.

24/08 - Retour de Marc Ravalomanana : refus de l'AV7. Le président de la Transition a annoncé à l'issue du Sommet de la SADC à Maputo que la possibilité de retour de l'ancien chef de l'Etat sera examiné dans 30 à 60 jours. Le président de l'association, Rafaramandimby Boana Jean-Pierre, appelle les forces de l'ordre et Andry Rajoelina à s'y opposer fermement. L'AV7 annonce que la plainte déposée en Afrique du Sud à l'encontre de l'ancien président va être confirmée au terme du délai accordée par la justice. Pour *Tribune*, il est difficile de comprendre que l'AV7 refuse ce retour alors que cette association réclame justice et châtiment contre son bourreau.

30/08 - Phase d'évaluation : la SADC déjà sur place ? L'évaluation de la situation destinée à déterminer l'opportunité ou non du retour de Marc Ravalomanana serait déjà en entamée. Une délégation militaire de la Troïka serait arrivée à Madagascar pour observer la situation et procéder à des consultations. Coïncidence ou pas, l'ancien président a appelé récemment ses partisans à l'apaisement, particulièrement à se garder de tout acte susceptible d'être perçu comme une provocation.

► Les suites du retour avorté de Lalao Ravalomanana

01/08 - Les Etats-Unis réagissent. Concernant la tentative de retour au pays de Lalao Ravalomanana, les Etats-Unis se sont exprimés à travers un communiqué : « (...) *Nous tenons à noter que la feuille de route de la SADC appelle à un retour sans condition de tous les exilés politiques. (...) Nous exhortons toutes les parties à respecter leurs obligations selon le droit international, surtout celles relatives aux droits de l'homme et à l'Etat de droit* ».

02/08 - Le juriste Honoré Rakotomanana estime que l'expulsion de l'ex-première dame et de sa belle fille constitue une violation des droits de l'homme, d'autant plus que l'une d'elles a été blessée. Dans une conférence de presse, la mouvance Ravalomanana demande l'application immédiate des articles 16, 17, et 20 de la feuille de route, concernant la création d'une atmosphère sereine et apaisée, la promotion des droits de l'homme et le respect des libertés fondamentales, ainsi que le retour sans condition des exilés politiques.

« **Les autorités militaires ne peuvent pas interdire à un citoyen de rentrer dans son pays** » déclare le général Amédée Andriamisa Ramihone, membre du Conseil militaire pour la défense nationale (CMDN). « *Si les militaires, tenants du commandement, ont tenu là des propos sur instigation des hommes politiques, cela dénote une absence totale de lucidité et d'objectivité de leur part. S'ils l'ont fait sur leur propre initiative, c'est tout simplement sidérant parce qu'ils n'ont ni la compétence ni la responsabilité de le faire. En vertu de quelle disposition peuvent-ils interdire à un citoyen de rentrer dans son pays ? Aucune. Ils n'ont pas du tout la compétence pour le faire, fût-ce au nom de la sécurité. C'est anticonstitutionnel, contraire aux principes des droits de l'homme énoncés aussi bien dans la Constitution que dans la Charte africaine des droits des peuples, ou la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et arguer d'un hypothétique trouble ne relève ni plus ni moins que d'un procès d'intention, dans la mesure où ce n'est pas basé sur des faits réels. Il faudrait le laisser rentrer et se baser sur des faits réels pour le condamner, s'il y a lieu de le faire. (...) L'esprit de mes propos n'est pas de défendre Marc Ravalomanana. Loin de moi cette idée. Il s'agit plutôt de dénoncer l'inconstitutionnalité de la position de ceux qui prétendent parler au nom de tous les militaires, alors qu'ils sont dans l'erreur* ».

Selon Midi, Jacob Zuma aurait été choqué par le communiqué publié au nom de la Troïka de la SADC, qui condamne « fermement » la tentative de l'épouse de l'ancien président de rentrer au pays. Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de la famille Ravalomanana, met en doute l'authenticité de ce document : « *La mouvance Ravalomanana n'a pas eu ce communiqué de la SADC qui est d'ailleurs introuvable dans le site officiel du bloc économique régional* ».

04/08 - Lao Ravalomanana candidate à la présidentielle ? Zafilahy Stanislas, membre du Congrès explique ainsi l'expulsion de Lalao Ravalomanana : « *C'est parce que les autorités de la transition craignent qu'elle ne se porte candidate à l'élection présidentielle...* ». Est-on en train d'éliminer les candidats coriaces à la prochaine élection présidentielle ? Pour *La Gazette*, « *cette déclaration d'une figure saillante de la mouvance Ravalomanana, donne à réfléchir* ». Et de conclure : « *le traitement infligé à celle-ci récemment à l'aéroport d'Ivato lui a attiré la sympathie et la commisération de beaucoup de femmes. Un sentiment qui pourrait avoir des retombées dans les urnes* ».

16/08 - Une ressortissante bulgare porte plainte auprès de la justice malgache et du bureau de liaison de la SADC. Svetlana Kristinanova est diplômée de la faculté de droit de Nancy (France) et résidant à Sofia, en Bulgarie. On ignore les éventuelles relations entre la plaignante et la belle-fille de Marc Ravalomanana, Guergena, qui est aussi citoyenne bulgare. En tout cas, dans sa plainte, elle se réfère notamment à la déclaration universelle des droits de l'homme, et dénonce un « régime qui maltraite les citoyens malgaches et européens » (Lors de l'épisode du refoulement à Ivato, Guergena aurait été blessée au bras).

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Procès a connotation politique, détenus « politiques »

21/08 - Les 3 présumés « devins » payés pour jeter un sort au président de la Transition acquittés au bénéfice du doute. L'un d'entre eux a seulement été condamné pour détention de « gris-gris » mais la peine infligée a déjà été exécutée. L'avocat des inculpés, Me Willy Razafinjatovo, a évoqué un coup monté. Les prévenus ont affirmé à la barre qu'ils ont été contraints par les éléments de la DST de dénoncer la complicité du premier ministre Omer Beriziky. Depuis cette affaire, le responsable de la DST, le commissaire Charly Nakany a été limogé mais apparemment pour des motifs autres. Le commissaire Nakany a toujours eu une relation chaotique avec Omer Beriziky, qui a qualifié la DST de « police parallèle ». Le commissaire a répliqué qu'il n'avait pas de compte à rendre au premier ministre puisque son service était rattaché à la présidence.

22/08 - Etat de santé du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina : versions contradictoires. Selon ses proches, l'ancien commandant de la FIS, mis en cause dans l'affaire de la BANI, est sorti de hôpital depuis longtemps mais ils n'en ont plus de nouvelles. Un de ses frères d'arme a démenti l'information : le lieutenant-colonel suivrait toujours un traitement dans un hôpital à La Réunion. Le ministère des Forces armées n'aurait pas été informé de cette sortie d'hôpital mais il précise qu'il appartient au ministère de la Justice de s'en préoccuper puisque c'est à lui d'exécuter la condamnation au retour de l'intéressé au pays.

30/08 - Andrianasoavina : la prise en charge de l'Etat continue. « Par le biais du département de la Santé, le pouvoir transitoire assume toujours actuellement les dépenses relatives à l'hospitalisation du colonel Charles. Toute information contraire n'est que rumeur et infondée », a fait savoir la ministre de la Santé. Cette prise en charge a commencé avec l'évacuation sanitaire au CHR Félix Guyon de La Réunion. Pour rappel, la Cour criminelle ordinaire avait condamné le lieutenant-colonel à des travaux forcés pour la mutinerie de la BANI du 17 novembre 2010, tandis que les généraux Raelina et Noël Rakotonandrasana avaient pour leur part écopé de 7 ans de travaux forcés avec interdiction de sortie du territoire. *Midi* rappelle que depuis son hospitalisation dans un hôpital de la capitale le 14 décembre 2011, les proches de l'ancien commandant de la FIS affirment qu'il a été victime, soit de torture, soit d'empoisonnement, des faits qui auraient accéléré son affaiblissement. L'administration pénitentiaire dément cette accusation. Le quotidien croit savoir que Charles Andrianasoavina doit subir une 4^{ème} intervention chirurgicale.

24/08 - Tentative de prise de l'EMGAM : relax pour le colonel et l'adjudant. Avec un civil, ils avaient tenté de prendre de force l'Etat-major général de l'Armée malgache (EMGAM) à des fins de déstabilisation, dans la nuit du 8 juin 2012. Selon les informations recueillies, cette opération devait être effectuée avec la complicité de certains éléments du 1^{er} RFI d'Ivato. Le colonel a été relaxé au bénéfice du doute tandis que ses deux co-accusés ont bénéficié d'une relaxe pure et simple. Les forces de l'ordre avaient été informées du projet, d'où les arrestations intervenues avant le passage à l'acte. Le colonel détenait des plans de certains camps militaires dans un sac-à-dos. Le ministère public a admis que les preuves retenues n'étaient pas suffisantes. La défense a argumenté qu'il était impensable que 3 personnes puissent prendre de force le siège de l'Etat-major de l'Armée.

29/08 - Procès de l'affaire Viva : pour l'attentat qualifié de « terroriste » perpétré contre la station appartenant à Andry Raelina, il y a 3 ans, 48 prévenus seront présentés au tribunal du 4 au 6 septembre. Dans la liste des inculpés se trouvent plusieurs figures de l'opposition de l'époque, dont Fetison Rakoto Andrianirina, Yves Aimé Rakotoarisoa et Mamy Rakotoarivelo, l'actuel président du Congrès. Interrogée à ce sujet, Me Hanitra Razafimanantsoa, porte-parole de la mouvance Ravalomanana, déclare que « si l'on se réfère à l'article 16 de la feuille de route, une cessation des poursuites à l'endroit de tous les membres de l'opposition doit être prononcée. Donc, il n'est plus nécessaire de débattre du sujet. D'autant plus que les personnes concernées font maintenant partie des institutions en tant que membres du CT et du CST¹⁷. On apprenait le 30/08 que le procès était ajourné.

30/08 - Bombes artisanales 2009 : procès renvoyé pour absence du président de séance. 23 personnes dont Alain Andriamizeza président du MCDM, le Révérend Ndrianarijaona Andriamanampy de l'AMF/3FM et Jean-Louis Rakotoamboia du Teza, seraient impliquées dans cette affaire.

► Poursuites de Marc Ravalomanana en Afrique du Sud

02/08 - Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de la famille Ravalomanana, s'explique sur la poursuite de l'ancien président devant les tribunaux sud-africains. Revenant sur le cas de son client qui a fait l'objet de deux plaintes déposées par l'AV7 (Association des Victimes du 7 février) auprès de la justice sud-africaine, l'avocate déclare : « Le président Ravalomanana n'est pas encore définitivement condamné. Puisqu'il a été jugé par défaut, il a encore de droit le faire une opposition ou d'interjeter appel ou encore de se pourvoir en cassation. C'est pour dire que les voies de recours ne sont pas encore épuisées. » Brandissant un casier judiciaire daté du 28 juillet 2012, elle affirme : « Le casier judiciaire de Ravalomanana est encore vierge. » Sur l'annonce des avocats de l'AV7 selon laquelle l'ancien président comparaitra devant la justice sud-africaine, l'avocate d'expliquer : « L'AV7 a déposé deux plaintes sur l'affaire 7 février dont l'une auprès du tribunal civil et l'autre au niveau du tribunal pénal. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y a pas d'accord de coopération judiciaire entre Madagascar et l'Afrique du Sud. D'ailleurs, une condamnation non encore définitive ne peut être exécutée dans un pays étranger. Ce qui est le cas actuellement. Par ailleurs, il y a le principe selon lequel on ne peut pas juger deux fois une même personne sur un même fait. L'AV7 a déjà poursuivi le président Marc Ravalomanana devant la justice malgache sur l'affaire 7 février. Et la même AV7 ne peut plus poursuivre la même personne sur la même affaire en Afrique du Sud ». En réaction à la présentation de l'extrait de casier judiciaire vierge, la ministre de la Justice, Christine Razanamahaso, rappelle qu'il n'existe pas que le bulletin n°3 et, quoiqu'il soit vierge, ce peut ne pas être le cas pour les bulletins n°1 et n°2 qui ne peuvent être divulgués au grand public. La réponse de la défense de Marc Ravalomanana ne s'est pas fait attendre. Pour Me Hanitra Razafimanantsoa, seul le bulletin n°3 est à présenter lors du dépôt de candidature pour un mandat électif.

¹⁷ Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2009, des individus ont commis un attentat à la bombe dans 6 lieux différents. Le bureau de la commission nationale mixte d'enquête, le commissariat central, les camps du 1^{er} RFI, de Fort-Duchesne et d'Ankadilalana, ainsi que les locaux de la station Viva ont été pris pour cible. Après l'explosion d'une bombe à Ambohibao ayant coûté la vie à l'un des poseurs de bombes, les forces de l'ordre ont découvert sur ce dernier un plan détaillé des cibles. Les terroristes avaient dressé des barricades sur tous les axes menant à la station Viva, afin d'empêcher les forces de l'ordre d'intervenir. Dans la nuit du 19 juillet 2010, une quinzaine d'hommes en treillis, munis de Kalachnikov, ont fait irruption dans l'enceinte de la station et tiré sur les agents de sécurité dont deux ont été tués sur le coup

06/08 - La plainte déposée par l'AV7 en Afrique du Sud a été prise en compte par le tribunal local. Une délégation de 10 témoins serait en partance pour Pretoria. Le premier jour d'audition, le 1^{er} août, a confirmé la recevabilité de la plainte présentée le 17 juillet par Boana Jean-Pierre Rafaramandimby, président de l'AV7, et 5 autres victimes. Le montant des indemnités requises s'élève à 23 millions de dollars. David Erleigh, avocat sud-africain de l'association, aurait demandé un laps de temps supplémentaire au tribunal. La justice sud-africaine a ainsi ouvert une enquête sur de présumés crimes contre l'humanité commis par Marc Ravalomanana. « *Des éléments de preuves ont été soumis au Parquet (...) et il existe un doute raisonnable pour penser que des crimes contre l'humanité ont pu être commis* », a déclaré Mme Bulelwa Makeke, porte-parole du Parquet. Marc Ravalomanana figure parmi les premières personnes à avoir été informées de cette nouvelle, la veille de sa rencontre aux Seychelles avec Andry Rajoelina. D'après Guy Rivo Randrianarisoa, porte-parole de l'ancien chef de l'État, « *Marc Ravalomanana s'est effectivement présenté au tribunal comme il était convenu, contrairement à l'avocat de l'AV7* ». À la suite de cette absence de l'avocat de la partie plaignante, officiellement pour réunir des suppléments de preuves ainsi que d'autres témoignages, selon les explications de l'AV7, la seconde comparution devra intervenir dans les prochaines semaines au terme d'un délai de 15 jours accordé par le tribunal pour confirmer la plainte. Boana Jean-Pierre Rafaramandimby confirme celle-ci, en précisant que « *l'AV7 ne s'est pas retirée du procès comme ça a été véhiculé* », notamment par le quotidien *Midi*. Si la plainte est confirmée, il faut donc s'attendre à la comparution à la barre de tous les acteurs impliqués dans l'affaire du 7 février 2009. Me Hanitra Razafimanantsoa a expliqué le lendemain de la conférence de presse donnée par l'AV7 vers la mi-juillet, que « *Marc Ravalomanana a toujours requis une enquête internationale autour de l'affaire du 7 février. Cette comparution sera une occasion pour lui de prouver son innocence, mais surtout d'éclaircir cette affaire* ». Des auditions de plusieurs hautes personnalités du régime de Transition, dont Andry Rajoelina, devraient de ce fait pouvoir s'effectuer. L'AV7 annonce qu'une délégation de 10 personnes, « *des témoins* » selon elle, se rendra prochainement en Afrique du Sud. Sous réserve que les fonds nécessaires au déplacement puissent être réunis... L'AV7 a préalablement inclus dans sa plainte initiale un document d'une centaine de pages comprenant des témoignages écrits, audio et vidéo sur les événements du 7 février à Ambohitsorohitra.

La National Authority chargée des poursuites (NPA), dans une lettre demandant l'enquête et la poursuite de Marc Ravalomanana, écrit : « *La base de ma décision, c'est le fait que le matériel fourni crée un soupçon raisonnable que les crimes contre l'humanité peuvent avoir été commis et que l'objet de l'enquête est présent en Afrique du Sud* ». La lettre du procureur précise aussi qu'« *Il est une cause commune que le sujet de l'enquête n'a pas participé à aucun des incidents mentionnés dans le matériel. Sa responsabilité ne sera établie que sur la base de la responsabilité du commandement, tel qu'énoncé dans le Traité international de Rome* ». Cette décision signifie que l'ancien président ne peut pas quitter l'Afrique du Sud pour coopérer avec l'enquête », explique David Erleigh, avocat de l'AV7. « *Elle oblige également le gouvernement sud-africain, qui a accueilli M. Ravalomanana en tant qu'invité pour les trois dernières années, de soutenir pleinement l'enquête* ».

L'année dernière, Guy Rivo Randrianarisoa avait informé de la décision de Marc Ravalomanana de recourir au Tribunal pénal international de La Haye pour se saisir de l'affaire, une version démentie « *techniquement* » par certains experts.

07/08 - Sérénité de la mouvance Ravalomanana, accord de la ministre malgache de la Justice sur la procédure. Me Hanitra Razafimanantsoa, l'une des leaders de la mouvance, rassure les militants : « *Ce procès n'est pas un problème en tant que tel. Nous nous sommes déjà préparés face à cela* », affirme-t-elle. Dans ses précédentes déclarations, la mouvance de l'ex-président a mis en avant les « *avantages* » à tirer du procès. Les leaders de la mouvance ont montré récemment un extrait du casier judiciaire de Marc Ravalomanana, « *encore vierge* » de visu. Mais à l'image de certains observateurs, des membres de la mouvance mettent en avant le flou qui entoure la procédure, côté Afrique du Sud. Pour Honoré Rakotomanana, juriste et professeur de droit, ancien président de la HCC, la qualification de « *crimes de guerre et crime contre l'humanité* » est excessive. « *Ce qui s'est passé à Ambohitsorohitra le 7 février 2009 n'a rien à voir avec la qualification de crime de guerre ou de crimes contre l'humanité* », explique-t-il. Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, confirme son accord avec la procédure engagée, qui s'articule avec le procès tenu en terre malgache et qui a condamné l'ancien président aux travaux forcés à perpétuité. « *La justice sud-africaine ne peut pas renier cette plainte de l'AV7. Normalement, le tribunal de ce pays pourra procéder à des enquêtes et trancher sur le sujet, notamment du fait que l'accusé n'est pas à Madagascar* », explique la garde des Sceaux.

Marc Ravalomanana s'insurge contre l'enquête ouverte contre lui en Afrique du Sud. « *Après m'avoir chassé de mon pays, littéralement sous la menace des armes, le régime putschiste illégal a organisé un simulacre de tribunal, un procès à grand spectacle contre moi* », a-t-il déclaré dans un communiqué publié en Afrique du Sud alors qu'il venait d'arriver aux Seychelles pour y rencontrer Andry Rajoelina. Pour lui, la plainte déposée contre lui en Afrique du Sud est « *une tentative délibérée (...) d'induire en erreur les Sud-Africains en leur faisant croire que je suis coupable d'un crime* ». « *Le régime qui a commis un coup d'Etat violent et illégal fait cela dans le cadre de sa lutte désespérée pour empêcher mon retour inconditionnel afin de me présenter à des élections libres et équitables, surveillées par la communauté internationale* », a commenté Marc Ravalomanana.

09/08 - Marc Ravalomanana pourrait comparaître devant la justice sud-africaine pour l'achat d'armes en Chine, début 2009, pour faire échec aux émeutes à Antananarivo. *La Gazette* indique que ces armes auraient transité par l'Afrique du Sud avant d'être expédiées à Antananarivo. Le parti d'opposition sud-africain, Alliance Démocratique, demande une enquête. L'initiative n'est pas dirigée contre Marc Ravalomanana mais plutôt contre le gouvernement en place, issu du parti ANC. Si l'enquête est diligentée, Marc Ravalomanana pourrait au moins comparaître comme témoin. Le parti a engagé cette action suite aux révélations de *WikiLeaks*. L'ancien président avait commandé en Chine des caisses de gaz lacrymogènes et de fumigènes, de balles en caoutchouc, des boucliers, armures et uniformes. Après la tuerie du 7 février notamment, Marc Ravalomanana a été mis en demeure par ses alliés d'utiliser des armes non létales. D'où ces importations. Des éléments d'une société sud-africaine de sécurité ont convoyé ces armes dans l'île, et ont enseigné aux militaires malgaches l'art de les utiliser. Ces Sud-Africains blancs sont apparus publiquement sur la place du 13-Mai, provoquant à l'époque nombre de commentaires. Ils ont été présentés par certains comme des mercenaires, ce qui a provoqué un tollé dans l'armée et fut directement à l'origine du regroupement des officiers et militaires mécontents à la caserne du CAPSAT.

► **Pauvreté, vulnérabilité, santé, condition carcérale, expatriés**

03/08 - La nature et la crise conjuguent leurs effets. Madagascar truste la 1ère place de la vulnérabilité sur le continent¹⁸. Offrant assistance en matière d'urgence en cas de catastrophes naturelles mais aussi dans le domaine de la santé, de la malnutrition et de l'éducation par le biais des cantines scolaires, le PAM indique une augmentation de la vulnérabilité des ménages depuis la crise de 2009. « *57 % des Malgaches vivent dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal évalué à 328.000 Ar par an. En milieu rural, 83 % de la population se trouvent dans l'insécurité alimentaire* », affirme son représentant, Willem Van Milink Paz. La perte massive d'emplois et de productivité ont aggravé la situation. Les organismes des Nations Unies tirent la sonnette d'alarme. « *Plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance. Le taux de malnutrition chronique est actuellement de 57 %. Celui-ci classe la Grande Ile à la 6ème place au niveau mondial* », poursuit le représentant du PAM. D'après l'Office National de la Nutrition (ONN), les malgaches présentent des déficiences en vitamine A, C et en fer. Cet organisme avance que d'ici 10 ans, les déficits économiques causés par la malnutrition pourraient atteindre 2,15 milliards de dollars par an. L'UNICEF, dans son rapport sur l'exclusion scolaire publié en février 2012 a indiqué que plus d'un million d'enfants n'allaient plus à l'école. La plupart d'entre eux choisissent le chemin du travail afin d'assurer leur survie. Certains poursuivent leur scolarité tant bien que mal mais s'évanouissent en classe à cause de la faim. Une situation qui risque de se détériorer prochainement face à la fin du financement des cantines pour l'année scolaire 2012-2013. Dans la mesure de ses moyens, 37 millions de dollars pour 2012-2013, le PAM prévoit d'assister un million de personnes dans le Sud et le Sud-Est. Le programme argent contre travail figure dans son agenda.

08/08 - Les travailleurs du secteur informel n'ont pas de sécurité sociale et de droits à retraite. Le ministère du Travail ne peut pas les contraindre à cotiser. Il rappelle que le taux de couverture des actifs par la sécurité sociale n'est que 5 %. « *Ce faible taux est dû à la prolifération du secteur informel, caractéristique d'une économie en difficulté* », lance le directeur général. La solution semble se trouver dans la création d'emplois. Il y a quelques années de cela, l'OIT et le ministère du Travail avaient un projet intitulé « *Emploi décent pour tous* ». Il s'agissait de mettre à la disposition de la population un travail durable et rémunérateur. Interrogé sur la concrétisation de ce projet, lors du lancement de l'enquête nationale sur l'emploi, le représentant du BIT, Christian Ntsay, a répondu que « *les ministères de la Fonction publique et du Travail souhaitent un programme intérimaire* ». Ceux qui sont dans le secteur informel, notamment le commerce, doivent attendre de se faire absorber par le développement de l'économie. « *Le ministère du Travail n'est pas créateur d'emploi. Il joue juste le rôle de facilitateur dans la promotion de celui existant. On ne peut rien faire pour les travailleurs informels. Ceux-ci disparaîtront quand notre économie sera stable* », explique le DG du Travail. Mais la promotion d'emploi n'est possible que dans l'agriculture et l'artisanat. Le ministère envisage de regrouper les travailleurs informels de ces secteurs en coopératives qui, à leur tour, les affilieront à la Caisse nationale de Prévoyance sociale (CnaPS).

07/08 - Selon l'UNFPA, une adolescente sur 3 est enceinte avant l'âge de 18 ans. 10 femmes par jour meurent pendant leur accouchement, dont 3 de moins de 18 ans. Les statistiques sur la santé de la reproduction des jeunes sont de plus en plus alarmantes. La grossesse précoce, les IST, le VIH/Sida ou encore la prostitution, compromettent l'avenir des jeunes et des adolescents. « *17,6 % des adolescentes et 9,1 % des adolescents ont des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans. 18 % des travailleuses de sexe ont moins de 18 ans* », indique le chef de file du réseau des jeunes Tanora Garan'Teen, mis en place par le ministère de la Jeunesse et l'UNFPA. « *Ces statistiques sont sûrement déjà en hausse, vu que les enquêtes remontent à 2008-2009* », précise Solomandresy Ratsarazaka, chargée de programme jeunes. La situation est particulièrement préoccupante dans la région d'Antsiranana, « *menacée par la dégradation du comportement des jeunes, due à l'insuffisance d'un encadrement*

¹⁸ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/71/36/448497/78030876.pdf> et http://www.youtube.com/watch?v=nGZjEHKW5GE&feature=player_embedded#!

bien approprié, inversement à l'augmentation des différents facteurs de tentation et de déviance ». Le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF apportent un appui technique et financier au ministère de la Jeunesse.

22/08 - Traitement du cancer à Madagascar : la radiothérapie n'existe plus depuis 2009, avec la panne du seul appareil existant à l'hôpital HJRA. Or 70 % des personnes atteintes d'un cancer ont besoin de ce traitement. Ce sont les femmes qui sont les plus atteintes du cancer à Madagascar, elles représentent 60 à 70 % du total des cas répertoriés. Le cancer de l'utérus, très fréquent, est la conséquence d'un avortement, d'un accouchement précoce ou encore d'une MST. Depuis quelques années, 50% des internes en cancérologie sont tentés d'aller travailler à l'étranger après leur spécialisation en raison de l'insuffisance de matériels nécessaires pour travailler ou encore du niveau des rémunérations.

29/08 - La Grande Ile est confrontée à des risques sanitaires majeurs face à l'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement et de l'évacuation des déchets solides. 88 % des cas d'affections diarrhéiques sont attribués à l'insalubrité de l'eau, à un assainissement insuffisant et à un manque d'hygiène, selon l'OMS et l'UNICEF. La diarrhée demeure l'une des maladies les plus meurtrières des enfants de moins de 5 ans à Madagascar. Elle est à l'origine de 17% des décès de cette classe d'âge. Or à Madagascar, moins de la moitié de la population a accès à l'eau potable. Les disparités entre zones urbaines et rurales sont profondes : 2 personnes rurales sur 3 n'ont pas accès à l'eau potable. Il serait nécessaire de multiplier par 6 le budget d'investissement en vue d'accroître la prestation de services d'eau et d'assainissement.

30/08 - USAID : l'aide humanitaire américaine à Madagascar dans le domaine de la santé touche plus de 73 % de la population dans 1.200 communes. Le nouveau programme MAHEFA (« *Malagasy Heniky ny Fahasalamana* ») financé par le gouvernement américain à hauteur de 35 millions de dollars, fournit des soins de qualité aux populations des zones rurales enclavées du Nord et du Nord-ouest. D'une durée de 5 ans, il prévoit la formation et l'appui de 7.000 agents communautaires. L'USAID est présent à Madagascar depuis 27 ans. Cette année elle fournira plus de 71 millions de dollars d'aide à la population dans le cadre de programmes d'investissement dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement.

09/08 - Le CICR agit en faveur de la condition carcérale. Le ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo, a rencontré le représentant résident du CICR, Christoph Vogt, pour la présentation de ses lettres d'accréditation. Christoph Vogt a précisé que le Comité collabore étroitement avec le ministère de la Justice ainsi qu'avec l'administration pénitentiaire pour une coopération de longue durée afin d'améliorer la situation des 20.000 détenus du pays.

28/08 - Travail à l'étranger : l'envoi de travailleurs malgaches est de nouveau autorisé pour 7 pays dont l'Arabie Saoudite, Maurice et le Koweït. Une délégation du ministère de la Fonction publique, du travail et des lois sociales effectuera une mission dans ces pays en septembre. 22 travailleurs malgaches viennent de rejoindre l'Arabie Saoudite.

25/08 - Ouverture à Toliara de la 6^{ème} clinique juridique, ouverte aux populations vulnérables. 70% de la population de la capitale régionale serait concernée par les différentes formes de violences, dont une majorité de femmes. Ces structures (Centres d'écoute et de conseil juridique - CECJ - « *Trano Aro Zo* » en malgache) ont été mises en place afin de mieux informer la population sur ses droits et en vue de promouvoir la justice pour les couches les plus vulnérables. Mis en œuvre par le ministère de la Justice - auquel s'est associé celui de la Population - avec l'appui du PNUD depuis 2007, le projet a pris forme avec l'installation de structures d'écoute et de conseil à Antananarivo, Mananjary, Manakara, Farafangana et Tolagnaro. L'outil privilégié est la conciliation. Il s'agit, par ailleurs, de joindre la prise en charge juridique à la prise en charge psycho-sociale des victimes de violations des droits de l'homme.

► Médias, liberté d'expression, affaire Free FM

02/08 - Appui de la Chine à l'agence de presse malgache Anta. La presse unanime se félicite, sans la moindre réserve quant à la conception chinoise de la liberté d'information, de l'annonce du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des médias, révélé par le premier ministre à l'issue d'une rencontre avec une délégation chinoise conduite par He Ping, rédacteur en chef de l'Agence de presse *Chine Nouvelle (Xinhua)*. Celui-ci a rappelé l'importance que le gouvernement chinois attache aux échanges culturels avec les pays africains, tel qu'a souligné Hu Jintao, lors du 5ème Sommet ministériel du Forum de coopération entre l'Afrique et la Chine (FOCAC) clôturé en juillet. *Xinhua* a doté l'agence nationale de presse de matériels informatiques. « *Cette dotation n'est que le début d'une longue coopération entre les deux agences de presse* » déclare He Ping. Une aubaine pour *Anta* qui, selon son directeur, Rufin Rakotomaharo, a toujours souffert du manque de moyens matériels. *La Gazette* émet un jugement plus nuancé, écrivant : « *notre confrère ne devrait pas se contenter de cette aide chinoise. A cette ère de la mondialisation, Rufin Rakotomaharo doit aussi nouer des projets de coopération avec les agences AFP (France) et Reuters (Grande-Bretagne)* ».

04/08 - La publicité électorale payante imposée à la presse privée. Outre la réglementation des temps d'antenne gratuits sur les chaînes audio-visuelles publiques, les autorités ont décidé d'inclure dans les textes électoraux des obligations pour les médias privés. Les lois organiques sur les futures élections obligent la presse privée à accepter toute demande de programmation et de diffusion d'émission payante, dans le cadre des campagnes électorales. Jusqu'ici, la presse privée avait toujours le pouvoir de contrôler ce qu'elle publie, même les annonces payantes. Lorsque des annonces contrevenaient à leur charte éthique et à leur code de déontologie, les journaux se réservaient le droit de les refuser. Il en est ainsi de certaines publicités perçues comme contraires à la morale ou certaines annonces frisant la diffamation. Dans certaines entreprises de presse, tout communiqué à caractère politique doit avoir l'aval du rédacteur en chef ou du directeur de publication. Une précaution nécessaire, dans la mesure où la responsabilité pénale de l'éditeur est engagée en cas de publication de contenu à caractère diffamatoire. Avec ces nouveaux textes, refuser les publications politiques, quel que soit leur contenu, deviendrait illégal dans le cadre des campagnes électorales.

07/08 - Plaintes contre les animateurs de Free FM. 3 plaintes ont été déposées à la brigade criminelle de la police, en juillet, contre les 2 chroniqueurs de *Free FM*, Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre. Les plaignants sont des leaders d'association et d'importantes personnalités. Les animateurs sont incriminés pour diffamation et menace.

13/08 - « Le mandat d'arrêt contre les deux animateurs [de Free FM] doit être exécuté parce que c'est la décision de la justice », s'impatiente la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. La radio locale a cessé d'émettre depuis la mutinerie du 1^{er} RFI. Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre sont recherchés par les forces de l'ordre depuis bientôt 3 mois. « *Nous sommes désormais en lieu sûr. Nous sommes sous la protection d'une ambassade étrangère, comme c'était le cas d'Andry Rajoelina en 2009* », indique Lalatiana Rakotondrazafy, qui fait l'objet d'une accusation de « *complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Les ambassades des Etats-Unis et d'Afrique du Sud ont été citées comme celles qui auraient accepté de les accueillir. Dans un appel téléphonique passé depuis son refuge, l'animatrice dénonce un « *harcèlement contre des journalistes* ». « *C'est un prétexte pour nous faire taire puisqu'il est clair que Lalatiana et Fidèle dérangent le régime en place* », insiste la journaliste, soulignant qu'ils n'ont fait que leur travail, c'est-à-dire « *rapporter un simple communiqué* ». Les deux animateurs indiquent également que leur domicile ont été perquisitionnés au lendemain de la mutinerie et que certains membres de leur entourage ont été auditionnés à la brigade criminelle. Lalatiana Rakotondrazafy accuse Andry Rajoelina d'avoir « *soutenu financièrement et matériellement les mutins du CAPSAT en 2009* », mutinerie à l'origine du renversement de Marc Ravalomanana. Une révélation qui corrobore le témoignage du lieutenant-colonel, Charles Andrianasoavina, fer de lance du CAPSAT notamment lors des événements qui se sont déroulés à l'épiscopat le 17 mars 2009.

16/08 - Un journaliste de Midi , Rakotoarijaona Davis, convoqué à la DST. Le convocation a été adressée au quotidien le lendemain de la parution d'un article sur Lalatiana Rakotondrazafy, l'animatrice de *Free FM*. Celle-ci avait contacté le journaliste par téléphone à partir, probablement, de l'ambassade où elle se serait réfugiée. Il s'est fait accompagner par Me Saholy Andriamanjakasoa, du cabinet de Me Willy Razafinjatovo, qui s'est vu refuser l'accès au motif qu'« *il ne s'agissait pas d'une enquête, mais juste de poser des questions* ». Il est ressorti libre après un interrogatoire de 3 heures conduit par 4 membres de la DST. Le président du Syndicat des journalistes, Rocco Rasoanaivo, parle « *d'acte d'intimidation contre la presse* ».

18/08 - Le projet « Fantatro » : pour la promotion des droits de l'homme et la démocratie. L'ONG « *Lalàna* », en collaboration avec l'UE, a initié en 2011 ce projet qui a pour objectif de sensibiliser la population sur les notions de base des droits de l'homme et de démocratie et de lui inculquer un comportement citoyen responsable. Le projet a été mené notamment à travers la réalisation d'un quizz, avec des tournois enregistrés dans 10 régions et diffusés toutes les semaines sur les chaînes audiovisuelles publiques (RNM et TVM). Selon le chef de projet, Vero Razafintsalama, les actions conduites contribuent à améliorer la cohésion sociale, en amenant à travailler ensemble des partenaires de sensibilité différente et parfois opposée.

24/08 - Création de « L'Union des journalistes Malagasy pour les droits humains » (UJMDH). L'Assemblée constitutive de cette nouvelle association a élu comme présidente Matavimana Ravao Georgine de TVM. Elle est l'épouse de Pilaza Joreh, secrétaire général du ministère de la communication. L'UJMDH entend coopérer étroitement avec les autres associations qui militent pour la défense des droits de l'homme à Madagascar. Théodore Ernest de la radio *Aceem* a été élu vice-président.

30/08 - Chaîne de TV Dream'in : interrogations sur l'origine de son financement. Lancée au mois de juillet par un grand show médiatique, la station est détenue à 50 % par Andry Raobelina, ancien responsable du protocole de la présidence de la Transition, limogé peu de temps auparavant. Certains voient dans ce projet un concurrent sérieux de la chaîne *Viva* appartenant à la famille d'Andry Rajoelina et d'aucuns s'interrogent sur la provenance des

fonds. Une enquête serait en cours pour déterminer ses sources de financement et s'assurer qu'Andry Raobelina n'a pas commis des malversations dans l'exercice de ses anciennes fonctions.

► Insécurité, suites de l'affaire Remenabila, phénomène *dahalo*, enquêtes

01/08 - Un autre gendarme tué dans le Sud. La traque du chef de bande Remenabila n'est pas terminée. L'homme est resté introuvable, malgré une opération militaire violente durant laquelle au moins 7 villages ont été incendiés. Des habitants ont dénoncé de nombreux abus commis par les militaires durant ces opérations. Les pillages et les vols de zébus se poursuivent dans de nombreuses régions. L'action des *dahalo* ne se limite pas à cette partie de la Grande Ile : des régions centrales de Madagascar sont également concernées. La situation devient ainsi de plus en plus difficile à maîtriser.

02/08 - Fusillade entre un peloton de gendarmes et une vingtaine de bandits à Vangaindrano. 8 d'entre eux ont été abattus. Les bandits qui ont échappé à la mort ont abandonné 3 fusils de chasse. Le bétail dérobé reste introuvable. Des indices révéleraient que la bande armée venait du Sud (Befotaka, Midongy du Sud, Amboasary Sud et Betroka). Des liens avec Remenabila, le redouté voleur de bétail du grand Sud, activement recherché, ne seraient pas à exclure. La mission des 26 gendarmes s'inscrit dans une opération « *coup de poing* », lancée depuis le 16 juillet. Des notables locaux expliquent que la période actuelle de circoncision favorise la montée des vols de bovidés. À les entendre, selon les us et coutumes, un zébu symbolique est présenté au fokonolona invité à l'occasion de cet événement festif. En réalité, la famille organisatrice doit s'assurer qu'il ne manque pas de viande, quitte à commettre des vols.

03/08 - Les dahalo tuent encore. Le problème persiste, voire prend de l'ampleur. Près de 150 dahalo - d'autres sources parlent même de 300 - ont attaqué un village de la commune de Mahabo, dans le district de Betroka (Sud). Ils se sont emparés de 350 zébus. Après l'opération, ils ont pris la direction de Tsivory et 22 éléments de la compagnie de la gendarmerie de Betroka sont alors partis à leur poursuite. S'ensuit un affrontement. Le rapport de force étant largement inégal, les accrochages ont fait un mort et un blessé du côté des gendarmes qui ont par ailleurs dû battre en retraite. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Randrianazary, a admis que le problème a pris des proportions plus qu'inquiétantes. « *Les exactions de ces bandits des zones rurales et voleurs de bovidés ont considérablement augmenté ces derniers temps. Pour autant, ce n'est pas l'affaire des seules forces de sécurité mais de tout le monde car, 300 dahalo, cela fait beaucoup et équivaut au nombre d'hommes de tout un village. L'on assiste à une vraie dégradation des valeurs et de la société elle-même* », a-t-il estimé.

Pour le célèbre chanteur D'Gary, originaire du Sud et dont les chansons traitent des problèmes sociaux du petit peuple, il n'est pas surprenant que le phénomène dahalo ne soit pas éradiqué et prenne de l'ampleur. « *La seule raison en est la corruption. Et je suis direct : la majorité des fonctionnaires œuvrant dans le Sud sont des corrompus ou complices de ces bandits* ». Des dahalo arrêtés, puis quelques jours après libérés sont monnaie courante dans la région, déplore-t-il.

07/08 - La Transition lance un avis de recherche à l'endroit d'Arthur Rabefihavanana, dit Remenabila. Une prime de 20 millions Ar sera offerte pour toute information fiable permettant aux forces de l'ordre de procéder à son arrestation. Une récompense de 100 millions Ar¹⁹ sera également offerte pour sa capture, mort ou vif. Pour leur sécurité, l'identité des informateurs sera tenue confidentielle, précise le communiqué du gouvernement. « *On le rencontre partout, ou du moins il fait sentir sa présence en tous lieux, mais à défaut d'être introuvable il est insaisissable. Tout pour faire de l'homme une légende. (...) La plaie est si vive que rien que d'en parler comme d'un personnage mythique risque les foudres que mérite l'acte de faire l'apologie d'un crime. (...) Remenabila est un grand diable qui a de plus le défaut de tourner en bourrique ses adversaires. (...) Et si Remenabila n'était qu'un personnage fabriqué de toute pièce par plusieurs chefs de gangs liés entre eux ? Le Remenabila que le public croit connaître ne serait qu'un spectre selon certaines rumeurs. (...) Un fonctionnaire natif de ce terroir et connaisseur de la région pour y avoir œuvré comme chef de district, témoigne publiquement que Remenabila n'est pas le bonhomme dont la photo est donnée en pâture au public.* », note Newsmada.

Pour La Gazette, « On se croirait aux Etats-Unis, aux temps du Far West. (...) Ce n'est pas la première fois que le pouvoir offre une telle grosse somme pour accélérer des recherches. Pety Rakotoniaina et le général Randrianarisoa ont déjà fait l'objet d'un tel " honneur " durant la présidence de Marc Ravalomanana, et également lors de la disparition de la couronne de la reine l'an dernier. (...) Il faut croire que la traque de Remenabila se trouve dans une impasse. Les raisons de cet insuccès sont multiples : les paysans ont plus peur des repréailles de Remenabila en cas de " trahison " à son égard que des gendarmes. (...) Par ailleurs, la méconnaissance du terrain et le port de l'uniforme handicapent a priori la réussite de leur mission. (...) Ainsi donc, la course aux primes est lancée. Un nouveau métier pourrait voir le jour : chasseur de prime ». Selon des rumeurs de plus en plus insistantes reprises par *La Gazette*, Remenabila et sa bande seraient encadrés par un ex-officier de la BANI (Base Aéronavale d'Ivato) qui serait même un ex-pilote de Mig. Les armes dont dispose la horde auraient d'ailleurs été prélevées dans les magasins de la BANI, lors des événements de 2002.

¹⁹ Soit 50.000 dollars

Le ministre de l'Eau, Julien Reboza, affirme qu'il est impossible de dissimuler 3.000 têtes de zébus et qu'il existe des personnes haut placées qui protègent le réseau des dahalo dans le Sud. Le gouvernement annonce la mise sur pied d'une nouvelle stratégie.

10/08 - 3 gendarmes ayant travaillé dans la région où Remenabila opère ont été interrogés. Ils ont révélé que de hautes personnalités politiques ainsi que des hauts gradés de la gendarmerie et de l'armée de terre seraient compromis dans cette affaire.

Une poignée d'hommes armés (légalement ?), renforcés par quelques éléments des forces de l'ordre, se serait constitués pour traquer Remenabila en vue d'empocher les 100 millions Ar promis par le gouvernement pour sa capture, annonce *La Gazette*.

08/08 - Une bande armée de fusils de chasse et de pistolets de fabrication artisanale, composée de 19 individus, a attaqué une famille dans une commune du district de Taolagnaro. Ils prétendaient être de la bande à Remenabila. Le père de famille a été tué. La mère de famille et un enfant sont en soins intensifs. La gendarmerie a été dépêchée pour poursuivre les bandits, épaulée par 300 hommes du fokonolona. Après affrontements, 6 dahalo ont été tués et 3 membres des fokonolona. Une somme de 10 millions Ar ainsi qu'une dizaine de bracelets en argent et deux fusils de chasse constituent le butin de ces dahalo.

11/08 - Une escouade de bandits, constituée de 4 militaires, mise hors d'état de nuire. En remontant les traces d'une association de malfaiteurs, la gendarmerie d'Ivato a mis la main sur 4 éléments des forces de l'ordre dont un adjudant du bataillon de la primature et 2 soldats du corps de protection civile. Ils ont été placés en détention préventive à la centrale d'Antanimora pour association de malfaiteurs avec comme pièces à conviction un fusil Kalachnikov chargé et un pistolet automatique de fabrication artisanale. La Kalachnikov aurait été sortie de l'armurerie pour une mission dans le Sud et n'aurait pas été restituée.

17/08 - Qui sont les dahalo ? Selon des témoignages recueillis par des membres de la société civile, des villages de l'Ouest et du Sud-ouest ont recruté des « *milices privées* » pour les défendre contre les bandes de dahalo équipés de kalachnikov, constat qui laisse supposer que ce sont des militaires ou d'ex-militaires, sans négliger le fait que ces armes peuvent aussi être louées à des bandes par des militaires. Une pratique connue, qui se serait amplifiée depuis la crise politique de 2002. L'embauche de ces milices aurait ramené la sécurité sur toute la zone. Une responsable d'ONG française travaillant avec des organisations paysannes a rapporté que l'attaque de villages proches d'Antsirabe par des hommes cagoulés - dont certains avaient été reconnus par les villageois comme étant des militaires - auraient demandé aux villageois sous la menace de couper le riz et d'autres plantations arrivés à maturité et de tout leur remettre. Il se rapporte également que les forces de l'ordre, impuissantes à traquer les bandes, s'en seraient prises aux familles des dahalo et aux habitants de leurs villages, qu'ils ont brûlés et saccagés.

19/08 - 4 gardiens du centre Akamasoa grièvement blessés dans une attaque commise par 12 malfaiteurs vêtus de tenues militaires, armés de kalachnikov, des pistolets automatiques et des sabres. Ils ont refusé d'indiquer aux bandits l'endroit où se trouvait le père Pedro Opeka. Ce dernier a fait part de sa tristesse. « *Ici, il y a des milliers de familles qui mènent une bataille contre la pauvreté, comment peut-on agir ainsi ? Je pensais que je n'étais plus à Madagascar* », s'est-il indigné. Suite à ces événements, il a été décidé que la sécurité du centre et des cités avoisinantes sera renforcée. Plus de 1.000 personnes seront mobilisées pour cette opération.

20/08 - Lutte contre les dahalo : le premier ministre veut des résultats tangibles. Il déclare : « *« l'insécurité qui sévit actuellement exige des gestes audacieux et rapides de votre part. (...) Lorsque le peuple ne croit plus à l'armée, c'est l'Etat qui perd sa crédibilité »* ».

21/08 - 13 morts lors d'un affrontement les voleurs de zébus et la population du district d'Amboasary Sud. 8 voleurs ont perdu la vie, ainsi que 5 propriétaires de zébus. 85 dahalo, avec des femmes parmi elles, ont emporté 500 têtes de zébus. 80 hommes équipés de fusils de chasse, de frondes, de haches et de sagaies se sont lancés sur les traces des assaillants. Selon le parlementaire Jean-Michel Henri, plus de 1.500 zébus ont disparu depuis le repli des forces de l'ordre venues traquer Remenabila. Quelque 150 hommes lourdement armés, conduits par le chef de bande continuent de menacer la population de la région. La *RNM* rapporte que le fokonolona a déposé les butins, en l'occurrence les mains coupées des dahalo qu'ils ont réussi à abattre, auprès de la brigade de la gendarmerie. Dans un autre secteur, les dahalo se sont livrés au pillage des maisons d'habitation et ont mis le feu à tout un village.

22/08 - Les ministères de l'Intérieur et de la Sécurité intérieure annoncent des mesures de prévention et de répression de l'insécurité et des vols de bovidés dans les régions Anosy et Androy (Sud). Entre autres : sensibilisation et encadrement des populations locales sur l'autodéfense villageoise, élaboration du « *Dina iraisan'ny Faritra Androy sy Anosy* »²⁰, allocation de crédits de sécurisation aux budgets communaux et régionaux,

²⁰ Dina : Le droit coutumier

renforcement des effectifs de police et de gendarmerie dans certaines communes, implantation de Détachements autonomes de sécurité (DAS), utilisation d'hélicoptères armés, à titre défensif exclusivement.

23/08 - L'insécurité rurale signe de désagrégation de la vie sociale. Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Randrianazary a avoué que ce qui se déroule dans le Sud actuellement ne relève plus d'actes de simple banditisme mais est la traduction de la désagrégation de la vie sociale. Le général ne peut pas admettre que l'effectif d'une bande de dahalo puisse atteindre les 200 à 300 individus, parmi lesquels on compte de nombreuses femmes. C'est tout un village qui se déplace et razzie tout sur son passage. D'après lui, l'image d'une révolte qui couve ou d'une vendetta qui prend forme ne peut être exclue. Le secrétaire d'Etat est convaincu que pour mettre la main sur Remenabila, il faut obtenir la confiance des fokonolona du Sud.

Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur, en appel à l'aide extérieure pour capturer Remenabila, dont les actions « s'apparentent à un coup d'Etat ». Le groupement politique dont il est issu, « *les As* » est très préoccupé par l'ampleur sociale prise par ces affaires. L'incapacité des forces armées à traquer ces bandes ne tirerait pas sa source d'un manque d'incompétence ou de volonté mais plutôt d'un défaut d'équipement et de matériel. Il suggère à cet égard l'envoi de 2 grands hélicoptères blindés de La Réunion. Il affirme que l'armée malgache serait « *tout à fait apte à surmonter les difficultés du terrain avec de meilleurs équipements* ». Il se refuse cependant à faire appel à des militaires étrangers pour conduire cette opération de pacification. Des pourparlers auraient été engagés avec la Russie pour l'achat d'hélicoptères.

23/08 - La police française saisie après la disparition d'un Français à Madagascar fin juillet. L'Office central de répression des violences aux personnes (OCRVP) de la direction centrale de la police judiciaire a été saisi par le parquet de Paris. Une enquête préliminaire pour « *disparition inquiétante* » lui a été confiée. Les proches du retraité français de 64 ans se plaignent de « *l'inertie de la police locale* ». Le consul de France doit rencontrer le ministre de l'intérieur malgache. Cette disparition intervient dans le même secteur, Toliara, où un couple de commerçants français avait été retrouvé mort en avril. Deux Malgaches avaient été interpellés et mis en examen pour ce double crime.

24/08 - Les profanations de tombeaux semblent prendre de l'ampleur, annonce *RFI*. Les vols dans les sépultures font régulièrement les titres de la presse locale. Et récemment, des tombeaux situés en banlieue de la capitale ont été pillés. Les bandits s'emparent des serrures en cuivre, mais aussi parfois des ossements humains. Un étrange trafic existe depuis plusieurs années, mais la destination de ces ossements reste inconnue. Fabrication de médicaments, sorcellerie ou vente à des collectionneurs ? Ce trafic est-il national ou international ? Les hypothèses alimentent les conversations et la gendarmerie se refuse à avancer la moindre explication. Aucune enquête n'a pu remonter aux cerveaux du trafic, affirme-t-on. Chaque affaire met l'opinion en émoi car les sépultures sont un lieu sacré dans la culture malgache.

24/08 - Violente rixe entre militaires et gendarmes dans un bar à Antananarivo. Quelques blessés ont été dénombrés. Il a fallu des tirs de sommation lancés par l'un des gendarmes pour mettre fin à la bagarre. Les hommes en treillis en sont venus aux mains à la suite d'une banale dispute sous l'emprise de l'alcool. La foule de badauds a pensé être en présence d'une situation de conflit entre corps des forces armées. On attend les réactions des autorités concernées...

Le général de gendarmerie Richard Ravalomanana se déclare capable de neutraliser Remenabila et sa troupe si le dossier lui est confié. Le défi lancé par Soja Jean André, ancien sénateur et actuel parlementaire de la Transition n'a pas laissé le numéro 1 de l'Emmo/Reg Analamanga insensible. « *Au lieu d'étouffer vos propres compatriotes de gaz lacrymogène, vous devriez plutôt être affecté dans le Sud pour pourchasser Remenabila* », avait lancé le parlementaire. « *J'en suis capable seulement, je ne veux pas empiéter dans une affaire qui a été confiée à un autre responsable* », a répondu le général. Des déclarations qui témoignent des tensions qui subsistent au sein des forces armées...

Commentaires de La Gazette : Au point où nous en sommes pourquoi ne pas intégrer Remenabila dans l'armée, la police ou la gendarmerie ? Avec le grade de général comme en RDC, le pays de Kabila, un géant de la SADC paraît-il. Les mauvaises langues soutiennent que Remenabila pourrait former et donner des cours à l'intention de nos officiers supérieurs. Plus besoin d'aller à l'Ecole de la Guerre à Paris ou en Indonésie ou dans d'autres instituts socialistes pour venir à bout des dahalo ! Que nos chefs militaires ne démissionnent pas. De grâce, restez fidèles à vos fonctions, avec privilèges et honneurs. (...) Toutefois, à vous de démontrer au peuple qu'assurer sereinement la sécurité des biens et des personnes tout en réalisant l'arrestation de Remenabila et consorts reste possible !

25/08 - Attentat à la bombe : 4 blessés au centre-ville de la capitale. La bombe, de confection artisanale a explosé en soirée, blessant 4 personnes dont un journaliste photographe d'un quotidien local. L'heure et le lieu étaient manifestement choisis pour provoquer des dégâts, voire faire des victimes. Il y a à peine 3 mois, une bombe artisanale avait également explosé dans le quartier, à proximité du consulat de France, blessant légèrement un

passant. Le général Richard Ravalomanana, commandant de circonscription de la gendarmerie, s'est rendu sur les lieux, accompagné de spécialistes du déminage. Le véhicule sous lequel a été déposé la bombe appartiendrait à un colonel dont l'identité demeure inconnue. Les forces de l'ordre sont sur le qui-vive car « *après le sommet de Maputo, la sécurité intérieure sera le garant d'un climat d'apaisement et du bon déroulement du processus de sortie de crise* », déclare le colonel Andry Rakotondrazaka, de l'Emmo/-Rég. Un regain d'activisme n'est pas à écarter dans le but de torpiller la période d'observation de la situation annoncée par la SADC pour décider du retour éventuel de Marc Ravalomanana.

26/08 - Manipulations politiques ? Un dahalo appréhendé dans le Sud à Sakaraha, a affirmé sur une chaîne locale qu'un homme politique influent est derrière les opérations menées par les bandes armées. Sur la RN 10, dans l'extrême sud, un taxi-brousse a été attaqué par 10 dahalo dont 7 étaient armés. Il n'y a pas eu de blessé mais 2 millions Ar ont été volés sur les passagers.

27/08 - Fenoarivobe : instauration un dina pour garantir la sécurité de la population. Suite à l'aggravation de l'insécurité dans la partie Sud de l'île, 5 des 8 communes du district ont opté pour un *dina*. La commune de Fenoarivobe elle-même pourrait s'y rallier.

31/08 - Affaire Remenabila : démissions collective de chefs-fokontany dans l'Ihorombe. Alors que les primes offertes pour tout renseignement fiable pouvant aboutir à l'arrestation du chef dahalo Remenabila - ou à sa capture « *mort ou vif* » - n'ont toujours pas trouvé preneur, une trentaine de chefs-fokontany de la région Ihorombe viennent de déposer leur démission en raison de « *dérives perpétrées par des forces de sécurité* ». Selon les témoignages, « *les concernés effectueraient de véritables rackets, prétextant à chaque troupeau de bovidés trouvés dans un village, que ceux-ci appartiennent à Remenabila afin d'extorquer des fonds auprès des propriétaires ou des autorités locales* ». La démission collective de ces chefs-fokontany aurait été notifiée au chef de district.

27/08 - Anniversaire du décès de la ministre de la Population, Nadine Ramaroson. Le naufrage de Saonierana-Ivongo entre dans la catégorie des grandes affaires qui n'ont jamais été élucidées. Selon des rumeurs insistantes, le naufrage de Saonierana-Ivongo ne serait pas accidentel, mais aurait été provoqué. La famille a, à maintes reprises, déclaré connaître la vérité et sommé les autorités de la divulguer. Mais après avoir annoncé la mise en œuvre d'une action en justice, elle s'est murée dans le mutisme. Un complot du silence semble entourer le dossier. Trois enquêtes ont été diligentées simultanément mais aucune n'a abouti à des conclusions satisfaisantes. *La Gazette* s'étonne du comportement du ministère de la Justice, qui pourtant sait faire diligence dans certains dossiers, comme pour l'affaire du 7 février 2009, ce qui alimente la thèse du complot impliquant des personnalités de haut rang. Alain Ramaroson, son oncle, a annoncé qu'ils allaient publier les résultats de l'enquête qu'il a diligentée si l'Etat n'est pas en mesure ou ne souhaite pas faire la lumière sur ce drame. De son côté, Danick Ramaroson, sœur de la défunte, a clairement pointé du doigt les membres du régime. « *Nous ne saurons jamais la vérité tant que les dirigeants actuels sont à leurs places respectives* », s'est-elle indignée. Et d'ajouter que plusieurs personnalités du régime de Transition sont impliquées dans ce qu'elle qualifie de meurtre. Elle n'a pas manqué de remettre en cause la transparence et l'indépendance de la Justice, qui n'a toujours pas donné suite aux plaintes déposées.

29/08 - Commémoration. Selon le journaliste blogueur Alain Rajaonarivony, « *cela faisait plusieurs jours que les différents responsables sollicités prenaient la tangente. Finalement, c'est Andry Rajoelina lui-même qui téléphonera à Olga Ramaroson, ministre de la Population et des affaires sociales pour lui signifier qu'une marche blanche en souvenir de [sa tante] Nadine n'était pas souhaitable. En clair, la marche prévue d'Ambohitovo à Mahamasina, était interdite. Seule une cérémonie du souvenir au Palais des sports a été tolérée* », note-t-il. Il poursuit : « *On peut attendre longtemps les résultats des enquêtes officielles. Le propriétaire du Black Shark n'a pas été auditionné. Sur l'ordre du chef de région d'Anlanjirifo, l'épave du bateau qui était gardée pour les besoins de l'enquête a été détruite. Il y a donc eu destruction d'éléments matériels qui auraient pu permettre une reconstitution* ». Avec Nadine Ramaroson mourront plus d'une dizaine de personnes (collaborateurs ou simples sauveteurs). Alain Rajaonarivony signale que l'un des plus grands hommages que l'on ait rendu à Nadine Ramaroson se trouve dans le dernier rapport annuel du Département d'Etat sur la traite des personnes²¹. Très critique envers la HAT, accusée de violer les droits de l'homme, une seule action trouve grâce aux yeux de l'équipe d'Hillary Clinton : le combat de la ministre de la Population pour la défense des travailleuses expatriées au Liban. Le journaliste conclut : « *Nadine Ramaroson avait donné à ce pouvoir un visage humain, loin des violences envers les manifestants, du trafic de bois de rose ou de la pédophilie triomphante. Il est probable que d'autres initiatives auraient été relevées si la ministre n'avait pas été arrêtée violemment dans la mission qu'elle s'était assignée. Elle avait dénoncé, par exemple, Jao Jean, «sénateur désigné» par Andry Rajoelina, pour ses agressions pédophiles* »²²

²¹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/61/56/448497/78686423.pdf> et <http://storage.canalblog.com/91/51/448497/78686451.pdf>

²² Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/22/12/448497/78686266.pdf>

30/08 - Découverte d'une fabrique clandestine d'armes à feu appartenant à un ancien militaire. L'atelier a été découvert à 30 km d'Antananarivo. Des matériels utilisés dans les usines de fabrication d'armes à feu entre autres, une petite fonderie, des appareils de mesures de précision ainsi que des armes en finition et des fusils de chasse de fabrication artisanale de calibre 12, ont été découverts par les équipes de la gendarmerie. L'usine appartient à un militaire qui a déserté l'armée en 1979.

► Gouvernance

01/08 - La liste additive du concours d'entrée à l'ENAM suspendue²³. L'exécutif a choisi de reconduire la suspension momentanée du dossier relatif à la liste additive contestée des résultats du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration de Madagascar. Avant de trancher, il opte pour la poursuite d'une « *étude approfondie* » du dossier par le ministre de la Fonction publique et par le ministère chargé des Relations avec les institutions. Le dossier a été transmis au Conseil d'Etat, qui a déclaré irrecevable la requête de mise en sursis et d'annulation de la liste additive. Les requérants, composés des élèves de cette école, attendent de connaître les motifs de cette décision pour enclencher d'autres procédures.

03/08 - Recrudescence du trafic de devises à l'aéroport d'Ivato. Des étrangers sont pointés du doigt. « *Des complices auprès de l'ACM et de la PAF leur permettent de circuler librement à l'intérieur de l'aéroport. Chaque semaine, il y a au moins 250.000 euros qui sortent illégalement d'Ivato* », rapporte une source. Désiré Rakotonratsima, contrôleur général de la police, reconnaît que l'aéroport a une mauvaise réputation de trafics. Il soutient que l'ACM travaille actuellement au renforcement de la sécurité de l'aéroport.

07/08 - Blanchiment de bovin : une pratique courante de réseaux mafieux. L'arrêté interministériel sur la suspension temporaire des exportations de zébus a été publié. « *Madagascar a décidé de suspendre l'exportation légale de zébus sans prendre de mesure pour l'exportation illégale* », annonce le ministère de l'Élevage, qui poursuit : « *Dans notre département, nous allons prendre des mesures afin de réduire le vol, mais pour combattre les dahalo, il faut remonter à la source* ». La traçabilité des bovins, la professionnalisation des éleveurs ainsi que l'incitation des éleveurs du Sud à entrer dans l'économie de marché, constituent les principaux axes de travail du ministère. « *Afin de combattre le vol de zébus, il faut avoir la traçabilité de ces bétails. Pour ce faire, nous allons uniformiser le fiche individuelle des bovins* », est-il annoncé. « *Le vol de zébus dans le Sud présente 4 formes* » explique le SG du ministère. Pour un enterrement ou un *famadihana*, les besoins en viande bovine pour nourrir le fokonolona sont considérables. Or, la plupart des familles ont souvent du mal à sacrifier leurs biens. De ce fait, elles font l'échange de 20 bœufs volés contre 10 bœufs propres. Il y a aussi de grands propriétaires de bovidés qui sont des preneurs de bœufs volés et qui les blanchissent. D'anciens dahalo sont dans parmi les grands propriétaires de zébus dans le Sud. Ces personnes confondent les animaux volés avec les autres animaux et font le troc de 10 zébus volés contre 2 zébus propres. Ils concluent des contrats avec des intermédiaires et préparent à l'avance toute les formalités, en pratiquant la corruption. Il existe aussi des intermédiaires qui achètent directement leurs bœufs auprès des dahalo, en rédigeant également de faux documents. Selon le SG du ministère de l'Élevage, la principale raison du vol de zébus réside dans le fait que les grands propriétaires qui sont majoritairement dans le Sud, ne font que de l'élevage contemplatif. La plupart ne vendent pas leurs bœufs alors que la demande de viande bovine existe, notamment dans les grandes villes. Il existe enfin des bateaux qui peuvent accoster dans les ports naturels de Madagascar. « *Les dahalo comme Remenabila ne sont que des contremaîtres* » explique-t-il. Un trafic qui relève de réseaux mafieux. La suspension des exportations risque donc de pénaliser les exportateurs légaux sans toucher aux exportateurs illégaux...

10/08 - Congressistes impayés : suspicion de détournements de fonds. Plusieurs membres de la Chambre basse se plaignent de ne pas avoir perçu leurs indemnités de logement depuis 7 mois. Ils suspectent des faits de détournement de fonds pratiqués par les responsables de l'assemblée. Face à cette situation, les membres du congrès concernés ont invité Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du Budget à les rencontrer. Ce dernier a affirmé que le déblocage des fonds avait bien été effectué en temps utile...

14/08 - Madagascar aux JO de Londres : échec sur toute la ligne et honte pour le pays, écrit La Gazette. Un échec sur le plan sportif, sur le plan participatif et sur le respect de l'esprit olympique. Les 7 athlètes sélectionnés et éliminés dès les premières compétitions, étaient accompagnés d'une délégation de 43 personnes dont le président du comité olympique a refusé de donner la liste. Les accréditations des membres de la délégation auraient été falsifiées pour pouvoir bénéficier de différents avantages. L'hébergement à Londres aurait été assuré par une organisation liée à l'Armée du Salut suisse dont le président du COM fait partie, ainsi que d'autres membres de la délégation. Parmi ses membres se trouveraient des proches du président du comité, sa secrétaire personnelle et la secrétaire particulière du ministre des Sports. Plusieurs membres sont venus en famille. L'un des athlètes aurait

²³ Cf. revue de presse de juillet 2012 p. 20 : « *Soupçons de corruption et de népotisme au concours d'entrée à l'ENAM* » - Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/46/16/448497/77944564.pdf>

commis un vol. Le déplacement, financé par le ministère des sports, s'élèverait à 75 millions Ar. L'agence de voyage du comité olympique appartiendrait à la belle-sœur du président de ce comité. Après la perte des valises des membres de la délégation malgache, lors de l'escale à Paris, la grogne serait montée d'un cran dans les rangs des athlètes. Le président du comité leur aurait attribué à chacun 150 euros.

16/08 - Le nombre de fraudes dans l'acquisition des cartes d'identité nationale (CIN) connaît une nette augmentation, selon le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur. Une situation qui pourrait avoir des impacts sur le processus électoral, du fait que la CIN constitue une pièce-maîtresse pour l'inscription sur les listes électorales. A noter que des étrangers dépourvus de nationalité malgache ont pu obtenir une carte d'identité nationale. «*Ces fraude existent bel et bien, particulièrement dans la partie Nord et Nord-Ouest du pays où les individus d'origine africaine, comorienne ou autres représentent la majorité des fraudeurs*», révèle-t-il.

24/08 - Blanchiment d'argent : 634 milliards Ar suspects en 4 ans, selon le directeur du Samifin. Selon son directeur général, Jean-Claude Razaraniaina, «*Ce montant a été défini sur la base de déclarations d'opérations suspectes qui nous sont parvenues mais il appartiendra à la Justice de déterminer si l'on a affaire à de l'argent blanchi ou non* ». Il a également fait savoir que des formes de financement du terrorisme existent à Madagascar : «*Une de ses manifestations consistent à renflouer le budget d'associations figurant sur la liste noire des Nations Unies qui est déjà en notre possession. Ce que nous faisons, c'est surveiller toute circulation de fonds touchant le compte de ces associations* », révèle-t-il. Le Samifin attend avec impatience que soit adopté le projet de loi relatif à la lutte contre le financement du terrorisme.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Conflits sociaux

Médecins et paramédicaux

02/08 - Paramédicaux : reprise partielle du service. 25 % des paramédicaux ont répondu à l'appel du ministère de la Santé en reprenant leur service, afin d'échapper à une éventuelle suspension de soldes. Le vice-président du syndicat des paramédicaux, Valérien Rakotonandrasana, se dit prêt à entamer tout processus de négociation avec la tutelle.

14/08 - « La solde des 25 médecins et paramédicaux grévistes sera suspendu ce mois. Au départ, 50 figuraient sur la liste, mais la moitié est revenue travailler, après notre notification», lance le ministère de la Santé. Le représentant des paramédicaux, Valérien Rakotonandrasana, durcit sa position : «*on s'attendait à cette suspension de solde depuis le mois de juillet. Mais on ne comprend pas pourquoi seulement 25, vu le nombre de grévistes. Nous, paramédicaux, maintenons notre démission collective que notre congrès national du 27 août va déterminer* », affirme-t-il. Les paramédicaux ont à nouveau organisé un sit-in dans un service hospitalier.

24/08 - Ministère de la santé : recrutement massif d'ici 15 jours. Plus de 100 paramédicaux et 80 médecins seront ainsi recrutés, a déclaré la ministre de la Santé, Johanita Ndahimananjara. Cette décision, prise dans l'urgence, est motivée par le manque de personnel au niveau des hôpitaux publics et des centres de santé, aggravé par les grèves de ces derniers temps. Il faut également assurer la relève des personnels en instance de départ à la retraite. Des sanctions particulières ont été adressées aux 50 fonctionnaires grévistes qui n'ont pas encore rejoint leur poste. Le syndicat des paramédicaux se manifeste à nouveau : il annonce la relance de ses revendications et réclame la démission de la ministre de tutelle suite à la suspension de solde de 37 de ses membres. Malgré les soldes suspendus, le syndicat a pu réunir les sommes nécessaires à la tenue de son congrès national.

30/08 - Suspension de solde : Juanita Ndahimananjara, ministre de la Santé, a annoncé que «*certain agents paramédicaux, parmi les 50 dont les soldes ont été suspendues percevront leur salaire à compter du mois de septembre, dans la mesure où ils se sont décidés à reprendre le service* ».

Enseignants du primaire et du secondaire public

02/08 - Des enseignants commencent à rejoindre spontanément leur poste, par crainte d'une réquisition Cependant, bon nombre d'entre eux ne font qu'acte de présence dans leur établissement. Les dirigeants du Sem-pama rappellent que les programmes ne sont bouclés qu'à moitié dans la majorité des régions. Le report d'un mois des examens officiels ne résout donc pas le problème. De ce fait, le syndicat ne reviendra pas sur sa décision de ne pas participer leur organisation.

04/08 - De nombreux candidats au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) n'ont pas reçu leur convocation. Le ministère de l'Éducation nationale met en cause les enseignants grévistes. Ceux-ci dénoncent

l'attitude du ministère, qui fait du forcing pour tenir les examens alors que les programmes ne sont pas achevés et que les correcteurs ont fait connaître leur refus de participer. Les candidats pourront se présenter avec leur seule carte d'identité scolaire, qui peut s'acheter dans de nombreux commerces. Des fraudes sont ainsi à craindre.

08/08 - Le CEPE se serait déroulé de façon globalement satisfaisante, en dépit du boycott des grévistes du Sempama. Il est vrai que le ministère avait choisi avec soin les éléments chargés de son organisation, désignant notamment des enseignants du privé (libre et confessionnel), ainsi que des cadres de l'administration. Les enseignants du public qui ont adhéré à la grève ont été impitoyablement écartés. Des questions se posent quant à la validité de cet examen qui n'aura pas toujours été supervisé par des personnels qualifiés. Une session spéciale sera organisée pour les élèves dont les épreuves ont été perturbées. 7 centres d'examen sont concernés. Les membres du Sempama affirment que des anomalies ont été constatées durant les épreuves. Le sort des enseignants, responsables de ce troubles, est entre les mains de la justice. *La Gazette* écrit que « *l'examen du CEPE a été plus affecté qu'on ne le croit* ». Retour de manivelle pour les personnes tenues pour responsables du boycott des examens du CEPE, dans 5 centres d'examen de Mandritsara : au terme d'une réunion de l'organe mixte de conception, le tribunal a émis un mandat d'arrêt contre 4 chefs de centre et un directeur d'école. Ils ont été placés en détention provisoire. En plus de ces poursuites pénales, ils encourent des mesures disciplinaires.

21/08 - Le Sempama refuse de participer pas au BEPC. Il fait remarquer que les candidats des écoles publiques ont 5 mois de retard par rapport au programme. Comme pour le CEPE, les enseignants grévistes préfèrent donc se tenir à l'écart d'un examen qu'il qualifie de « *mal préparé* » et ne garantissant pas les mêmes chances aux candidats du public et du privé. Le boycott du syndicat s'appliquera également au baccalauréat.

Universités

01/08 - Manifestation estudiantine à Ankatso. Jets de pierres et de gaz lacrymogène. Des étudiants de la Polytechnique de Vontovorona et des facultés de l'université d'Ankatso (Antananarivo) sont de nouveau descendus dans la rue pour interpellier le grand public sur leur sort. Un étudiant a été blessé, touché par une balle en plastique tirée par l'Emmo/Rég. « *Remenabila* [le fameux chef de dahalo dans le Sud] *n'est pas ici* », crie-t-on du côté des manifestants en apercevant les forces de l'ordre, transportés par un camion et 3 véhicules tout-terrain, commençant à pénétrer dans le campus. La scène ressemblait à celle de l'assaut lancé par l'Emmo/Rég au camp de Fort-Duchesne, en 2010, pour capturer les éléments mutins des forces d'intervention de la gendarmerie, note un observateur. « *Nous n'avons jamais levé la franchise universitaire* », a lancé Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université. Des affrontements entre étudiants se sont produits, tous les établissements n'étant pas logés à la même enseigne concernant les retards pris dans l'achèvement de l'année universitaire et le calendrier de démarrage de la nouvelle année. L'insuffisance notoire des budgets de fonctionnement alimente la contestation, ainsi que les retards dans le versement des bourses d'études. Le syndicat des enseignants-chercheurs (SECES) d'Antananarivo a décidé de radicaliser son mouvement de grève. Une cellule de crise a été constituée avec les personnels administratifs et les étudiants. Un sit-in conjoint a été organisé par l'association des étudiants, les membres du SECES Antananarivo ainsi que le personnel administratif de l'université.

10/08 - Grève du SECES : le président de la Transition appelé à la rescousse. « *Un nouveau calcul des impacts budgétaires de revendications du SECES sera effectué, une fois l'addition bouclée. Elle sera remise à Andry Rajoelina, qui aura le dernier mot* », fait savoir Gilbert Rasolomampiany, secrétaire général du SECES. Les membres du gouvernement ont fait savoir jusqu'ici que l'État n'a pas les moyens de payer les 6 milliards Ar annuels exigés par le syndicat. « *Je ne vois plus comment nous allons résoudre ce problème* », reconnaît-il

14/08 - L'université d'Antananarivo théâtre d'un grand sit-in commun aux enseignants du SECES, aux personnels administratifs et techniques et aux étudiants. Les examens qui étaient en cours dans certains départements ont dû être suspendu en accord avec les organisateurs du mouvement et la présidence de l'université. Selon Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université, le mouvement a été autorisé pour défendre le retour à un climat et un environnement serein. L'année universitaire 2011-2012 est considérée comme une année blanche pour le SECES. L'année universitaire 2012-2013 n'a pas encore commencé pour certaines facultés. Pour beaucoup d'enseignants-chercheurs, l'État est en train de tuer à petit feu l'enseignement supérieur public. Ils commencent à attirer l'attention sur la validité des diplômes délivrés dans le cas où l'année universitaire serait réduite à moins de 25 semaines. Le SECES menace de lancer une grève illimitée. « *Nous attirons l'attention de l'État, car la dernière promotion de bacheliers n'a pas encore entamé l'année universitaire. Pourtant une nouvelle promotion sortira le mois prochain* », a lancé Simon Richard Rakotondrainibe, président du syndicat.

► **Ressources minières, exploitations illicites, processus EITI, patrimoine national**

07/08 – 1.656 permis gelés, selon le décompte du ministère des Mines. Il s'agit surtout de demandes de permis d'exploitation. Ce gel constitue un blocage à la réalisation des plannings des investisseurs du secteur mais les autorités de la Transition affirment ne pas être habilitées à octroyer des permis qui engagent l'avenir.

14/08 - Sherritt International pénalisé par la baisse du prix de nickel. Le groupe souffre des symptômes du ralentissement économique mondial. Sherritt a essayé de diversifier son portefeuille mais les bénéfices sont en chute libre. La société Sherritt est également confronté à des retards de permis d'exploitation pour son projet d'Ambatovy. Un projet où le groupe, avec ses partenaires, a investi 5,5 milliards de dollars. La date limite de la production commerciale est de ce fait repoussée à mars 2013.

25/08 - Une enquête annoncée sur les nuisances de Sherritt Ambatovy. Les autorités ont reçu plusieurs plaintes sur les impacts environnementaux et sociaux des activités de cette entreprise : disparition des abeilles [*le problème serait solutionné*], déforestation, maladies, contamination des eaux... Le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, annonce qu'une enquête sera bientôt menée par un cabinet international. « *L'information, selon laquelle l'État malgache demande 800 millions de dollars à Sherritt pour lui permettre de continuer ses activités d'exploitation n'est pas fondée. Ce n'est que de la rumeur* », a précisé le ministre. Toutefois, un budget devrait être mis de côté pour faire face aux éventuelles répercussions de l'exploitation minière. « *S'il s'avère que ces activités ont effectivement des répercussions sur la population et son environnement, c'est l'État qui sera obligé d'assumer les responsabilités afférentes* », a avancé Hery Rajaonarimampianina.

27/08 - Sherritt dans l'attente de son permis d'exploiter. Le projet achève la mise en service et les essais techniques de son usine à Toamasina. En conformité avec la loi malgache, Ambatovy doit être en possession de ce permis pour entrer en production commerciale. Si les taxes versées à l'Etat ne se montent actuellement qu'à 0,33% pour les redevances et à 0,40% pour les ristournes, d'après les données révélées par l'EITI, l'entrée en exploitation apportera un changement important, sous réserve que ces nouvelles ressources pour le budget soient gérées selon les principes de la bonne gouvernance. Le conseil de gouvernement du 19 juin s'était prononcé en faveur de la mise en service de l'usine, suite aux visites de contrôles considérées comme concluantes. L'autorisation devait cependant être accordée à titre provisoire. La Banque mondiale, dans son rapport du décembre 2010, (« *revue de la gouvernance et de l'efficacité du développement, analyse d'économie politique de la gouvernance à Madagascar* »), propose de renforcer les institutions minières, de façon à ce qu'il soit plus difficile pour les élites politiques de légitimer la recherche de rente. Elle sollicite également la participation active des sociétés civiles dans le contrôle de l'utilisation des recettes minières pour que celles-ci aient des impacts sur le développement des localités où sont établies les exploitations, et à plus long terme, que cela ait un impact sur l'économie nationale.

Dans l'attente de la décision, Sherritt va réduire les activités de ses contractants qui ne sont pas directement liés à la finalisation de la mise en service de l'usine. Une décision destinée à faire pression sur le pouvoir. L'entreprise rappelle en effet dans un communiqué qu'« *Ambatovy est la plus grande entreprise à Madagascar. Pendant la phase de construction, plus de 500 sociétés sont devenues des sous-traitants et des fournisseurs. Durant cette phase, Ambatovy a généré plus de 2.400 milliards Ar de contrats locaux. Ambatovy a généré des retombées économiques importantes à Madagascar, y compris des milliers d'emplois locaux, des rentrées de devises, des formations professionnelles, et des relations d'affaires à long terme avec les fournisseurs et sous-traitants malgaches* ». Et de conclure : « *Ambatovy n'envisage pas de chômage technique des employés pour l'instant dans la mesure où la compagnie espère recevoir le permis dans les meilleurs délais* ». Le projet serait donc suspendu à ces études environnementales annoncées par le ministre des Finances. Une mesure qui va à l'encontre de la décision du conseil du gouvernement du 19 juin. Mais pour *La Gazette*, il s'agirait d'une mise en cause déguisée de la ministre des Mines, Daniella Randriaefeno, dont le département est chargé du volet technique du dossier. Depuis son séjour très controversé en Chine où la ministre et son équipe ont été invités par la société Mainland, société pointée du doigt pour son exploitation des sables ilménites dans le Sud-Est, et son actuel voyage en Australie où elle serait invitée par une société impliquée dans le conflit relatif à l'exploitation du charbon de la Sakoa, de fortes suspicions de corruption pèseraient sur elle. L'heure est peut-être venue, selon le quotidien, par le biais de cette suspension, de remettre en cause les conditions financières d'exploitation d'Ambatovy, qui n'ont jamais été sérieusement abordées, voire de renégocier le contrat.

29/08 - Le collectif Tany s'étonne du revirement d'attitude des autorités²⁴, qui proposent désormais d'entreprendre des actions face aux plaintes des populations quant aux impacts des exploitations minières sur la santé et l'environnement, alors que les multiples manifestations des habitants de Manakara contre la société Mainland, par exemple, n'ont pas empêché la délivrance de l'autorisation d'exploitation. Y aurait-il un changement de cap du pouvoir ? Encore faudrait-il que les enquêtes annoncées présentent toutes les garanties d'indépendance...

Des diplomates étrangers font pression sur le gouvernement pour la signature du permis d'exploiter de Sherritt. Voilà plus d'un mois, un groupe d'étrangers ressortissant des pays actionnaires du projet Ambatovy, probablement des diplomates canadiens, coréens et japonais, sont arrivés à Antananarivo pour solliciter une audience auprès de l'ambassadeur de l'UE, afin qu'il l'introduise auprès d'Andry Rajoelina. La délégation, qui défend les

²⁴ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/81/67/448497/78687353.pdf>

intérêts de Sherritt, espère arracher au gouvernement malgache son « *permis d'opérer* ». La présidence de la Transition n'aurait pas donné suite à cette demande. Le pouvoir de Transition ne semble pas pressé de traiter avec les canadiens qui, comme celui des Etats-Unis, se montrent critiques vis-à-vis des autorités en place. Selon certains observateurs, le gouvernement malgache essaierait de tirer profit de la situation pour pousser Ambatovy à majorer les redevances versées à l'Etat, avec la menace d'exiger la renégociation du contrat.

27/08 - Mainland, un risque élevé pour la population de Manakara. La société a envisagé de détruire le récif protégeant la ville, pour faire de l'infrastructure portuaire un port en eau profonde. Le port a fermé ses portes depuis 2008. Le projet de Mainland a été salué par des opérateurs car la mauvaise gouvernance de cette infrastructure a fortement pénalisé l'économie locale. Mais il comporte trop de dangers pour la ville. Sans son récif, Manakara pourrait sombrer corps et biens au premier passage d'un cyclone. La Banque mondiale avait émis un avis défavorable à un tel projet. *La Gazette* redoute qu'il ne soit que remis. Le quotidien fait remarquer par ailleurs que Mainland a pu s'implanter à Manakara en faisant fi des droits acquis sur le site par QMM. Les autorités n'ont pas réagi. D'après des spécialistes, la future exploitation de la bande de terre située entre le canal des Pangalanes et la mer par la société chinoise sera catastrophique à plus d'un titre. L'écosystème y est très fragile, sur une bande de 800 km de long sur 2 km de large. Malgré ces risques très élevés, le dossier de permis environnemental a été validé par le comité ad hoc du ministère des Mines. Le dossier soumis aux autorités serait très incomplet et ne permettrait pas d'apprécier correctement les risques encourus. Mainland va travailler sur 22.000 carrés miniers étendus sur 1.600 km². C'est 4 fois plus que la surface (400 km²) à exploiter par le consortium chinois Wisco à Soalala. On note également que Wisco a dû verser à l'Etat malagasy 100 millions de dollars pour accéder à Soalala, contre 200.000 dollars pour Mainland. Une différence qui éveille de soupçons de corruption ou de contrepartie occulte.

09/08 - Début du recouplement des revenus miniers. 3 départements ministériels ont donné des consignes pour faciliter l'accès du cabinet Ernest&Young aux documents et données liés aux revenus miniers de l'année 2010. Le rapport de réconciliation sera par la suite rédigé pour être soumis à l'EITI international en vue de son approbation. « *Ce rapport a vocation à instaurer la transparence mais, également, de mesurer à quel niveau les exploitations minières contribuent concrètement à l'économie globale du pays et de chaque région concernée. Les réponses nous seront fournies par ce rapport EITI, qui sera disponible au grand public fin août* », stipule un communiqué d'EITI Madagascar. 9 compagnies sont concernées par ce rapport, représentant 118 millions de dollars et l'équivalent de 95 % des paiements effectués en 2010. Wisco, qui n'a pas encore déclaré de manière officielle son adhésion au processus, devra néanmoins s'y soumettre à la suite d'un arrêté du ministère des Mines. Ernest&Young a été sélectionné à l'issue d'un appel d'offres international lancé par EITI Madagascar et supervisé par la Banque mondiale. La conformité aux critères EITI constitue un indice sérieux du niveau de la bonne gouvernance du secteur minier dans un pays. Elle offre une bonne image, aussi bien pour le gouvernement que pour les compagnies minières adhérentes. Madagascar a déposé sa candidature en 2008. Le processus a été mis en veilleuse début 2009 avant d'être relancé par le gouvernement de Transition en 2010. Malgré un premier rapport déposé en 2011, la candidature de Madagascar a été suspendue pour cause de « *non reconnaissance internationale* ». Le ministère des Mines va demander la levée de cette suspension, au mois de septembre, et mise sur la qualité du rapport de réconciliation pour appuyer sa démarche.

Ruée vers l'or à Ampasimbe (Brickaville) : plus de 200 exploitants illégaux. Une équipe dirigée par la direction de l'appui à la filière or au sein du ministère des Mines a effectué une mission sur place pour prendre des dispositions concernant une exploitation illicite signalée dans cette localité depuis quelques jours. Les exploitants informels opèrent sur un périmètre qui appartient à une société qui travaille déjà à Ampasimbe et qui est titulaire d'un permis d'exploitation. Le titulaire du permis a donc été informé des obligations légales qui lui incombent par rapport à son périmètre. La population locale a également assisté à une séance d'information sur les textes légaux et réglementaires régissant les activités minières.

11/08 - Trois ressortissants chinois ont été interpellés par les agents de la PAF pour avoir tenté d'exporter illégalement de l'or vers Guangzhou depuis l'aéroport d'Ivato. Des barres métalliques en étain leur ont permis de dissimuler de l'or coulé à l'intérieur.

30/08 - Dépôt Molo : un gisement de 100 millions de tonnes de graphite. *Energizer Resources* » a reçu les résultats d'analyses qui permettent de définir la taille et les limites du gisement, ainsi que la teneur et le tonnage. Le dépôt Molo est inclus dans le projet « *Graphit Green Giant* » et fait partie d'une joint-venture avec « *Malagasy Ressources* ». La société estime le dépôt à plus de 100 millions de tonnes, pour une teneur moyenne supérieure à 6% de carbone (graphite).

09/08 - 5 espèces de tortues sont menacées de disparaître. Le nombre de personnes arrêtées ne semble pas proportionnel à l'ampleur du trafic. « *Sur ces quelques personnes arrêtées, au moins une centaine sont impliquées dans le trafic de 60.000 individus par an. Faute de moyen, pourtant, notamment le manque d'effectif des forces de l'ordre, beaucoup de braconniers et de trafiquants arrivent toujours à s'échapper des mailles du filet*

», relate Herilala Randriamahazo, responsable de « *Turtle survival alliance* ». Mais l'adversaire semble plus ailleurs que parmi les petits trafiquants locaux. Les tortues protégées inscrites à l'annexe I de la convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) se vendent 4.800 dollars l'unité en Thaïlande. Une tentative de démantèlement des réseaux de trafic est en cours. « *Trois dossiers sont entre les mains du tribunal, pour remonter jusqu'aux sources de ce trafic* », conclut Herilala Randriamahazo.

29/08 - A qui appartiennent les os de tyrannosaure de Madagascar? Un trésor de la préhistoire, 5,3 tonnes d'os de tyrannosaure fossilisés, a déclenché une querelle, le ministère de la Culture ayant fait intervenir sa brigade anti-piratage pour saisir les vestiges et les soustraire à l'expédition américano-malgache travaillant sur la découverte. La ministre de la Culture, Elia Ravelomanantsoa, a expliqué que ces fossiles font partie du patrimoine malgache. Raison pour laquelle, elle les a fait mettre en « *lieu sûr* » dans un endroit tenu secret. « *Les chercheurs américains et malgaches qui ont trouvés les ossements n'ont pas obtenu une autorisation pour les déplacer loin de leur site de découverte* », a-t-elle dit. « *C'est le ministère de la Culture et du Patrimoine qui n'a rien compris* », a rétorqué Armand Rasoamiamana, le responsable malgache des opérations de fouille qui est aussi directeur général du ministère de l'Enseignement supérieur. « *Toutes les procédures ont été respectées dans cette expédition et extraction* », a-t-il dit. Les fossiles avaient été exhumés en 2006 dans l'Ouest de Madagascar, avec l'aide de chercheurs norvégiens. Les fossiles devaient être expédiés aux Etats-Unis pour analyse. Les petits échantillons devaient ensuite être renvoyés à l'université d'Antananarivo, car Madagascar ne dispose pas de matériel nécessaire pour conserver et exposer les plus grands fragments.

Tribune écrit : « on est en droit de se demander si la politique ne s'est pas glissée dans la polémique. (...) Simple conflit de compétences entre départements ministériels, avec d'une part les Mines dirigées par Daniella Randriaferano et d'autre part la Culture dirigée par Elia Ravelomanantsoa ? Ou symptôme d'un manque de communication au sein d'un gouvernement dit d'unité nationale ? (...) La polémique a sans doute aussi été attisée par un zeste d'anti-américanisme. (...) Puisque les Américains pénalisent les exportations textiles malgaches et sont quasiment les seuls à profiter des retombées du film Madagascar, certaines personnes se sont certainement dit qu'il n'y avait aucune raison de laisser partir comme cela chez eux « nos » précieux dinosaures. Car le sentiment de complaisance très intéressée de l'ancien président Ravalomanana avec certains intérêts américains n'est pas forcément loin, et n'a d'égal que le sentiment de complaisance du pouvoir actuel avec des intérêts français. Le fait que le département de paléontologie de l'Université d'Antananarivo ait parmi ses figures de proue un Armand Rasoamiamana également très présent dans les revendications du syndicat SECES n'a sans doute pas non plus arrangé les choses ».

31/08 - « Le système de surveillance satellitaire financé par les États-Unis prouve que la Grande Ile connaît en ce moment les plus importants brûlis de forêt depuis 10 ans ». Un constat dramatique de l'ONG « *Grain de Vie* » qui mène des programmes de reforestation à Madagascar depuis 2009. La pression faite sur les dernières forêts malgaches par les incendiaires est telle qu'aujourd'hui la survie de ce qu'il reste de forêt primaire est menacée. « *Le manque d'intervention des autorités malgaches, à tous les niveaux, les rend complices de la situation actuelle et donc responsables vis-à-vis des générations présentes et futures. C'est un problème critique qui doit concerner chaque malgache car l'enjeu est simple. Il s'agit de la survie même de tout un peuple. Comment nourrirez-vous vos enfants et descendants lorsque vos richesses se seront envolées en fumée, et que la sécheresse qui sévit déjà dans le Sud et commence déjà à sévir à Tana, aura gagné tout le territoire ? Comment arriverez-vous à convaincre les touristes de venir encore visiter votre pays si votre territoire dans son entièreté ressemble à la désolation qui envoute votre capitale ? Comment parviendrez-vous à attirer l'aide internationale, essentielle au développement du pays et de plus en plus liée à la protection de l'environnement, si vous restez incapable de protéger le peu des forêts qu'il vous reste ? Il est urgent de prendre des mesures radicales pour sauver ce qui peut encore l'être* » déclare Frédéric Debouche, son président. L'ONG demande au pouvoir en place de démontrer son autorité en mettant en œuvre tous les moyens possibles pour faire appliquer la loi et faire interdire les feux de brousse.

► Trafics de bois précieux

01/08 - Le mode opératoire des exportateurs illicites des bois de rose rapatriés par les douanes depuis la Malaisie a été mis à jour. Le service des douanes a révélé le mode opératoire qui a permis l'exportation de 12 conteneurs de ce bois précieux vers Singapour et la Malaisie en juin. Les trafiquants ont utilisé un nom fictif, un faux mail et ont usurpé le nom d'une société exportatrice de pierre pour obtenir 12 conteneurs vides. Ils ont déclaré dans le connaissance destiné à la société de navigation qu'ils s'agissait d'exporter des pierres industrielles. Or, dans le certificat phytosanitaire et le certificat d'origine, ils ont mentionné des bois de rose. Aucune déclaration n'a été faite auprès de la douane, afin de contourner le passage au scanner. Des employés du terminal à conteneurs ont été soudoyés. Les exportateurs ont par la suite intercepté le mail envoyé à la société de navigation et ont rajouté les 12 conteneurs dans la liste à embarquer. 4 conteneurs sont déjà arrivés à Hong Kong, et n'ont pas pu être récupérés. 6 conteneurs ont été réexpédiés à Toamasina en juin et 2 autres fin juillet. L'enquête montrerait que les bois exportés avaient déjà été saisis. Tous les bois saisis ne sont pas stockés auprès de la gendarmerie ou des services forestiers et les détenteurs continuent de les commercialiser. L'enquête de la douane a permis de mettre

sous mandat de dépôt 2 employés du terminal à conteneurs. Le propriétaire de cette cargaison est déjà recherché dans l'affaire de bois de rose intercepté à Maurice.

02/08 - Permis contesté. Le syndicat des agents forestiers dénonce la procédure de délivrance par l'ancien ministre de l'Environnement de permis de ramassage de bois dans la Haute Matsiatra. Un tel permis n'est délivré selon le syndicat qu'après appel d'offre, ce qui n'aurait pas été le cas. Par ailleurs les détenteurs de ces permis de ramassage seraient en train de procéder à des coupes au lieu de ramasser le bois abattu par les cataclysmes naturels.

06/08 - Une centaine de conteneurs seraient sortis illégalement du port de Toamasina sur réquisition du procureur, avec l'appui des FIS, croit savoir *Madanews*, qui condamne vigoureusement cette intervention à laquelle les autorités portuaires n'auraient pas pu s'opposer. Le contenu des conteneurs fait l'objet d'un débat. Selon certaines sources il s'agirait de matériels appartenant à Marc Ravalomanana, pour d'autres d'une cargaison d'armes. Pour le site, il s'agirait plutôt de bois de rose rapatriés dernièrement d'Asie. Les marquages présents sur les rondins saisis au port correspondraient à des stocks détenus par le ministère de l'Environnement et des Forêts, qui avait déjà cherché à les récupérer récemment par la force, sans succès, ce qui expliquerait l'envoi de renforts des FIS. *Tananews* voit dans cette intervention la preuve que ces conteneurs sont « *génants* » pour des personnalités haut placées, impliquées dans des trafics.

09/08 - 600 containers, appartenant à la CCI de Toamasina, privée d'aire de dépôt, sont suspectés d'être le sujet de trafic de marchandises au sein du port de Toamasina.

14/08 - La CCI de Toamasina est venue avec des militaires pour réquisitionner 37 conteneurs stockés au port. Ce chiffre aurait même pu encore être plus important, mais suite aux diverses réactions provoquées par cet acte, l'opération a été suspendue. Une réquisition établie par un officier de police judiciaire suffit-elle pour sortir des marchandises d'une zone sous douane ? La légalité de cette réquisition soulève des débats.

07/08 - Gibson à l'amende pour avoir importé illégalement du bois de rose et du bois d'ébène. La société américaine, connue pour ses guitares mythiques, payera une amende de 300.000 dollars pour avoir illégalement importé des bois précieux de Madagascar et d'Inde pour fabriquer ses six-cordes. Elle a conclu un accord en ce sens avec le ministère de la justice. Grâce à cet accord, Gibson échappera à des poursuites. La société devra en revanche verser aussi 50.000 dollars à une association de protection de l'environnement afin d'œuvrer à la protection des bois précieux. La plantation de plus de 1.800 ébènes de Madagascar est programmée à cet effet. Il faut compter un délai de 20 ans pour pouvoir exploiter un reboisement en ébène, 80 ans en bois de rose. L'affaire Gibson remonte à l'année 2009, quand une perquisition faite par les autorités fédérales dans les locaux de cette firme à Nashville (Tennessee) a permis de mettre la main sur un stock conséquent de bois précieux. Dans leur plaidoirie, les responsables de Gibson affirment ne pas avoir été au courant de l'illégalité de l'importation de bois de rose en provenance de Madagascar et de la surexploitation de ce bois dans le pays.

08/08 - Selon un rapport de la Banque mondiale, le trafic illégal de bois à Madagascar représente entre 10 et 15 milliards de dollars par an.

14/08 - Stock de bois de rose : à saisir d'après l'Alliance Voahary Gasy. Lors du Forum économique interrégional organisé par les régions Diana, Sava et Anlanjirifo, les opérateurs ont émis leur souhait de faire annuler le décret interdisant l'exploitation et l'exportation de ce bois précieux. Selon leurs dires, les stocks actuels se dégradent. En réponse à ces opérateurs, le premier ministre a réitéré la nécessité de trouver des solutions concertées ainsi que les moyens de commercialiser les bois saisis, en collaboration avec la communauté internationale. L'Alliance a annoncé que les stocks actuels sont issus d'exploitation illégale. Ils doivent être saisis et un appel d'offre lancé pour les commercialiser. « *Une partie des ressources issues de la vente de ces bois de rose devrait être versée à la restauration de l'environnement, à la caisse de l'État, aux Vondron'olona Ifotony (communautés de base), à la région et commune* » ajoute le coordonnateur de l'Alliance. Le Country Manager de la Banque mondiale a déjà annoncé que si le gouvernement opte pour la vente de ces stocks, il faudra mettre en place un dispositif transparent et au dessus de tout soupçon, assorti de mesures complémentaires pour éviter que le trafic illégal se poursuive. *Nous recommandons, en plus du marquage génétique de suivre les trois principes suivant : premièrement, recruter une entreprise internationale pour organiser une vente aux enchères qui attirera des acheteurs sérieux et autoriser la présence d'un observateur autonome et indépendant pour suivre et documenter le déroulement de l'opération ; deuxièmement, verser les revenus de la vente dans un compte spécial doté d'un comité de pilotage et de fonctions d'audit financier ; et enfin, organiser un débat national avec la société civile et les communautés impliquées, sur une clef de répartition des revenus de la vente des stocks saisis* » avait déclaré Adolfo Brizzi. Une politique de croissance pérenne nécessite également de capturer au moyen de taxes appropriées la plus grande partie de la rente dite naturelle qui correspond à la différence entre le coût d'exploitation et le prix du marché mondial pour réinvestir cette rente dans les infrastructures, l'éducation et la santé.

Pour *La Gazette*, la revendication des opérateurs du Nord constitue un danger pour l'unité nationale dans la mesure où elle contient un relent de régionalisme, déjà revendiqué du temps où la vanille comptait énormément pour

le pays. En dépit de ce danger, Omer Beriziky n'a pas réagi et le quotidien s'interroge : n'aurait-il pas fait « *profil bas* » pour permettre à l'ancien ministre Joseph Randriamiarisoa de poursuivre les actes délictueux pour lesquels les bailleurs de fonds ont exigé son départ ? Une impression corroborée par le délai étrangement long (4 mois) qu'il a fallu pour organiser une passation très discrète après son limogeage. Des responsables du ministère de l'Environnement sont convaincus de l'existence de complicités du premier ministre dans l'exploitation illicite du bois de rose.

20/08 - L'Alliance Voahary Gasy (AVG) pour la vente par adjudication des stocks bois de rose. Elle propose la saisie de tous les stocks de bois de rose et d'ébène et le rapatriement de ceux qui ont été saisis à l'extérieur. D'après l'AVG, conformément aux lois existantes, tous les stocks de bois précieux actuels sont illégaux. Ainsi, l'État est dans son plein droit de saisir et de disposer de ces produits pour le développement de la Nation ainsi que pour la protection de l'environnement. Pour ce faire, AVG recommande le comptage et le marquage des bois dans les plus brefs délais, la vérification des origines des bois selon les déclarations des « *opérateurs* » ainsi que l'identification des instances responsables de l'attribution d'éventuels permis d'exportation et/ou d'exploitation. Un procédé de marquage ADN pourrait être envisagé. L'AVG propose aussi la vente par adjudication ouverte d'une partie des produits. « *Cette vente devra être menée de façon transparente conformément aux principes de bonne gouvernance. Les produits devront faire obligatoirement l'objet d'une transformation sous forme finie à Madagascar par des spécialistes avant toute exportation éventuelle. Pour les bois précieux de qualité, la mise en valeur à long terme de ces bois se ferait par le placement de ces derniers, ou de l'équivalent de leur valeur monétaire, sur le marché financier international, à titre de capital. Cette solution autorisera l'utilisation durable des revenus générés par ce capital dans les investissements environnementaux, sociaux et économiques - en donnant la priorité aux zones dévastées ainsi qu'aux communautés responsables de la gestion durable de l'environnement* ». Enfin, l'AVG prône la valorisation des sous-produits par le secteur artisanal malagasy. L'Alliance « *tient à encourager le gouvernement, en tant qu'entité régalienne, à ne pas faire marche arrière et à affirmer sa volonté politique d'assainir le secteur forestier* » annonce Andry Andriamanga, coordonnateur de l'association. « *Nous exigeons l'élaboration de réglementations complémentaires à l'ordonnance 2011-001 qui concerneront les produits saisis, la répartition des recettes et la définition des produits finis ainsi que le renforcement de l'impossibilité des transactions pour ces produits d'infraction* » ajoute-t-il. L'AVG souligne que le financement additionnel du Programme Environnemental III d'une valeur de 52 millions de dollars a été conditionné par la bonne gouvernance, traduite, entre autre, par l'application des textes portant répression des infractions relatives aux bois de rose et d'ébène.

21/08 - Le ministre de l'Environnement limogé, le Dr Joseph Randriamiarisoa, nommé conseiller spécial du premier ministre 2 jours après la passation de service intervenu entre lui et Omer Beriziky, qui assure personnellement l'intérim de ce ministère. Selon *Midi*, l'ancien ministre aurait exigé une nouvelle affectation à une haute fonction, le maintien de son directeur de cabinet, membre de la famille d'un notable religieux et l'abrogation de nomination du secrétaire général et du directeur général des Forêts. Ces deux fonctionnaires avaient adressé une lettre ouverte aux bailleurs de fonds dénonçant de nombreux cas de corruption au sein du ministère. Ils ont été remplacés.

23/08 - Bois de palissandre bloqué à Mahajanga depuis 1 an et demi : les opérateurs en appellent à la présidence. 254 des 600 conteneurs sont entreposés au port. Les opérateurs exportateurs concernés ne sont ni des trafiquants de bois protégés, ni des fraudeurs. La plupart d'entre eux sont en grande difficulté financière. La compagnie MSC, ainsi que celle de manutention SEMS, vont les assigner en justice, pour défaut de paiement. Andry Rajoelina avait promis de régler le problème. Il avait précisé que le facteur de blocage était le ministre de l'Environnement et des Forêts, limogé depuis. Mais la nomination de l'ancien ministre comme conseiller spécial du premier ministre inquiète les opérateurs. Ils en appellent au président de la Transition : « *Le problème majungais ne doit pas être associé à celui du bois de rose. Le bois bloqué à Majunga est licite, non volé à des aires protégées comme le bois de rose. Il a obtenu des autorisations d'exportation en bonne et due forme, et réglé les redevances afférentes au ministère de tutelle* ».

23/08 - Bois de rose saisis : des lots saisis remis à leurs propriétaires, affirme *Midi*. Confisqués au port d'Antalaha et dans un camp militaire de Sambava, ils auraient été remis à leur propriétaire suite à un jugement du tribunal qui a débouté l'Etat. Ainsi, en avril, 700 rondins ont été restitués. 298 autres seraient sur le point de l'être. Le quotidien évoque également la détérioration des stocks entreposés en plein air, qui sont toujours en attente d'une décision de l'Etat quant à leur devenir. Ces produits ne cessent de ce fait de perdre de leur valeur. Des ressortissants chinois se seraient rendus dans la région Sava pour enquêter sur ces stocks. Des rumeurs circulent en effet selon lesquelles ces bois précieux serait sous peu à nouveau exportables. On assisterait actuellement dans cette région à une ruée d'exploitants illicites, composée pour partie d'ex-militaires. De nombreux camions transporteraient sans aucun problème les bois coupés illégalement, avec la complicité des agents forestiers et de certaines autorités locales. De fausses autorisations seraient délivrées, au détriment des exploitants légaux qui sont fréquemment rançonnés par les forces de l'ordre. Les bois de 2ème et 3ème catégorie, utilisés notamment pour la construction et la fabrication de meubles, font l'objet d'une exploitation sauvage au sein des réserves. Les

membres de la Force Mixte basée à Antalaha n'auraient pas perçu leurs indemnités depuis 5 mois. On apprenait le 30/08 que les opérations de ratissage effectuées par le Task Force étaient suspendues faute de budget.

24/08 - Gestion des stocks de bois de rose: Une « Dream Team » est sur pied. Le premier ministre et ministre de l'Environnement par intérim semble vouloir prendre le taureau par les cornes. Un comité de pilotage est désormais en place, composé de personnalités reconnues issues de divers horizons : Justice, Système des Aires Protégées, Madagascar National Parks, Banque Mondiale, WWF, Alliance Voahary Gasy, Collectif pour la Défense des Terres malgaches. Missions dévolues : « *mettre en œuvre une démarche transparente et incontestable avec l'implication des partenaires et organismes [nationaux et internationaux] pouvant apporter des contributions de toutes sortes, dans l'objectif d'achever l'assainissement de la filière* ». Aucun « opérateur » de bois de rose, ni même un politicien ne figure dans ce comité.

► Situation économique, coopération, accords commerciaux, divers

Situation économique

04/08 - Le taux d'inflation s'établit en moyenne à 11% par an depuis 1960, selon les économistes du centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar (CREAM). Un taux élevé par rapport à la moyenne de l'Afrique, qui n'est que de 5 à 6 % l'an. Cette inflation excessive entraîne un doublement des prix tous les 6 ans et 8 mois. En d'autres termes, l'ariary perd 50 % de sa valeur sur cette période, et 75 % en moins de 14 ans. La situation se traduit par une perte du pouvoir d'achat des ménages, dont les revenus ne suivent pas l'inflation. Un déséquilibre permanent sur le marché, caractérisé par le niveau élevé de la demande par rapport à l'offre, constituerait la cause première de ce phénomène. A moyen et long terme, une politique de hausse de l'offre est à promouvoir, ainsi que le changement des habitudes alimentaires. La baisse de consommation de riz pourrait permettre de mieux maîtriser les importations de ce produit, le prix du riz au niveau local étant souvent aligné par les opérateurs sur les cours mondiaux. Le riz assure 84 % de la ration alimentaire quotidienne des Malgaches. Les experts pointent un fort déséquilibre entre la croissance de la production (1,2 % par an) et la croissance démographique, estimée à 2,7 % l'an. « *Ce taux d'inflation élevé crée des incertitudes et des risques liés aux calculs intertemporels. Les agents économiques tendent à inclure plus de marge dans leurs calculs pour se préserver des risques. S'il n'y a pas de dépréciation de l'ariary qui accompagne une inflation plus forte que celles des concurrents de Madagascar, on a une perte de notre compétitivité internationale. Dans le cas d'une dépréciation de l'ariary, il y aura une nouvelle inflation par les hausses des prix des produits importés, ceux des biens échangeables et ceux des autres produits* » explique un économiste. « *Les marchés doivent être transformés pour devenir plus concurrentiels qu'oligopolistiques, sauf pour les secteurs hautement stratégiques* » poursuit ce spécialiste. « *À cela s'ajoutent les améliorations des infrastructures et moyens de transport, la permanence de la disponibilité des produits. Les consommateurs gagneraient à être plus organisés pour disposer de plus de pouvoir sur les marchés et à modifier leurs habitudes de consommations. Il est aussi primordial de maîtriser la masse monétaire et les taux d'intérêt* » ajoute-t-il.

07/08 - Amélioration de l'environnement des affaires : Madagascar a fait quelques progrès. Malgré l'incertitude politique et économique dans laquelle se trouve le pays depuis 2009, la Grande Ile a progressé de 7 places dans le rapport Doing Business 2012, passant de la 144ème à la 137ème place sur 183 pays classés. Le meilleur score est obtenu en matière de création d'entreprises où le pays est classé au 20ème rang (gain de 50 places sur un an). Le nombre d'entreprises nouvellement créées a augmenté de 48,2 %. Les entreprises individuelles représentent plus de la moitié des créations et près de 22 % d'entre elles sont localisées dans la capitale. Des contraintes importantes existent en matière d'accès à l'électricité en raison des délestages fréquents et dans les domaines d'exécution des contrats, des fermetures d'entreprises, d'enregistrement de la propriété et d'obtention des permis de construire.

08/08 - L'association des victimes du 26 janvier 2009 lance appel au pouvoir de Transition. L'association rassemble les opérateurs économiques concernés par la casse du « *Lundi noir* » de 2009, provoquée par des mouvements populaires mal contrôlés. Présidée par Ranaivonjaka Heritiana, elle somme les autorités de tenir leur promesse d'indemnisation. Des contacts ont eu lieu avec différents ministères, un dossier constitué et transmis, une liste de victimes publiée ainsi qu'un décret interministériel portant modalité d'indemnisation mais il n'a pas été suivi d'effet. Les pertes et dégâts du 26 janvier 2009 sont estimés à 39 milliards Ar. 1.700 emplois sont partis en fumée. Plus de 400 victimes ont été recensées dont près de 160 constituent cette association. Des opérateurs n'ont pas pu honorer leur dette fiscale et sont en difficulté. D'autres ne peuvent rembourser leur prêt et ont été traînés en justice. 100% des rescapés dépendraient aujourd'hui d'une ligne de crédit des banques avec « *un taux d'intérêt élevé* ».

09/08 - Une promesse émanant du premier ministre. Suite à leur appel de détresse, les membres de l'association ont été reçus par Omer Beriziky. Le dossier de demande d'aides des opérateurs sera désormais traité au niveau de la primature. Des séances de travail ont été programmées. Les aides pourront prendre la forme d'appuis aux activités tels que la constitution de fonds de garantie, de facilités de crédit ou encore d'exonérations

fiscales. La présidence de la transition, par son coordonnateur général, Nirhy-Lanto Andriamahazo, avait déclaré il y a quelques jours vouloir gérer le dossier en main propre...

09/08 - Signe préoccupante de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, la consommation de riz local diminue. Des grossistes rapportent une nette diminution de l'achat du riz local, et ce malgré la stabilité, voire la baisse des prix sur le marché. Les consommateurs ont entrepris de mélanger le riz local avec du riz importé qui présente l'avantage de faire plus de volume à la cuisson. Ce riz importé joue donc un rôle déterminant dans la régulation des cours sur les marchés.

13/08 - Rapatriement de devises : 79 sociétés exportatrices rappelées à l'ordre au 1^{er} trimestre par le service de suivi des opérations de change. Malgré le rallongement du délai de rapatriement, passé de 3 à 6 mois, les opérateurs économiques affichent peu d'empressement. Différentes raisons expliquent leur attitude, parmi lesquelles la crainte de racket à la suite du constat d'une trace d'entrée d'argent et le risque de dévaluation de l'ariary dans le contexte de crise politique et économique. « *Le rapatriement de devises entraîne une appréciation de l'ariary. La situation est bonne pour l'économie nationale, mais pas avantageuse pour les exportateurs. La valeur des exportations baisse lorsque la monnaie locale s'apprécie* », explique un opérateur. Le service de suivi des opérations de change compte rétablir sa capacité de poursuite des sociétés concernées auprès de la justice, un droit qui lui a été retiré depuis 10 ans.

Coopération et accords commerciaux

01/08 - APE intérimaire : des risques élevés pour l'économie nationale. « *Il n'y a pas eu d'étude d'impact de l'Accord de partenariat économique ou l'APE intérimaire (APE-I), alors que les pays signataires dont Madagascar devront, en particulier, mettre en œuvre leur calendrier de démantèlement tarifaire à compter du 1er janvier 2013. Sans cette étude pourtant, le tissu économique nationale risque d'être détruit* », déclare le président sortant du Groupement des entrepreneurs (FIVMPAMA). Sans cette étude, l'économie nationale risque de succomber, d'autant qu'elle fait déjà face à des importations sauvages. Le marché pourrait être inondé de produits européens à compter du 1er janvier, date à laquelle ces produits peuvent entrer en franchise douanière et sans quota sur le marché des pays signataires. Certes, Madagascar exclut de cet accord intérimaire 20 % de son commerce avec l'UE mais le président du FIVMPAMA souligne qu'il faudrait pouvoir négocier ce démantèlement tarifaire. Celui-ci se fera graduellement sur 15 ans mais s'il n'est pas bien négocié, d'importants dégâts sont à craindre. On peut citer le manque à gagner fiscal à cause de franchises douanières qui pourraient concerner une large gamme de produits dès les premières années de la mise en œuvre de l'APE-I.

02/08 - Les Chinois sensibilisés à l'environnement. Nanie Ratsifandrihamanana, directrice de conservation de WWF Madagascar et océan Indien Occidental, a assisté au forum de coopération Chine/Afrique, à Beijing du 17 au 22 juillet. Madagascar a profité de cette occasion pour lancer un appel aux sociétés chinoises à honorer les engagements environnementaux. WWF International a remis 40 propositions aux autorités chinoises et africaines et le gouvernement malgache a transmis aux autorités chinoises des propositions de bonnes pratiques respectueuses du développement durable. Une douzaine d'importantes sociétés chinoises travaillent à Madagascar. « *Nous constatons qu'il y a du côté chinois une volonté d'intégrer la dimension environnementale à leurs projets de développement et ces 40 recommandations peuvent aider à instaurer et consolider un partenariat équitable* », selon les explications de Nanie Ratsifandrihamanana.

06/08 - 2,7 millions de personnes bénéficieront d'une formation professionnelle pour l'amélioration de la productivité agricole dont l'accord de financement vient d'être signé entre le gouvernement malgache et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Ce programme touchera les 7 millions de ruraux de 13 des 21 districts. Les jeunes déscolarisés et les femmes chefs de famille en seront les premières cibles. Le montant global de l'accord est estimé à 54 millions de dollars, dont un prêt de 33 millions, un don de 2 millions ainsi qu'un prêt du Fonds fiduciaire espagnol de 19 millions.

09/08 - Travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) : le nombre des bénéficiaires augmente. Le FID, le PAM, l'USAID, l'ONN et l'OIT sont les principaux initiateurs de ces projets qui ont un objectif commun, celui d'améliorer le revenu et la sécurité alimentaire des participants, tout en produisant des biens publics de base à haute intensité de main d'œuvre. Mis en œuvre par le FID et créé en 1993, le projet argent contre travail du Projet de sécurité alimentaire et de reconstruction d'urgence financé par l'IDA coûte 40 millions de dollars et s'étale sur 3 ans, comportant une composante argent contre travail de 12,3 millions de dollars. Tous ces programmes fournissent un salaire, en espèces ou en nature, en échange d'une participation à des travaux. A Madagascar, la construction, la réparation et l'entretien d'infrastructures simples constituent tout un ensemble d'activités nécessitant une importante main d'œuvre. Les programmes HIMO sont également bien adaptés pour faire face aux besoins de redressement immédiats post-catastrophe. Les rémunérations des bénéficiaires représentent de 65 à 80 % du coût d'un projet. Les programmes HIMO contribuent à améliorer la capacité de résistance à long terme des communautés, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et les infrastructures qui favorisent la pro-

duction agricole. Pour le PAM, le programme connu sous le nom de « *sécurité alimentaire et protection de l'environnement* », a été lancé en 2005 pour prendre fin en 2013. Il se concentre sur les régions Sud qui sont touchées par des sécheresses chroniques. Les bénéficiaires des programmes de travaux publics à HIMO sont passés de 150.000 en 2007 à 320.000 en 2010. Les principaux programmes soutenus par l'IDA, le PAM, USAID, l'ONN et l'OIT ont créé 4 millions de jours-personnes de travail par an entre 2007 et 2009 et presque 8 millions en 2010.

Union Européenne : reprise d'une partie de l'aide pour Madagascar. Cette annonce vient après la publication du calendrier électoral officiel. Dans son communiqué, l'UE annonce qu'elle va consacrer 54 millions d'euros cette année pour des programmes dans les secteurs santé et l'éducation, et aussi que pour les groupes de la société civile. Le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, déclare que l'aide sera consacrée aux populations les plus défavorisées. Madagascar demeure parmi les pays les plus pauvres de la planète, régulièrement exposé aux phénomènes climatiques comme les cyclones. Le développement de l'agriculture nationale ne parvient pas à subvenir aux besoins quotidiens de la population et les infrastructures routières et de transport sont insuffisantes pour désenclaver les régions isolées et améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux marchés. La crise qui dure depuis plus de 3 ans a fortement détérioré la situation. L'UE constitue le principal partenaire au développement de Madagascar. Le partenariat Madagascar-UE s'inscrit dans l'Accord de Cotonou, ou Accord de Partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000.

10/08 - Lutte antiacridienne : l'État reconnaît son impuissance. Madagascar n'a ni les moyens financiers ni le matériel requis pour mener ce combat, admet Roland Ravatomanga, ministre de l'Agriculture. Le pays ne peut que lancer des appels au secours aux bailleurs de fonds. « *Nous n'avons pas arrêté de mener la lutte antiacridienne avec les moyens du bord. Nous avons demandé le soutien de la FAO pour le support logistique. Une réunion avec les bailleurs est prévue à la fin du mois* », annonce-t-il.

11/08 - Aides humanitaires d'urgence des Nations Unies. « *Madagascar au même titre que le Soudan* », titre *Tribune*. La secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et coordinatrice des secours d'urgence, Valérie Amos, a alloué un montant de 55 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence afin de renforcer les opérations humanitaires dans 8 pays dont Madagascar. Les Nations Unies considèrent que ce sont des pays où les crises humanitaires sont parmi les plus négligées et qui sont sous-financés.

18/09 - Les 15 pays membres de la SADC se partageront 500 milliards de dollars en 15 ans pour un vaste projet de développement. Madagascar, membre de l'organisation régionale, pourra bénéficier de cette manne financière après la sortie de crise, a confié un membre du gouvernement. Seront priorisées les infrastructures routières et ferroviaires ainsi que les ports, avec pour objectif d'interconnecter les 15 pays membres et d'accroître leurs relations. Madagascar n'a pour l'heure que très peu de relations commerciales avec le continent africain.

27/08 - Madagascar veut devenir le grenier de l'océan Indien. La Grande Ile possède une superficie cultivable de 424.483 hectares dont seulement 37% est utilisée. Le potentiel d'extension est réellement immense et les partenaires régionaux en sont conscients. C'est l'avis du nouveau secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estac, qui a évoqué la visite prochaine d'un consultant de cette organisation à Madagascar pour un projet de coopération approfondi dans le cadre de la sécurité alimentaire. Il a aussi fait mention d'une demande de concession de terres et d'une première réponse favorable des autorités malgaches qui sont disposées à étudier les propositions de partenaires potentiels. Madagascar veut devenir le grenier de l'océan Indien, ont déclaré plusieurs de ses représentants à Maurice en marge d'un festival qui s'est tenu à Port Louis.

Divers

04/08 - L'anarchie foncière de la ville d'Antananarivo scrutée par le SIF. Constructions illégales, squattérizations, occupations sauvages... Toutes ces réalités urbaines liées aux problèmes fonciers ont fait l'objet d'un documentaire télévisé réalisé par le Sehatra lombonana ho an'ny Fananan-tany (SIF). Antananarivo abrite aujourd'hui plus de 2 millions d'habitants qui vivent souvent dans des quartiers anarchiques dont le densité atteint 20.000 habitants au km². Selon Eric Raparison, coordonnateur général du SIF - plate-forme de la société civile œuvrant dans le domaine du foncier - cette situation résulte de plusieurs facteurs, allant de l'historique de l'urbanisation de la capitale au laisser-faire des autorités. Il est bien connu que les constructions illicites urbaines connaissent un pic durant les crises politiques. Les étudiants de l'université d'Antananarivo s'inquiètent du foisonnement de nouvelles constructions illicites sur leur campus.

« *Face à ces problèmes, le SIF a pour rôle de jouer l'interface entre l'Etat et la population tout en essayant d'être une force de proposition. Le SIF veille, alerte et interpelle sur toutes les données relatives au foncier à Madagascar en vue d'agir et de veiller au respect des droits sur la gestion de la terre* » a-t-il expliqué.

04/08 - Exode inquiétant des pharmacologues. « *Une dizaine de chercheurs travaillent actuellement dans des laboratoires étrangers. Ces derniers refusent de revenir à Madagascar après leurs études* » regrette Fanantenainy Randimbivololona, pharmacologue et chercheur à la faculté des Sciences. « *Les pharmaciens manquent de*

moyens. Aussi, les recherches effectuées par les pharmacologues avec leurs quelques matériels rudimentaires, sont parfois vaines. Car les fruits de leurs recherches durant des années ne peuvent être vulgarisés par les pharmaciens» se plaint Paraniaina Randrianarimanana, jeune pharmacologue fraîchement diplômé. Mais ce problème n'est que la face visible de l'iceberg. «Il faut déboursier au moins 350 millions de dollars pour faire une recherche de médicament. Ceci doit débiter par le test d'au moins 1.000 espèces, qui va durer au minimum 10 ans» ajoute Fanantenanirainy Randimbivololona. Ainsi, la Grande Ile ne profite pas de ses richesses naturelles. «Ce sont des laboratoires étrangers qui valorisent le *Centella Asiatica* (*Talapetraka*) et le *Catharanthus roseus* (*Vonenina*) pour soigner leurs patients» déplore encore le pharmacologue.

09/08 - Réduire de 10 à 20% l'importation de riz en 2013, tel est l'objectif de Roland Ravatomanga, ministre de l'Agriculture, qui espère que l'autosuffisance sera atteinte en 2018. Le pays a importé 158.000 tonnes de riz en 2011. La consommation de riz à Madagascar augmente de 7 % par an. D'après le ministre, la dernière campagne a été bonne mais des efforts restent à accomplir. « L'objectif est d'avoir une autosuffisance en riz d'ici 2018 avec une production de 12 millions de tonnes » ajoute-t-il. Le ministre a reçu la visite d'une délégation d'Africa Rice (Centre du riz pour l'Afrique), dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des moyens d'existence en Afrique par des activités scientifiques et des partenariats efficaces. Madagascar est membre de cet organisme depuis 2010. « La Grande Ile a des atouts pour devenir un producteur de riz. Un tiers de la consommation de l'Afrique en riz est importé, ce qui représente 10 millions de tonnes en 2011 avec une valeur de 5 milliards de dollars » annonce Marco Wopereis, DG adjoint. Africa Rice est un centre de recherche du CGIAR (Consortium of international agricultural research centers). C'est aussi une association de recherche intergouvernementale. La diversité des zones agro-écologiques de Madagascar ainsi que la revue de l'état des lieux, comme les ressources humaines, physiques et financières, renforcent le besoin de disposer d'une équipe de chercheurs multidisciplinaires travaillant dans les nombreux pôles de développement rizicoles. Un effort de recherche considérable sera aussi nécessaire pour tenir compte de l'impact du changement climatique sur l'agriculture en général et la riziculture en particulier. 80 % de la population active de Madagascar dépend de l'agriculture, qui contribue pour 23 % au PIB national. La riziculture irriguée est l'activité agricole principale : elle est pratiquée par 2 millions de ménages sur 1,2 million d'hectares (60 % de la surface cultivée). Les parcelles, morcelées de génération en génération, sont de très petite taille (0,87 hectare en moyenne), et les rendements moyens relativement bas (environ 2,5 t/ha). Le système de riziculture intensif (SRI) permettrait de doubler, tripler, voire quadrupler, les rendements dans une majorité de situations locales. Il permettrait une économie de 80 % des semences (ce qui rend possible l'achat de semences améliorées), et de réduire de 30 % la consommation d'eau. Seuls 105.000 ha pratiquent actuellement le SRI. L'expert estime que le riz SRI pourrait être essayé sur 900.000 ha. Ce n'est pas non plus la terre qui manque à Madagascar. Sur les 41 millions d'ha de terres cultivables, seuls 3,5 millions sont annuellement exploités.

11/08 - Des opérateurs et de simples citoyens se lancent dans la collecte de riz. Ils se constituent des stocks en vue de spéculer en période de soudure. Le riz reste un investissement sûr. Depuis la crise de 2009 et la disparition de la structure du groupe Tiko à travers les magasins Magro, les opérateurs se sont engouffrés dans la filière. La hausse de prix constatée durant la période de soudure ces 3 dernières années les y encourage. Une situation qui inquiète les professionnels car elle risque de perturber fortement les circuits de distribution. « Une grande quantité des stocks va se trouver entre les mains des vrais spéculateurs qui ne connaissent pas du tout la filière riz. Maintenant, c'est comme s'ils détenaient une véritable arme », avertit le président de la plate-forme de concertation et de pilotage de la filière riz. En raison de la morosité économique qui freine les autres activités, tous ceux qui ont de l'argent font du placement dans le riz. Des locaux de particuliers, des garages ou des hangars deviennent ainsi des magasins de stockage de fortune en attendant la période de soudure. De grands opérateurs du secteur ont affirmé avoir renoncé à importer et à faire d'importants stocks cette année, en raison des incertitudes politiques.

13/08 - Deux projets de plantation à grande échelle de palmiers à huile sont en attente d'approbation, selon *La Gazette* : Sithe Global (compagnie d'énergie des États-Unis) : 60.000 ha destinés à la production de biodiesel ; et Les Cultures du Cap Est (société malgache, financé par un groupe indien) : 9.100 ha, y compris l'extension d'une plantation déjà établie de palmiers à huile (1.000 ha). Le sujet est sensible puisque les affaires d'accaparement de terres pour des cultures industrielles par Madagascar Future Enterprise (propriété de la société sud-coréenne Daewoo) et la société indienne Varun International ont contribué à la chute du régime en 2009.

24/08 - Migration interne : plus par contrainte que par choix. Une enquête récente a permis de mettre en lumière l'existence d'importants mouvements internes de population. Les principales raisons en sont l'insécurité mais aussi les catastrophes naturelles et les conséquences du changement climatique pour certaines régions. Les plus importants flux migratoires sont constatés du sud vers le nord. Il arrive cependant que des familles d'agriculteurs migrent et reviennent à leur résidence initiale en fonction des aléas climatiques.

Sources : L'Express de Madagascar [**site inaccessible en seconde partie du mois**], Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM), La Vérité (Madagascar) [**site inaccessible**], La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Madonline, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, L'Observateur, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 31/08/2012, 1 euro = 2817 Ariary (cours pondéré)